



Puisserguier

Réseaux Humides RD 16

B.2.5

Echelle

-

D.T.

EP

AVP

PRO

DCE

VISA

DET

AOR

Indice	Date	Modifications	Dess.	Vérif.	Visa
-	03/2020	Première diffusion	EFA	CCA	LLO
a	05/2020	Modification suite aux observations du projet CD34	EFA	CCA	CCA

Dossier : GC34.1.0010

Fichier : GC34.1.0014+015aPRH.dwg

oteis

Agence de Montpellier

Bât. A3 Stratégie Concept
1300 av. Albert Einstein
34000 MONTPELLIER

☎ : 04.67.40.90.00
✉ : 04.67.40.90.01

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination
Numéro / Voie
Code postal / Commune
Pays

OTEIS OTEIS-MONTELLIER
1300 Avenue Albert Einstein
34000 MONTELLIER
France

N° consultation du téléservice : 2020012706170D61

Référence de l'exploitant : 2005015576.200501RDT02

N° d'affaire du déclarant : GC34. I. 0014

Personne à contacter (déclarant) : FAUSSURIER El oi

Date de réception de la déclaration : 27/01/2020

Commune principale des travaux : 34620 PUISSERGUIER

Adresse des travaux prévus : RD612

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GRDF DRSO DIEM OCCIMED

Personne à contacter : C2T Sud Ouest

Numéro / Voie : 16 RUE DE SEBASTOPOL

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 31007 TOULOUSE

Tél. : +33810300360

Fax : +33534458303

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

- Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : Echelle (1) : Date d'édition (1) : Sensible : Prof. règl. mini (1) : Matériau réseau (1) :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.
1 Plan A4 de situation Voir plan _____ cm
6 Plans A0 1/200 Voir plan _____ cm

- Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

- Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

LES RECOMMANDATIONS TECHNIQUES GENERALES ET SPECIFIQUES A VOTRE CHANTIER SONT ANNEXEES A CE RECEPIS

E. NE PAS EMPLOYER DE PELLE MECANIQUE DANS LE FUSEAU D'INCERTITUDE DES OUVRAGES GAZ

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité : **Voir la localisation sur le plan joint**

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0247857444

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de l'Hérault 0467103418

Responsable du dossier

Nom : DURBAN CATHERINE

Désignation du service : Cellule Travaux Tiers

Tél : +33 559586353

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : DURBAN CATHERINE

Signature :

Date : 31/01/2020 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 6

Avertissement relatif à l'amélioration de la cartographie des réseaux dans l'emprise de vos travaux (conformément à l'annexe 6 de l'arrêté du 15/2/2012 modifié)

Les plans ci-joints des réseaux que nous exploitons comportent, dans l'emprise des travaux prévus, un ou plusieurs tronçons non conformes aux dispositions du 6° du I de l'article 7 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié. (voir le plan et sa légende).

En application du 2° de l'article 7-1 de ce même arrêté, si l'emprise des travaux prévus affectant le sol (terrassement, enfoncement, forage, décapage, compactage ...) dépasse 100 m², vous devez en tant que responsable de projet procéder en phase projet à des investigations complémentaires à **notre charge pour tenter de porter à la classe A les tronçons qui n'y sont pas, branchements inclus.**

Elles sont limitées à la zone de travaux impactant le sol (ZTIS) augmentée de 2 m de part et d'autre de celle-ci. (GRDF porte des recommandations pour traiter entièrement les branchements croisés dans ce cadre en page suivante).

Leurs résultats doivent nous être transmis à l'adresse électronique suivante :

grdf@retours-ic.protys.fr sous la forme définie à l'article 15 de l'arrêté cité.

Vous voudrez bien joindre au résultat des investigations complémentaires la facture à notre charge, établie au prorata de la longueur des ouvrages détectés dont nous sommes exploitant initialement non rangés dans la classe A, branchements inclus. La longueur des ouvrages à reporter dans la facture est celle mentionnée dans le compte rendu d'investigations complémentaires du prestataire certifié.

Nous vous rappelons que les investigations complémentaires doivent :

- **consister en des mesures indirectes** de géolocalisation sans fouille (sauf raison de faisabilité ou de sécurité) et que dans les cas courants, lorsque les IC sont techniquement inefficaces (densité d'ouvrages) la détection du tronçon est déclarée infructueuse et des OL ou l'application de Clauses Techniques et Financières sont à prévoir. (cf. fascicule 1 du guide d'application de la réglementation)
- **être réalisées par un prestataire certifié**, facturées à des prix non abusifs (sauf à en motiver le montant)
- **faire l'objet d'un compte rendu** (modèle prévu p 38 du fascicule 1, dispositions générales du guide d'application de la réglementation) mentionnant la longueur totale des ouvrages non rangés dans la classe de précision A, branchements inclus, sur laquelle ont porté les investigations.

GRDF se réserve le droit de rejeter tout ou partie des investigations complémentaires (informations cartographiques et sommes refacturées) qui ne respecteront pas ces principes.

Nous vous remercions également de joindre à la facture des investigations complémentaires **le tableau type de répartition des coûts des investigations complémentaires** (page 38 du fascicule 1) en y apposant la mention « **certifié conforme** ».

Vous trouverez en page suivante des recommandations de GRDF pour la bonne intégration de vos investigations complémentaires portant sur les ouvrages gaz.

Nous vous remercions de la prendre en compte.

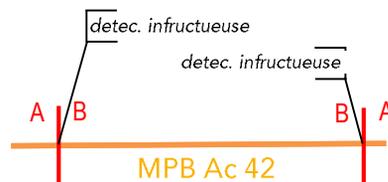
Pour une meilleure prise en compte de vos investigations complémentaires, merci de :

- ✓ Ne pas détecter un ouvrage identifié précédemment en Détection Infructueuse (DI)

Représentation dans le plan d'une détection infructueuse :



OU



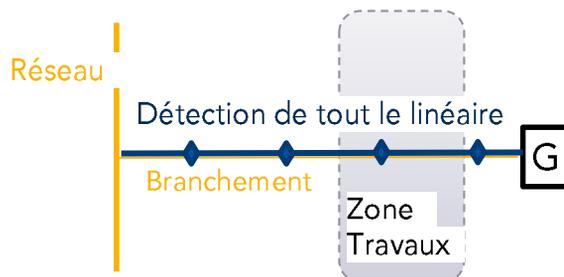
- ✓ Poursuivre la détection de 10 mètres au-delà du **séparateur de classe A/B** en cas d'écart de position du réseau en classe B.



◆ : Point de détection

- ✓ Détecter les branchements croisés par les travaux dans leur intégralité au-delà de la simple zone de travaux impactant le sol (ZTIS + 2m)

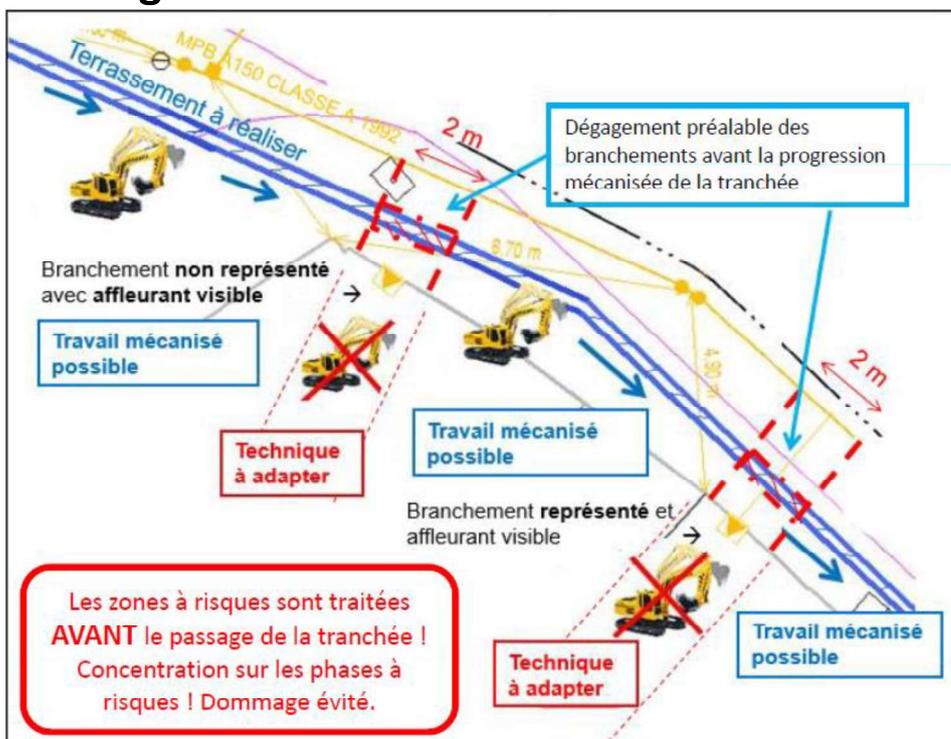
Zone de Travaux OU ZTIS+2m = Périmètre normal de l'IC



- ✓ Géoréférencer les ouvrages détectés + réaliser des levés de quelques affleurants Gaz issus du fond de plan fourni par GRDF
- ✓ Fournir un fichier de données géographiques au format [.DGN ou .DWG ou .DXF]
- ✓ Utiliser un système de projection standard [Lambert 93]

Recommandation spécifique - Travaux avec pose de réseaux -

Votre chantier a été identifié comme étant susceptible de contenir des travaux de pose de réseaux (Eau, Electricité, télécom, gaz assainissement...) sur une emprise importante. Le guide technique de travaux prévoit des recommandations et prescriptions associées (notamment RX-DBG) afin **d'éviter les endommagements de branchements gaz.**



Prescriptions du guide technique RX-DBG et TX-TER 2

Avant de réaliser le terrassement sur le linéaire d'une rue, vérifier si tous les branchements font l'objet d'un marquage.

Il est recommandé de **dégager les branchements avant la progression mécanisée de la tranchée.**

Si un branchement non localisé est trouvé en dehors de la bande de 1 m de part et d'autre de l'affleurant, un point d'arrêt doit être observé avec à minima l'appel à l'exploitant.



Veillez
aux
RÈGLES
du
MARQUAGE
qui préservent la
SÉCURITÉ !

Reportez-vous
AU GUIDE
d'application
de la
réglementation

www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr/

Savoir identifier Les éléments présents dans la rue et le réseau GRDF

Les principaux objets représentés sur un plan

Les principaux éléments du mobilier urbain que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

Trottoir, mur 	Poteau Telecom/elec. 	Avaloirs
Accès, seuil 	Arbre 	Plaque d'égout
Bâtiment 	Borne incendie 	Plaque Telecom

Les principaux éléments du réseau gaz que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

Coffret gaz en façade 	Dans la rue 	Armoire gaz 	Dans la rue
Coffrets gaz Enterrés 	Dans la rue 	Regards (Bouches) 	Dans la rue

Dispositifs Importants pour la sécurité

(article R554-30 du code de l'environnement)

(Susceptibles d'être manœuvrés **uniquement** par l'exploitant en cas de dommage)

Robinets (vannes) de réseau 	Dans la rue Regards ronds, ovales ou chambre GAZ
Une plaque de signalisation jaune indique leurs positions, elle comporte un Numéro.	

L'exécutant des travaux informe son personnel de la présence de ces organes de coupure et veille, pour ceux situés dans l'emprise du chantier, à conserver leur accessibilité et qu'ils ne soient pas dégradés ou rendus inopérants du fait de la réalisation des travaux (article R554-31 du code de l'environnement).

Les objets ne sont pas représentés à leur échelle normale.

Savoir identifier les éléments présents dans la rue et le réseau GRDF (suite)

	Cette borne indique la présence d'un réseau MPC à proximité.
	Les plaques de signalisation rectangulaires ou rondes fixées sur un mur permettent de déterminer la position d'un regard (bouche) de robinet et donc la présence d'un ouvrage. Attention, les regards (bouches) peuvent être recouverts de terre ou de goudron.
	Dans un coffret, la présence d'un détendeur indique que le branchement est raccordé à un réseau en Moyenne Pression B.

Lire et comprendre un plan GRDF

Réglementation travaux



Réf.: 2RDD0812 - Photos: GRDF (Philippe Houssin) / D.R.



Ce document présente les éléments de lecture et de compréhension d'un plan de réseau gaz GRDF grande échelle (1/200^e ou 1/500^e).

À travers ce guide de lecture, vous trouverez les éléments composant les fonds de plan, la représentation des réseaux et des branchements gaz ainsi que les règles pour la localisation.

Lire et comprendre un plan GRDF

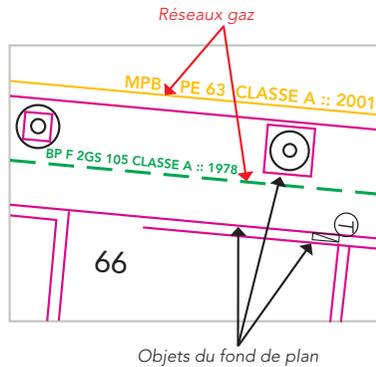
GRDF vient de vous remettre un plan au 1/200° ou au 1/500°.

Éléments composant le plan

Le plan se compose d'un fond de plan (comprenant des éléments de voirie et du bâti) et de réseaux de distribution du gaz.

Les réseaux gaz sont représentés selon deux nuances de vert et en orange selon la pression du réseau.

Dans le fond de plan, les bâtiments et les trottoirs sont représentés en noir, gris et magenta.

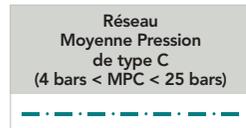
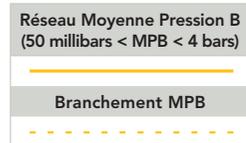
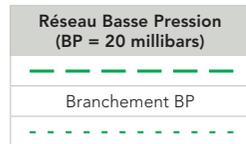


Dans l'exemple ci-contre, il y a deux types de réseaux gaz :

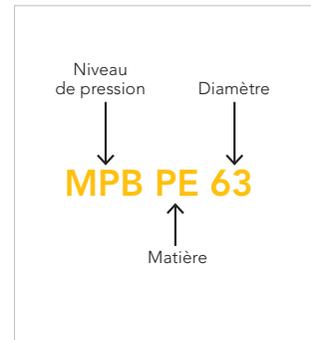
- Une canalisation de type BP en fonte ductile et de diamètre 105 mm.
- Une canalisation de type MPB en polyéthylène et de diamètre 63 mm.

Les réseaux et branchements

Représentation



Texte au-dessus de la canalisation



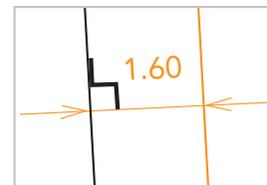
Les cotations

Les cotations sont utilisées pour repérer au sol la position des canalisations et des repères (mobilier urbain ou façades d'immeubles) visibles, fixes, et durables sur le terrain.

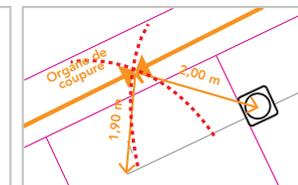
Ce qu'il faut savoir :

Les cotes peuvent avoir deux couleurs: la couleur noire ou la couleur du réseau. Un point du réseau peut être coté :

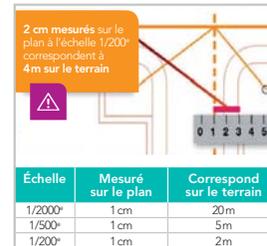
a) Perpendiculairement au mur.
Le réseau MPB (en orange) est coté par rapport à un point perpendiculaire au mur.



b) par triangulation prises par rapport à 2 points ou plus. Le réseau MPB (en orange) est coté par triangulation prises par rapport à 2 points: l'angle du mur et le centre de la plaque d'égout.



Échelle de présentation



Sur un plan au 1/200°

1 cm équivaut à 2 m sur le terrain.
À l'aide d'une règle graduée (kutch), mesurez la distance sur le plan entre 2 points. Selon l'échelle, la mesure effectuée sur le plan vous permet ainsi de connaître la distance réelle sur le terrain.

Ex. : 4 cm sur le plan correspond à 8 m sur le terrain.

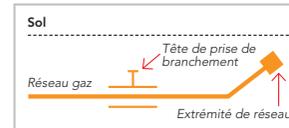


ATTENTION !
Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à la règle graduée indiquée sur le plan.



La profondeur

Sur le plan, elle est indiquée en mètres entre parenthèses dans les caractéristiques réseaux comme par exemple : **MPB PE 110 (0,70)...**



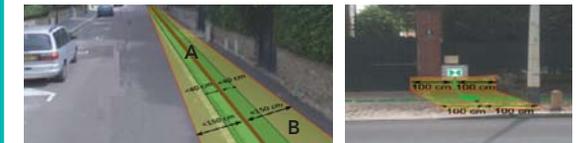
ATTENTION !
Certains accessoires et les extrémités de réseau peuvent être à une profondeur plus faible que celle du réseau.

Localiser une canalisation GRDF selon sa classe de précision

Pour les canalisations

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. (exception à Paris, les réseaux GRDF sont en classe A, sauf indications contraires en classe B ou C)

Classe de précision	Incertitude maximale de localisation. Le réseau ou tronçon se trouve, par rapport à sa position cartographique, dans un fuseau :	Pour les tronçons de réseau qui ont une classe de précision différente de celle du plan, la classe de précision figure dans les caractéristiques réseau comme suit :
A	<ul style="list-style-type: none"> • Inférieur ou égal à 40 cm pour les réseaux rigides en acier, cuivre, fonte ou tôle bitumée. • Inférieur ou égal à 50 cm pour les réseaux en PE (polyéthylène). 	Le terme CLASSE A est inséré en toutes lettres dans les caractéristiques associées aux tronçons en classe A. MPB PE 63 CLASSE A :: 2001. Des séparateurs de classe indiquent les limites des tronçons en Classe A
B	Inférieur ou égal à 1m50.	Sans indication de classe dans les caractéristiques réseaux, le tronçon est en classe B par défaut, sauf indication classe C. (la classe B est parfois indiquée)
C	La position du réseau ou du tronçon de réseau n'est pas connu avec précision.	Série de ???, ou termes position incertaine, supposée, inconnue, approximative...



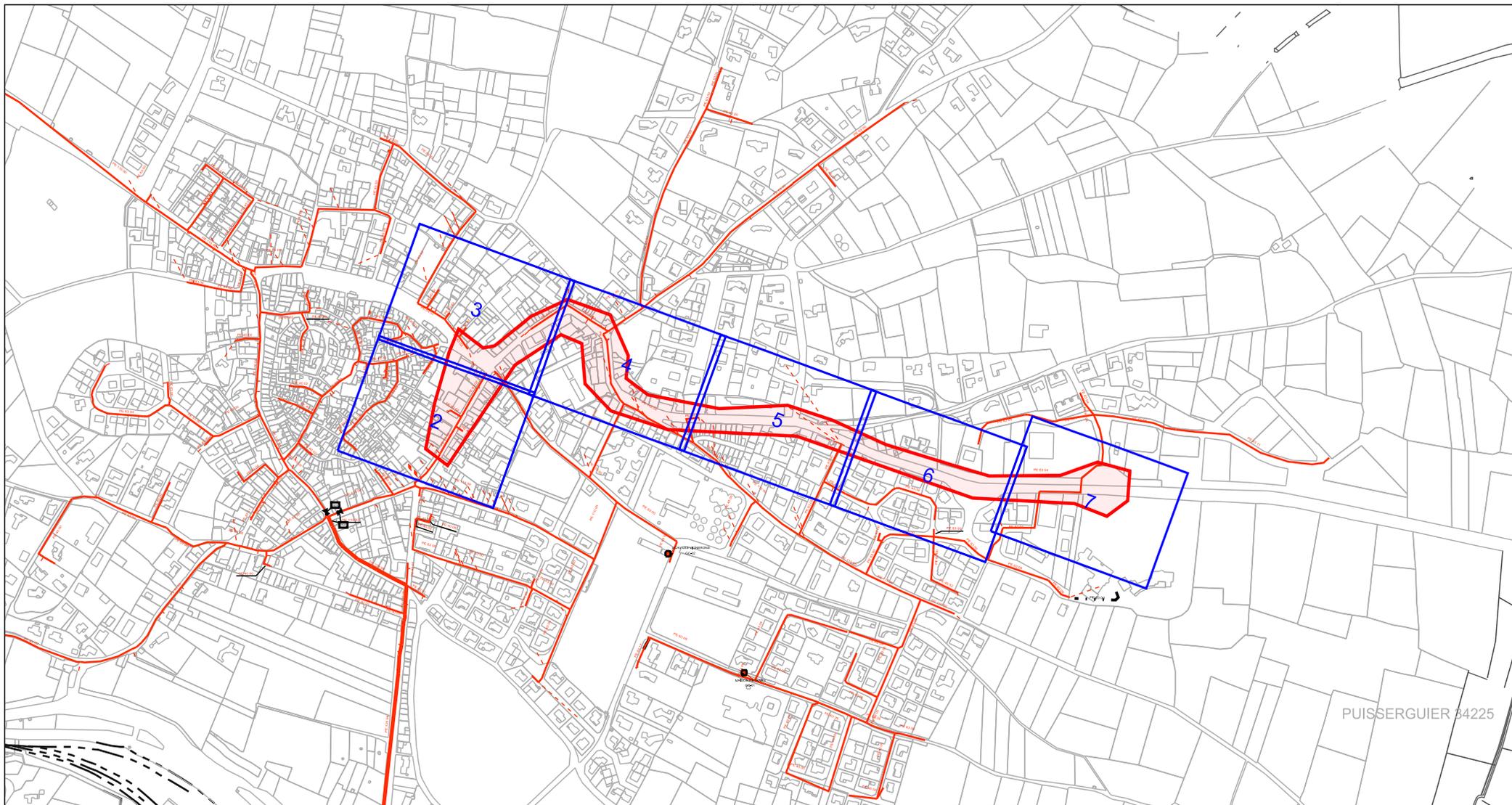
Pour les branchements

Tous les branchements présents dans l'emprise des travaux sont rattachés au réseau principal représenté et pourvus d'affleurants (coffrets ou regards [bouches]) visibles depuis le domaine public. S'ils ne sont pas cartographiés, les branchements se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre par rapport à l'axe de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, ils sont dans une bande de 1 m de part et d'autre du tracé, ou dans une bande de largeur 0,5 m (0,4 m) de part et d'autre s'ils sont indiqués en classe A (ou CL A). En conséquence, les techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications §3.4, §5.2.7, la fiche RX-DBG et le §5.4.2 du guide technique Version 2017 relatif aux travaux à proximité de réseaux.



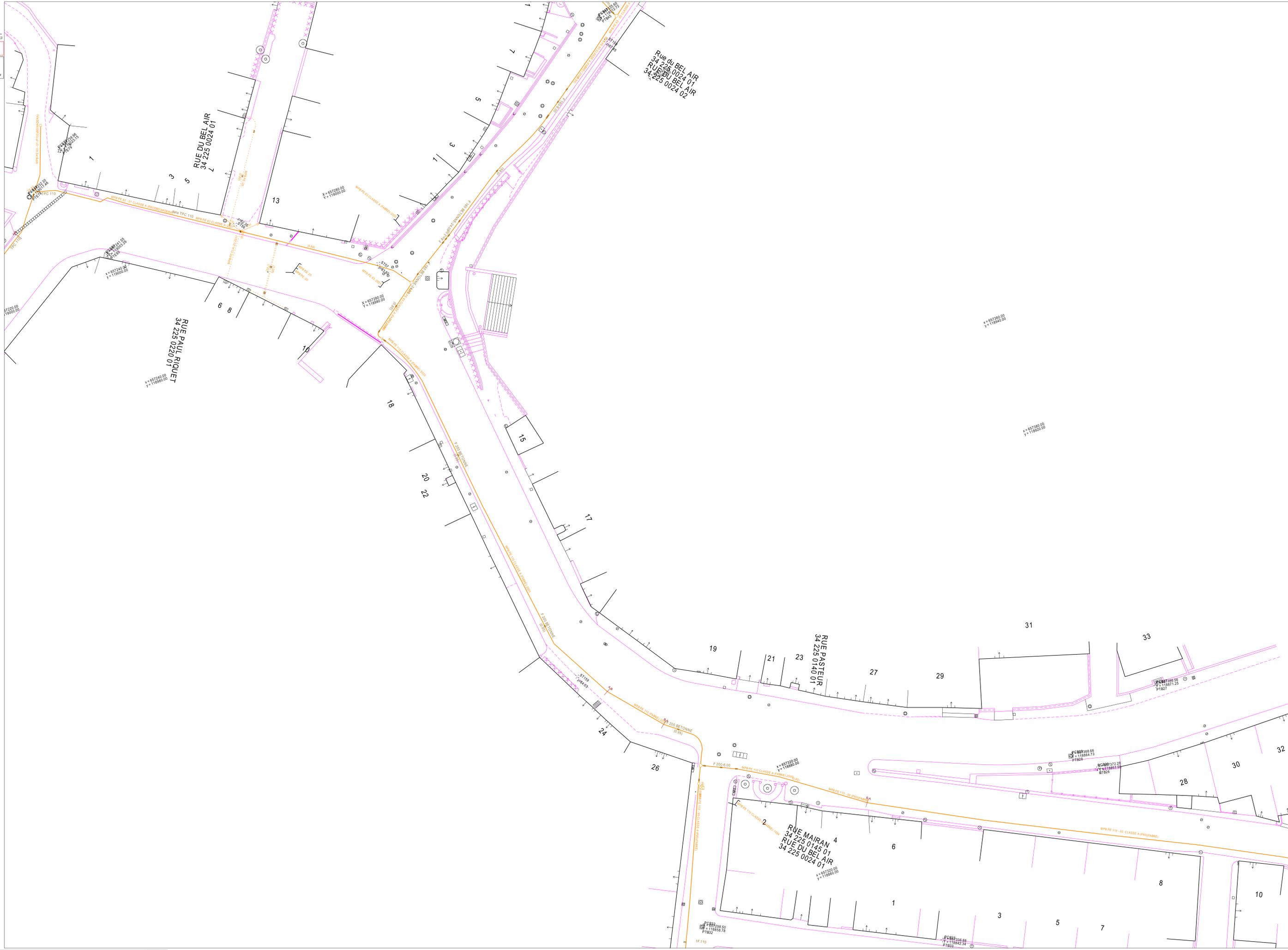
ATTENTION !
Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret et l'immeuble. Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au-dessus de la génératrice supérieure du réseau.

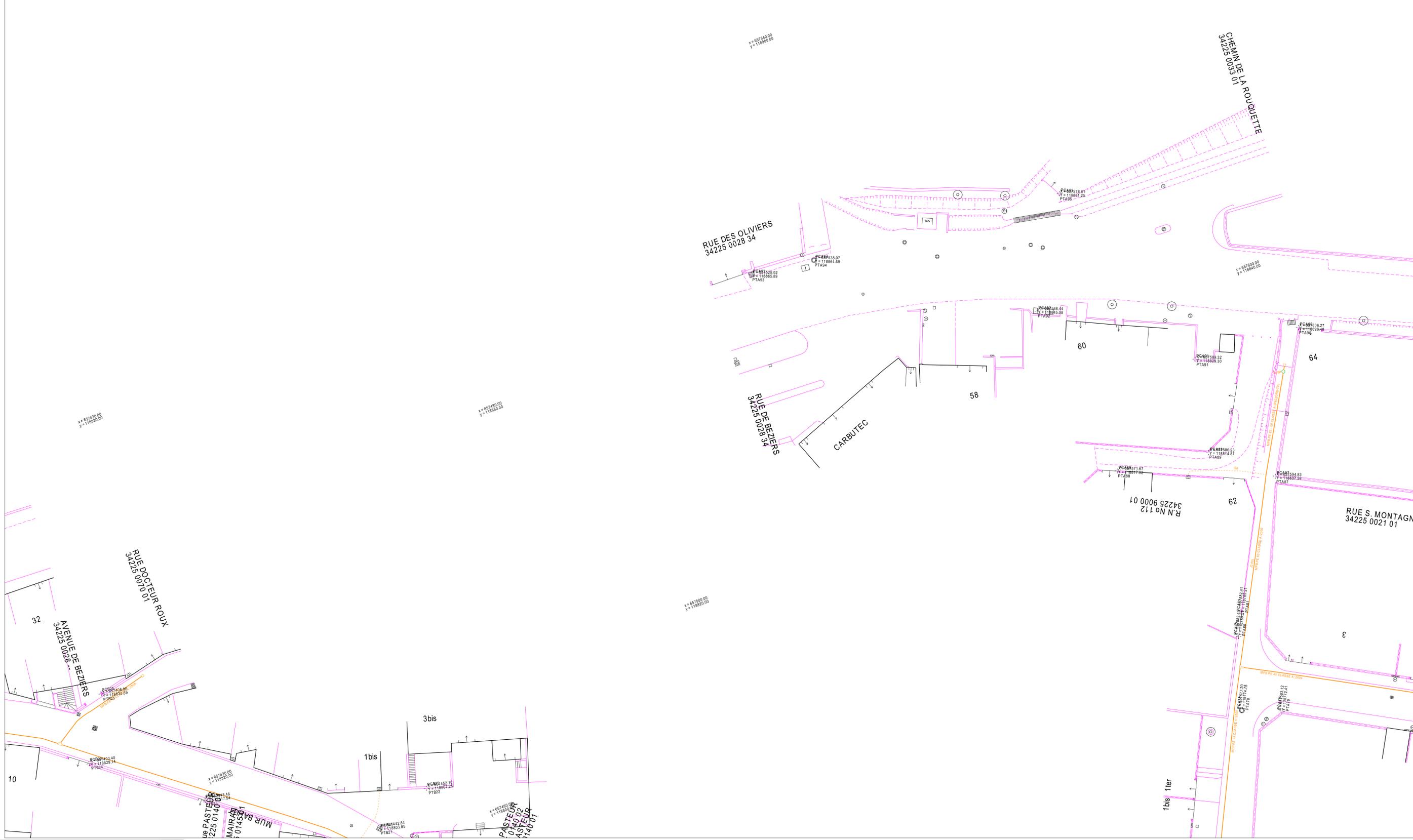
Ce plan représente l'assemblage des plans de précision ci-après.
Il ne peut en aucun cas être utilisé pour repérer nos ouvrages.



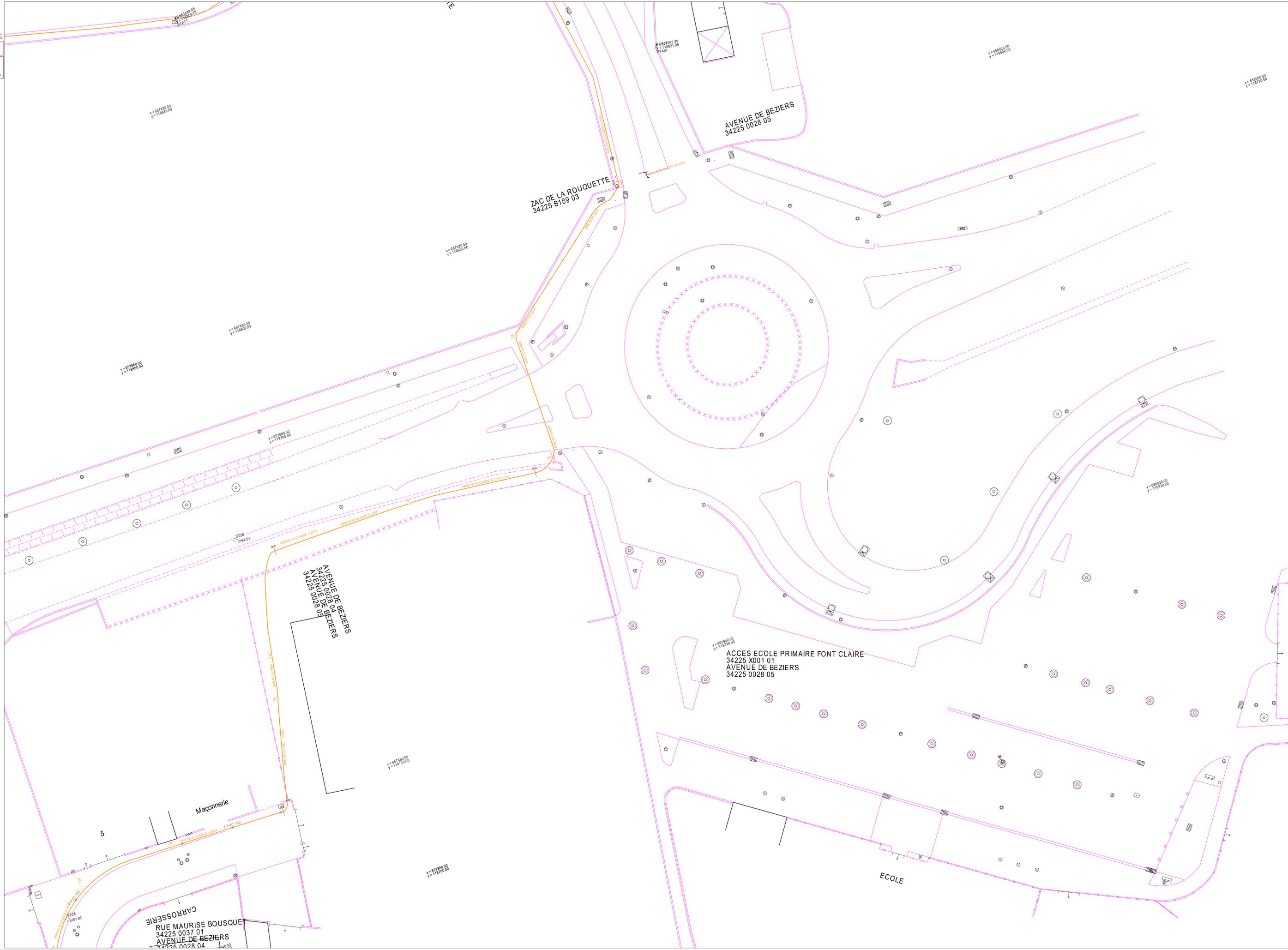
Point Géoréférencé 1	Page PG 1	Point Géoréférencé 2	Page PG 2	Point Géoréférencé 3	Page PG 3
703166.129; 6252012.769	2	703174.273; 6252005.681	2	703181.083; 6251996.727	2











Vous trouverez ci-joint
le listing des clients connus
sur la zone de votre DT/DICT



VIGILANCE BRANCHEMENT



En 2017, 75 % des dommages aux ouvrages enterrés avec fuite concernent les branchements gaz.

Ceux construits avant 2000 ne sont pas systématiquement reportés en cartographie.

TRAVAILLER EN SECURITE A L'APPROCHE DE BRANCHEMENTS GAZ

Que le branchement soit ou non cartographié, il est nécessaire de réaliser une opération de localisation afin de connaître plus précisément sa position dans la zone d'incertitude soit une bande de 1m de part et d'autre du tracé théorique le plus court reliant l'affleurant à l'ouvrage principal ou du tracé cartographié.



En complément de l'analyse des plans remis avec le récépissé et des affleurants présents sur le terrain, nous vous mettons à disposition la liste des branchements gaz.

Listing clients sur la commune de : **PUISSERGUIER**



liste des adresses présentes dans notre fichier des clients au 12 decembre 2019 .

N° 21 AV PAUL RIQUET

N° 1 AVENUE DE BEZIERS

N° 6 AVENUE DE BEZIERS

N° 8 AVENUE DE BEZIERS

N° 9 AVENUE DE BEZIERS

N° 10 AVENUE DE BEZIERS

N° 20 AVENUE DE BEZIERS

N° 26 AVENUE DE BEZIERS

N° 30 AVENUE DE BEZIERS

N° 36 AVENUE DE BEZIERS

N° 60 AVENUE DE BEZIERS

N° 64 AVENUE DE BEZIERS

N° 2 BOULEVARD JEAN JAURES

N° 5 BOULEVARD JEAN JAURES

N° 7 BOULEVARD JEAN JAURES

N° 8 BOULEVARD JEAN JAURES

N° 11 BOULEVARD JEAN JAURES

N° 2 BOULEVARD VICTOR HUGO

N° 6 BOULEVARD VICTOR HUGO

N° 4 PLACE DE LA REPUBLIQUE

N° 1 RUE BEL AIR

N° 3 RUE BEL AIR

N° 2 B RUE GEORGES PUJOL

N° 4 RUE GEORGES PUJOL

N° 2 RUE PASTEUR

N° 8 RUE PAUL RIQUET

Listing clients sur la commune de : **PUISSERGUIER**



liste des adresses présentes dans notre fichier des clients au 12 decembre 2019 .

N° 10 RUE PAUL RIQUET

N° 0 AVENUE DE BEZIERS (ZAE LA ROUQUETTE 2)

N° 0 AVENUE DE BEZIERS (ZAE LA ROUQUETTE 2)

N° 0 RUE BEL AIR (

N° 0 RUE BEL AIR (

N° 0 RUE GEORGES PUJOL (

N° 0 RUE PASTEUR (

GRDF DRSO DIEM OCCIMED

BP 70725

16 RUE DE SEBASTOPOL

5PB1

31007 TOULOUSE

France

Tél : +33534458320

Fax : +33534458303

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2005015576. 200501RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :**RECOMMANDATIONS GENERALES LIEES AUX PLANS JOINTS**

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT : avant toute impression des plans joints, assurez vous qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression. - Le format papier des pages à imprimer figure sur chaque plan A4 A3 A2 A1 ou A0. - Le format des plans grande échelle utilisé par GRDF respecte la capacité d'impression maximale que vous avez déclarée dans votre déclaration. Le format A4 est retenu si vous avez sélectionné A4 comme étant votre capacité maximale d'impression ou par défaut en absence de sélection.

PRESENCE D'INCERTITUDES SUR LA POSITION D'OUVRAGES : il existe dans l'emprise de vos travaux ou à proximité de celle-ci, des ouvrages gaz dont l'incertitude de position peut-être assimilée à celle de la classe C. Ces ouvrages sont indiqués par un texte de type "position incertaine" ou par une série de points d'interrogations. Ces textes, ou symboles, sont entourés sur les plans de détails joints.

RECOMMANDATIONS GENERALES de GRDF, OU RECOMMANDATIONS LIEES AUX OUVRAGES**RECOMMANDATIONS LIEES AUX BRANCHEMENTS :**

Les branchements sont identifiables par leurs affleurants visibles. S'ils ne sont pas cartographiés, ils se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, le fuseau de même largeur suit le tracé représenté. En conséquence, les

techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications des chapitres §3.4 et § 5.2.7 et la fiche RX-DBG, et § 5.4.2 du guide technique relatif aux travaux à proximité de réseaux.

Attention : Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret.

Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.

VIGILANCE AUX BRANCHEMENTS PONCTUELLEMENT SANS AFFLEURANTS :

Attention, soyez attentif aux éventuels branchements non cartographiés en cas de terrassement dans une zone de desserte gaz : il est toujours possible que l'affleurant d'un branchement ne soit pas visible au moment où vont s'effectuer les travaux (ex : coffret gaz recouvert par un coffrage d'une devanture de magasin, terre ayant recouvert un regard situé dans le sol, végétation masquant un regard initialement visible).

Si vous avez un doute sur la présence éventuelle de branchements dans la zone où vous effectuez des travaux, contactez GRDF qui viendra faire des mesures de localisation sur site.

Responsable : DURBAN CATHERINE

Tél : +33559586353

Date : 31/01/2020

Signature :

GRDF DRSO DIEM OCCIMED

BP 70725

16 RUE DE SEBASTOPOL

5PB1

31007 TOULOUSE

France

Tél: +33534458320

Fax: +33534458303

**COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°****2005015576. 200501RDT02****Veillez prendre en compte les commentaires suivants :****LES DISPOSITIFS AVERTISSEURS**

Nous attirons votre attention sur le fait que certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements et équipements ou accessoires) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur. Il convient donc d'avoir toujours à l'esprit que la présence d'un dispositif avertisseur, au-dessus de l'ouvrage de distribution de gaz, n'est pas systématique :

- C'est le cas des ouvrages anciens enterrés, notamment avant septembre 1994*, ainsi que des ouvrages « tubés » ou posés par des techniques de travaux sans tranchée ou encore des ouvrages en fonte ou des branchements en plomb. (* date NFP 98-331)
- D'une manière générale, l'absence de dispositif avertisseur peut être aussi due au fait que celui-ci ait été retiré par des tiers et non remis en place lors de travaux ultérieurs à la pose des ouvrages.
- En cas de présence de grillage avertisseur, la distance du grillage à l'ouvrage n'est en aucun cas garantie

RECOMMANDATIONS PROFONDEURS DES OUVRAGES

Si aucune profondeur minimale réglementaire de pose n'est indiquée dans la colonne « profondeur mini » à la rubrique « Emplacement de nos réseaux / ouvrages » du récépissé (CERFA N°14435) et si aucune profondeur spécifique n'est indiquée sur le plan, il y a lieu de considérer pour les ouvrages posés à partir du 23 octobre 2004 que la profondeur réglementaire de pose est au moins égale à 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression supérieure à 4 bar quel que soit l'emplacement, 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous chaussée ou zone de stationnement existante, 0,60 m pour des canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous trottoir, accotement.

En toutes hypothèses :

- les profondeurs auxquelles ont été enterrés les ouvrages et branchements situés dans l'emprise du projet de travaux ont pu varier depuis la date de pose
- l'incertitude maximale sur la profondeur d'un tronçon ou d'un branchement est relative à la classe de précision indiquée pour ce tronçon ou ce branchement.

DISPOSITIFS AVERTISSEURS SPECIFICITE : ATTENTION, dans l'emprise des travaux, ou à proximité, sont situés des ouvrages probablement non dotés de dispositif avertisseur (grillage jaune). Les ouvrages antérieurs à 1985 sont particulièrement concernés (l'année des ouvrages est indiquée dans les textes le long des réseaux ; exemple 1978 dans "MPB AC 112 : 1978"). Le risque d'absence de dispositif avertisseur concerne également les branchements. Il convient de prévoir des sondages ou des

Responsable : DURBAN CATHERINE

Tél: +33559586353

Date: 31/01/2020

Signature :

GRDF DRSO DIEM OCCIMED

BP 70725

16 RUE DE SEBASTOPOL

5PB1

31007 TOULOUSE

France

Tél: +33534458320

Fax: +33534458303

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2005015576. 200501RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

localisations en techniques douces et de signaler aux équipes intervenantes l'absence probable de dispositif avertisseur.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

POSE DE RESEAU et CROISEMENT ou LONGEMENT D'OUVRAGES GAZ : Vous prévoyez la pose d'ouvrages qui vont croiser ou longer des ouvrages gaz et notamment des **BRANCHEMENTS**. Si les travaux sont réalisés par des moyens mécanisés, le guide technique prévoit de dégager les branchements avant la progression mécanisée de la tranchée. Merci de prendre en compte cette recommandation importante pour la sécurité, ou de la faire prendre en compte dans vos marchés de travaux. Par ailleurs, dans la zone d'intersection du fuseau d'un branchement d'ouvrage marqué dans la classe de précision A (sur plan ou après investigations complémentaires ou mesures de localisation), l'emploi d'une technique, comme la pelle mécanique, susceptible d'endommager l'ouvrage est interdit par le §5.3.1 du guide de technique.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

Responsable : **DURBAN CATHERINE**

Tél: +33559586353

Date: **31/01/2020**

Signature :

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination
Numéro / Voie
Code postal / Commune
Pays

OTEIS OTEIS-MONPELLIER
1300 Avenue Albert Einstein
34000 MONPELLIER
France

N° consultation du téléservice : 2020012706170D61

Référence de l'exploitant : 2005015578.200501RDT02

N° d'affaire du déclarant : GC34. I. 0014

Personne à contacter (déclarant) : FAUSSURIER El oi

Date de réception de la déclaration : 27/01/2020

Commune principale des travaux : 34620 PUISSERGUIER

Adresse des travaux prévus : RD612

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ENEDIS-DRLARO-AREX POLE DICT Exploi tar

Personne à contacter : ESCARTI Davi d

Numéro / Voie : 1 Rue de Verdun

Lieu-dit / BP : _____

Code Postal / Commune : 30900 NIMES

Tél. : +33467077156

Fax : _____

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

- Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : Plans joints Echelle (1) : _____ Date d'édition (1) : _____ Sensible : Prof. règl. mini (1) : 65 cm Matériau réseau (1) : _____

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____ cm

- Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
- ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

- Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

- (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

- Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Des branchements souterrains sans affleurant et/ou aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans l'enceinte prise des travaux déclarés.

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.1, 6.1 et 6.2 du guide (Fascicule 2)

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Merci de vous reporter aux recommandations techniques relatives aux distances d'approche lors de vos travaux.

Dispositifs importants pour la sécurité : _____

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0176614701

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de l'Hérault 0467103418

Responsable du dossier

Nom : ESCARTI Davi d

Désignation du service : Bureau Exploitation VA

Tél : +33 467077156

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : TRIBA Abdelhak

Signature : _____

Date : 29/01/2020 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 4

Avertissement relatif à l'amélioration de la cartographie des réseaux dans l'emprise des projets de travaux :

Les plans ci-joints des réseaux que nous exploitons comportent, dans l'emprise des travaux prévus, un ou plusieurs tronçons non conformes aux dispositions du 6° du I de l'article 7 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution (voir le plan et sa légende).

En application du 2° de l'article 7-1 de ce même arrêté, si l'emprise des travaux prévus affectant le sol (terrassement, enfoncement, forage, décapage, compactage ...) dépasse 100 m², vous devez en tant que responsable de projet procéder en phase projet à des investigations complémentaires à notre charge pour porter à la classe A les tronçons qui n'y sont pas, branchements inclus. Ces investigations complémentaires doivent être confiées à un prestataire certifié. Elles sont limitées à la zone constituée de l'emprise où sont effectivement prévus des travaux affectant le sol et de tous points situés à moins de 2 m de cette emprise.

Leurs résultats doivent nous être transmis sous la forme définie à l'article 15 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié, à l'adresse électronique suivante : « enedis@retours-ic.protys.fr »

Vous voudrez bien joindre au résultat des investigations complémentaires la facture à notre charge, établie au prorata de la longueur des ouvrages dont nous sommes exploitants initialement non rangés dans la classe A, branchements inclus. La longueur des ouvrages à reporter dans la facture est celle mentionnée dans le compte rendu d'investigations complémentaires du prestataire certifié.

Les modalités pour la réalisation des investigations complémentaires sont décrites dans les pages suivantes.

Annexe 6 - Créé par Arrêté du 26 octobre 2018 - art. 2

Faire une Investigation Complémentaire sur les réseaux d'Enedis

Document à destination des responsables de projet et de leurs sous-traitants réalisant des Investigations Complémentaires (IC).

Vous êtes responsable de projet. Il se peut que vous ayez des IC à réaliser (voir réponse DT ci-jointe). Si tel est le cas, la réalisation d'IC sur le réseau d'Enedis impose une demande d'accès au réseau ; vous et votre sous-traitant mandaté devrez avoir connaissance des informations qui figurent dans ce document.

Ces informations vous sont également nécessaires pour ajouter, dans vos commandes ou marchés d'IC, toutes les précisions utiles pour réaliser des IC sur le réseau d'Enedis.

La prise en charge financière par Enedis de ces IC (à partir du 01/01/2020) ne sera possible que si ces règles de détection et d'accès au réseau ont été respectées, et sous réserve que les contrôles d'Enedis en confirment la qualité.

Il vous incombera de nous transmettre le résultat de ces IC *via* l'adresse mail unique suivante : enedis@retours-ic.protys.fr, en spécifiant **le numéro de consultation dans l'objet du mail**.

Comment faire une IC sur les réseaux Enedis ?

p.3

Besoin ponctuel
= accès ponctuel au réseau

p.4

Démarche à suivre

Contacter le bureau
d'exploitation local

p.5



Faire une demande
d'accès payant

p.6

Recevoir et payer
la facture



Après paiement de
la facture, convenir
d'une date
d'intervention

RDV sur site pour
procéder à la
détection avec la
présence d'un agent
Enedis

Besoin récurrent
= accès conventionné

p.4

Démarche à suivre

Contacter l'agence
cartographique locale
Qui vous accompagnera
dans le processus de
signature de la convention

p.7

Préparer les
documents relatifs
à la convention



Effectuer le
cursus de stages

Si vous n'avez pas de personnel
ayant déjà validé le cursus

p.8

Signer la convention

Pour chaque accès au réseau :

Transmission d'un planning hebdomadaire au
moins une semaine avant les travaux

CES ACCES SONT GRATUITS

Pas de présence d'un agent Enedis

Les responsables de projet transmettront le résultat de ces IC à Enedis.
Elles pourront, à partir du 01/01/2020, être facturées à Enedis sous réserve de respecter les
conditions du Guide Technique (p.3) et des articles 9 et 15 de l'arrêté du 15/02/2012

Décret DT/DICT – extrait du guide technique

Le guide technique du décret DT/DICT (Fascicule 2) précise les modes de détection autorisés pour les réseaux électriques (voir extraits ci-dessous) :

4.2.3.2 DÉTECTION PAR RADAR GÉOLOGIQUE

c) Recommandations et prescriptions

Prescription

- dans le cas d'investigations complémentaires pour identifier un réseau électrique dans des zones où plusieurs réseaux sont présents, avec des risques d'erreur sur leur identification respective : appliquer obligatoirement la méthode électromagnétique avec raccordement direct plutôt qu'un radar géologique, ou en plus de celui-ci.

4.2.3.3 DÉTECTION PAR MÉTHODE ÉLECTROMAGNÉTIQUE

c) Recommandations et prescriptions

Prescription

- Lorsque la méthode électromagnétique est utilisée pour la réalisation d'investigations complémentaires sur des réseaux électriques, l'emploi du mode actif avec raccordement direct est obligatoire afin d'obtenir les meilleures assurances sur la correspondance entre l'élément détecté et son identification parmi les différents réseaux présents dans la zone, dès lors que l'exploitant permet l'accès aux affleurants du réseau concerné de façon non discriminatoire, dans des conditions techniques et de délai convenables.

En conséquence, pour toute détection par méthode électromagnétique, un accès au réseau d'Enedis est nécessaire pour pouvoir raccorder le matériel d'injection. Il existe deux façons d'obtenir cet accès aux affleurants du réseau :

- Un accès ponctuel
- Un accès permanent

➔ Voir détails page suivante

Trouver une solution adaptée à votre besoin

Besoin ponctuel = Accès ponctuel au réseau (payant)

Particulièrement adapté aux entreprises ayant peu d'interventions de détection à produire.

➔ **Correspondant au cas des entreprises de détection répondant à des commandes ponctuelles d'IC d'un Responsable de Projet.**

Enedis propose aux entreprises de détection d'avoir un accès à son réseau en toute sécurité avec la présence d'un de ses agents.

Ce dernier fera tous les gestes techniques de raccordement au réseau et restera durant la durée de la prestation.

Dans ce cadre, l'habilitation B0-H0 est nécessaire pour accompagner le technicien d'Enedis dans l'environnement d'ouvrages électriques sous tension et pour identifier les risques liés à ses déplacements et ses gestes dans ce milieu .

Cette prestation est facturée à l'entreprise de détection qui en fait la demande.

Besoin récurrent = Accès permanent au réseau (gratuit)

Particulièrement adapté aux entreprises ayant beaucoup d'interventions de détection à produire.

➔ **Correspondant au cas des entreprises de détection ayant passé un marché d'IC avec un Responsable de Projet.**

Enedis propose aux entreprises de détection qui le souhaitent d'avoir un accès à son réseau en autonomie (sans demande d'accès ponctuel).

Pour ce faire, l'entreprise de détection devra faire suivre à ses salariés un cursus de formation spécifique et signer une convention avec les Directions Régionales Enedis correspondant à la localisation de ses marchés.

Une fois cette convention signée, l'entreprise enverra en semaine n au Bureau d'Exploitation local concerné son planning d'interventions de la semaine n+1.

Dans ce cas les accès seront gratuits et votre opérateur interviendra sans la présence d'un agent Enedis.

Accès ponctuel

Contactez l'interlocuteur Enedis local correspondant à votre lieu d'intervention pour obtenir un accès ponctuel au réseau

Code Postal	Département	Adresse mail pour un accès ponctuel
01	Ain	lyon-e-exploit@enedis-grdf.fr
02	Aisne	ure-picardie-drdict@enedis-grdf.fr
03	Allier	auv-dtdict@enedis-grdf.fr
04	Alpes-de-Hte-Provence	pads-dict@enedis.fr
05	Hautes-Alpes	pads-dict@enedis.fr
06	Alpes-Maritimes	urepaca-am-ger-cex@enedis-grdf.fr
07	Ardèche	sirho-drome-exp-reseau-nord@enedis-grdf.fr
08	Ardennes	car-dtdict@enedis.fr
09	Ariège	mps-arex-dtdict@enedis.fr
10	Aube	car-dtdict@enedis.fr
11	Aude	urelaro-bexaccs@enedis-grdf.fr
12	Aveyron	aveyron-m-ce-arr@enedis-grdf.fr
13	Bouches-du-Rhône	pads-dict@enedis.fr
14	Calvados	cpa14@enedis.fr
15	Cantal	auv-dtdict@enedis-grdf.fr
16	Charente	drpch-cpa@enedis.fr
17	Charente-Maritime	drpch-cpa@enedis.fr
18	Cher	cen-hypervision@enedis.fr
19	Corrèze	lim-cpa19@enedis.fr
21	Côte-d'Or	cotedor-pilotage@enedis-grdf.fr
22	Côtes-d'Armor	bzh-bex-229@enedis.fr
23	Creuse	lim-cpa23@enedis.fr
24	Dordogne	aqn-dtdict@enedis.fr
25	Doubs	ureafc-bex@enedis-grdf.fr
26	Drôme	sirho-drome-exp-reseau-nord@enedis-grdf.fr
27	Eure	cpa27@enedis.fr
28	Eure-et-Loir	cen-hypervision@enedis.fr
29	Finistère	bzh-bex-229@enedis.fr
30	Gard	urelaro-bexaccs@enedis-grdf.fr
31	Haute-Garonne	mps-arex-dtdict@enedis.fr
32	Gers	mps-arex-dtdict@enedis.fr
33	Gironde	aqn-dtdict@enedis.fr
34	Hérault	urelaro-bexaccs@enedis-grdf.fr
35	Ille-et-Vilaine	bzh-bex-356@enedis.fr
36	Indre	cen-hypervision@enedis.fr
37	Indre-et-Loire	cen-hypervision@enedis.fr
38	Isère	alp-arex-access@enedis.fr
39	Jura	ureafc-bex@enedis-grdf.fr
40	Landes	pyl-dtdict@enedis.fr
41	Loir-et-Cher	cen-hypervision@enedis.fr
42	Loire	sirho-drome-exp-reseau-nord@enedis-grdf.fr
43	Haute-Loire	auv-dtdict@enedis-grdf.fr
44	Loire-Atlantique	pdl-detection@enedis.fr
45	Loiret	cen-hypervision@enedis.fr
46	Lot	lot-e-are-46@enedis-grdf.fr
47	Lot-et-Garonne	aqn-dtdict@enedis.fr

Code Postal	Département	Adresse mail pour un accès ponctuel
48	Lozère	aveyron-m-ce-arr@enedis-grdf.fr
49	Maine-et-Loire	pdl-detection@enedis.fr
50	Manche	cpa50@enedis.fr
51	Marne	car-dtdict@enedis.fr
52	Haute-Marne	car-dtdict@enedis.fr
53	Mayenne	pdl-detection@enedis.fr
54	Meurthe-et-Moselle	lor-arex-54@enedis.fr
55	Meuse	lor-arex-55@enedis.fr
56	Morbihan	bzh-bex-356@enedis.fr
57	Moselle	lor-arex-57@enedis.fr
58	Nièvre	urebourgogne-gpil-nievre@enedis-grdf.fr
59	Nord	npdc-arex-clients-prestations@enedis.fr
60	Oise	ure-picardie-drdict@enedis-grdf.fr
61	Orne	cpa61@enedis.fr
62	Pas-de-Calais	npdc-arex-clients-prestations@enedis.fr
63	Puy-de-Dôme	auv-dtdict@enedis-grdf.fr
64	Pyrénées-Atlantiques	pyl-dtdict@enedis.fr
65	Hautes-Pyrénées	pyl-dtdict@enedis.fr
66	Pyrénées-Orientales	urelaro-bexaccs@enedis-grdf.fr
67	Bas-Rhin	ureafc-bex@enedis-grdf.fr
68	Haut-Rhin	ureafc-bex@enedis-grdf.fr
69	Rhône	lyon-e-exploit@enedis-grdf.fr
70	Haute-Saône	ureafc-bex@enedis-grdf.fr
71	Saône-et-Loire	urebourgogne-gpil-bds@enedis-grdf.fr
72	Sarthe	pdl-detection@enedis.fr
73	Savoie	alp-arex-access@enedis.fr
74	Haute-Savoie	alp-arex-access@enedis.fr
75	Paris	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
76	Seine-Maritime	cpa76@enedis.fr
77	Seine-et-Marne	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
78	Yvelines	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
79	Deux-Sèvres	drpch-cpa@enedis.fr
80	Somme	ure-picardie-drdict@enedis-grdf.fr
81	Tarn	uremidipyren-gex-tarn@enedis-grdf.fr
82	Tarn-et-Garonne	uremidipyren-aretgl-gex82@enedis-grdf.fr
83	Var	caz-bex-var@enedis-grdf.fr
84	Vaucluse	pads-dict@enedis.fr
85	Vendée	pdl-detection@enedis.fr
86	Vienne	drpch-cpa@enedis.fr
87	Haute-Vienne	lim-cpa87@enedis.fr
88	Vosges	lor-arex-88@enedis.fr
89	Yonne	yonne-gpil@enedis-grdf.fr
90	Territoire de Belfort	ureafc-bex@enedis-grdf.fr
91	Essonne	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
92	Hauts-de-Seine	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
93	Seine-Saint-Denis	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
94	Val-de-Marne	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
95	Val-d'Oise	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr

Accès ponctuel

Faire une demande d'accès facturé

La demande doit contenir les informations suivantes :

- **Enedis proposant 2 forfaits d'intervention** (demi-journée – 3h30 ; journée – 7h), vous devrez estimer le temps pendant lequel vous aurez besoin d'un exploitant et ainsi demander le forfait adapté. Il restera impérativement pendant toute la durée de l'intervention :
 - Il accompagnera votre opérateur de détection et réalisera tous les gestes nécessitant un accès au réseau : ouverture de coffrets réseaux, branchements, postes HTA/BT, et nappage/habillage des pièces nues sous tension ;
 - Il posera/déposera le matériel d'injection de votre générateur successivement aux différents points de l'ouvrage où votre opérateur souhaite pouvoir injecter. Votre opérateur devra avoir un appareil en bon état, avec sa notice d'utilisation et les contrôles métrologiques associés.

A savoir : une facture sera directement envoyée ainsi que la notice explicative qui précisera les responsabilités respectives de votre opérateur (responsable des conditions d'utilisation de son matériel) et celles de l'agent Enedis (responsable de la maîtrise du risque électrique sur le chantier).

■ Les références de l'entreprise :

- Nom de l'entreprise
- Adresse (rue, CP, commune)
- Email
- Nom de l'interlocuteur
- N° de SIRET
- Mode de communication : dématérialisé (à privilégier) ou courrier

■ La période demandée pour le rendez-vous sur site.

A noter :



Le délai d'obtention de la facture est généralement de l'ordre d'une semaine, le tarif sera d'environ 270 € pour la demi-journée et 540 € pour la journée (hors nuits, week-ends et jours fériés).



Le délai d'obtention d'un rendez-vous sur site est généralement de l'ordre de 3 semaines, après paiement de la facture. Il est recommandé d'utiliser le virement comme moyen de paiement (plutôt que le chèque) pour optimiser les délais.

Accès permanent

Contactez l'agence cartographie locale pour être accompagnés vers la signature d'une convention

Direction régionale Enedis	Adresse mail pour les conventions
Alpes (38, 73, 74)	alp-cartosialp-elec@enedis-grdf.fr
Alsace Franche-Comté (25, 39, 67, 68, 70, 90)	ureafc-cartographie@enedis-grdf.fr
Aquitaine Nord (24, 33, 47)	agn-carto-detection-aquitainenord@enedis.fr
Auvergne (15, 43, 63, 03)	carto.auvergne@mapmag.fr
Bourgogne (21, 58, 71, 89)	brgne-appuis-detection-acp@enedis-grdf.fr
Bretagne (22, 29, 35, 56)	bzh-interface@enedis.fr
Centre Val-de-Loire (18, 28, 36, 37, 41, 45)	sregacl-centre-carto@enedis-grdf.fr
Champagne Ardennes (10, 51, 52, 08)	urecar-guichetcarto@enedis-grdf.fr
Côte d'Azur (83, 06)	var-si-carto@enedis-grdf.fr
Ile de France Est (77, 91, 93, 94)	idfe-carto@enedis.fr
Ile de France Ouest (78, 92, 95)	idfo-detection-adp@enedis.fr
Languedoc Roussillon (11, 30, 34, 66)	laro-conventioncarto@enedis.fr
Limousin (19, 23, 87)	sregacl-cartohv@enedis.fr
Lorraine (54, 55, 57, 88)	lor-prestation-carto@enedis.fr
Midi Pyrénées Sud (31, 32, 09)	mps-carto-cellule-detect@enedis.fr
Nord Midi Pyrénées (12, 46, 48, 81, 82)	drnmp-portail-detection@enedis.fr
Nord-Pas-de-Calais (59, 62)	drnpdc-carto@enedis.fr
Normandie (14, 27, 50, 61, 76)	ucfnormandie-carto-znc@enedis-grdf.fr
Paris (75)	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr

Pour signer une convention d'accès au réseau, contactez l'agence cartographie régionale à l'adresse ci-dessous correspondant au département où vous souhaitez réaliser les IC.



Direction régionale Enedis	Adresse mail pour les conventions
Pays de la Loire (44, 49, 53, 72, 85)	pdl-detection@enedis.fr
Picardie (60, 80, 02)	payssom-carto-gdo@enedis-grdf.fr
Poitou Charentes (16, 17, 79, 86)	urepoitch-carto-17@enedis-grdf.fr
Provence Alpes du Sud (13, 84, 04, 05)	pads-dict@enedis.fr
Pyrénées Landes (40, 64, 65)	bearn-carto@enedis-grdf.fr
Sillon Rhodanien (26, 42, 69, 01, 07)	sirho-iccarto@enedis.fr

Accès permanent

Suivre le cursus de stages et préparer la demande de convention

1. Le cursus de stages obligatoire comprend deux parties :

- La première partie vise à former vos salariés aux risques électriques liés à la détection sur un réseau de distribution. Elle est nécessaire pour que vous puissiez leur délivrer le moment venu l'habilitation électrique adaptée :
 - Ce cursus est constitué de deux stages qui sont à effectuer auprès de centres de formations agréés (hors Enedis).
- La seconde partie du cursus vise à former vos salariés et à vérifier leur capacité à détecter un réseau de distribution électrique en toute autonomie :
 - Ce stage d'une durée de 5 jours est dispensé par Enedis ;
 - Il sera suivi par une journée d'accompagnement sur le terrain avec un agent Enedis.

A noter :



Le délai d'obtention d'un cursus complet est de l'ordre de 4 mois environ

2. Préparer la demande de convention

La convention peut être signée dès lors que :

- Vous avez au moins un salarié ayant validé le cursus complet ;
- Vous avez pris toutes les dispositions nécessaires en tant qu'employeur pour la maîtrise du risque électrique (habilitation du personnel, mise en place des instructions de sécurité encadrant les interventions de vos salariés).

3. Accompagnement par l'agence cartographie

L'agence cartographie vous accompagnera dans les démarches à accomplir auprès des services responsables des accès au réseau Enedis.

**TRAVAUX A PROXIMITÉ DE LIGNES
CANALISATIONS ET OUVRAGES ÉLECTRIQUES
RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ET DE SÉCURITÉ**

Conditions pour déterminer si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages Électriques

Pour Enedis, les travaux sont considérés à proximité d'ouvrages électriques lorsque :

- ils sont situés à moins de **3 mètres** de lignes électriques aériennes de tension inférieure à 50 000 volts ;
- ils sont situés à moins de **1,5 mètre** de lignes électriques souterraines, quelle que soit la tension.

ATTENTION

Pour la détermination des distances entre les " travaux " et l'ouvrage électrique, il doit être tenu compte :

- des mouvements, déplacements, balancements, fouettements (notamment en cas de rupture éventuelle d'un organe) ;
- des engins ou de chutes possibles des engins utilisés pour les travaux ;
- des mouvements, mêmes accidentels, des charges manipulées et de leur encombrement ;
- des mouvements, déplacements et balancements des câbles des lignes aériennes.

Principes de prévention des travaux à proximité d'ouvrages électriques

Si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages électriques, comme précisé ci-dessus, vous devez respecter les prescriptions **des articles R 4534-107 à R 4534-130 du code du travail**.

1- Compte tenu qu'Enedis est placé dans l'obligation impérieuse de limiter les mises hors tension aux cas indispensables pour assurer la continuité de l'alimentation électrique, compte tenu également du nombre important de travaux effectués à proximité des ouvrages électriques et de leur durée, votre chantier pourra se dérouler en présence de câbles sous tension. Dans ce cas, **en accord avec le chargé d'exploitation avant le début des travaux**, vous mettrez en œuvre l'une ou plusieurs des mesures de sécurité suivantes :

- avoir dégagé l'ouvrage exclusivement par sondage manuel ;
- avoir balisé la canalisation souterraine et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
- avoir balisé les emplacements à occuper, les itinéraires à suivre pour les engins de terrassement, de transport, de levage ou de manutention ;
- avoir délimité matériellement la zone de travail dans tous les plans par une signalisation très visible et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
- avoir placé des obstacles efficaces pour mettre l'installation hors d'atteinte ;
- avoir fait procéder à une isolation efficace des parties sous tension par le chargé d'exploitation ou par une entreprise qualifiée en accord avec le chargé d'exploitation ;
- avoir protégé contre le rayonnement solaire les réseaux souterrains mis à l'air libre et faire en sorte de ne pas les déplacer, ni de marcher dessus ;
- appliquer des prescriptions spécifiques données par le chargé d'exploitation.

2- Si toutefois après échange avec l'Exploitant vos travaux sont incompatibles avec le maintien sous tension des réseaux, nous procéderons à une étude complémentaire et éventuellement à la mise en œuvre de la solution trouvée (sous réserve que cela n'impacte pas le réseau et les clients). Vous devrez par ailleurs avoir obtenu du chargé d'exploitation un Certificat pour Tiers pour l'ouvrage concerné avant de débiter vos travaux.

**En cas de dommages aux ouvrages appelez le 01 76 61 47 01 et uniquement dans ce cas
NE JAMAIS APPROCHER UN OUVRAGE ENDOMMAGE**

Recommandation par rapport aux distances d'approche

Pour des raisons impérieuses de sécurité liées à la continuité de service la mise hors tension conformément à la réglementation n'est pas souhaitable.

Merci de vous référer au(x) plan(s) de masse pour identifier les réseaux en présence afin d'adapter la mise en œuvre de vos travaux par rapport aux distances d'approche et suivant les recommandations ci-dessous.

/!\ Mesures de sécurité à mettre en œuvre /!\

Nature	Niveau de tension	Symbologie	Recommandation
Souterrain	HTA		Certains de nos ouvrages souterrains ne sont pas alertés par un grillage avertisseur qui ne saurait constituer à lui seul un facteur d'alerte de proximité. Vous devrez approcher l'ouvrage exclusivement par sondage manuel sans le toucher.
	BT		
Aérien	BT Nu		Nous devons procéder à une protection du réseau basse tension, nous vous ferons parvenir un devis et les délais de mise en œuvre.
	BT Torsadé		Vous devez veillez à ne pas toucher les canalisations aériennes isolées qui sont dans l'emprise de votre chantier.
	HTA Nu HTA Torsadé	 	Votre chantier ne peut pas se dérouler dans les conditions que vous aviez envisagées, les distances indiquées dans votre déclaration ne sont pas compatibles avec la sécurité des intervenants.

La légende des plans d'ensemble Enedis

Postes électriques

- Poste Source
- Distribution Publique
- Client HTA
- Client HTA - Production
- DP - Client HTA
- DP - Client HTA - Production
- DP - Production
- Production
- Répartition
- Transformation HTA/HTA

Appareils de coupure aériens

- IACM-Interrupteur non télécommandé
- IAT-Interrupteur télécommandé
- IACT-Interrupteur, Ouverture en creux de tension
- Disjoncteur
- Sectionneur
- Parafoudre

Jonctions et connexions

- Capuchon BT souterrain
- Capuchon BT aérien
- Remontées aéro-souterraines

Emergences BT

- Coupure
- Fausse Coupure
- Sectionnement
- ADC
- Boite de coupure
- Boite de coupure 3 D
- Boite de coupure 4 D
- Boite coupe circuit
- RM BT
- Coupure rapide, En exploitation
- Coupure rapide, Hors exploitation

Clients BT

- Producteur BT

Les réseaux

BT en exploitation	BT hors exploitation	HTA en exploitation	HTA hors exploitation
Aérien Torsadé Souterrain	Aérien Torsadé Souterrain	Aérien Torsadé Souterrain Galerie	Aérien Torsadé Souterrain Galerie

L'échelle de représentation

Echelle	Sur plan	Sur terrain
1/200 ^e	1 cm	2 m
1/2000 ^e	1 cm	20 m
1/10000 ^e	1 cm	100 m

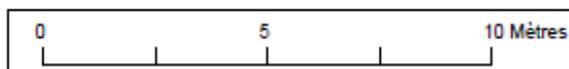
L'impression est susceptible de modifier l'échelle des plans. Il faut veiller à imprimer en « taille réelle ».

Sur les plans de détail (1/200^e) imprimés à l'échelle, 1 cm papier équivaut à 2 m sur le terrain.



Attention !

Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à l'échelle graduée indiquée sous la carte.



Lire et comprendre un plan Enedis

Ce document présente les principaux éléments constituant les ouvrages électriques exploités.

Il vous donnera des éléments de lecture des plans d'ensemble des réseaux aériens et souterrains, ainsi que ceux des plans de détails 1/200^e : localisation et représentation des réseaux et branchements, leurs classes de précision.

La bonne compréhension de tous ces éléments de représentation doit contribuer à la meilleure localisation des ouvrages Enedis sur le terrain et ainsi éradiquer le risque d'endommagement et d'électrisation des exécutants.

Version hors DR Paris

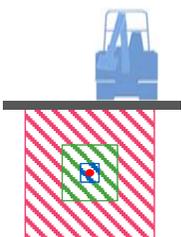
La légende des plans de détail Enedis

Ouvrages et classes de précision

	HTA	BT	Branchement
Classe A Incertitude maximale est inférieure ou égale à 0,50 m	 Réseau HTA classe A inf.	 Réseau BT classe A inf.	
Classe B Incertitude maximale est supérieure à classe A et inf. ou égale à 1,50 m (1 m pour les branchements)	 Réseau HTA classe B inf.	 Réseau BT classe B inf.	
Classe C Incertitude maximale est supérieure à 1,50 m (1 m pour les branchements)	 Réseau HTA classe C inf.	 Réseau BT classe C	 Tracé incertain
Réseau abandonné			

Fourreaux et protections	Fourreau plein HTA	Fourreau plein BT	Fourreau vide	Fourreau

Dans un rayon de 5m autour des postes de transformation HTA/BT, la détection non intrusive des réseaux électriques ne permet pas d'atteindre la classe A du fait de la trop grande densité de réseaux



- Fuseau d'incertitude classe A ≤ 50 cm
- Fuseau d'incertitude classe B ≤ 1 m50
- Fuseau d'incertitude classe C > 1 m50



Attention !

Conformément au fascicule 2 « Guide technique » de la réglementation « DT-DICT », pour réaliser des travaux en zone d'incertitude sur la position des ouvrages Enedis (parties hachurées sur les images), il est nécessaire d'utiliser une technique manuelle non agressive dite « technique douce ».

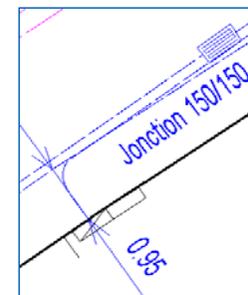
Affleurants et objets principaux

HTA	BT
Dérivation gauche	Dérivation gauche
Dérivation droite	Dérivation droite
Bout perdu	Bout perdu
Remontée aérienne	Remontée aérienne
Noeud topo HTA	Noeud topo BT
Jonction	Jonction
Armoire électrique	Armoire électrique
Mise à la terre BT	Mise à la terre HTA
	Coffret REM BT Coffret électrique BST (Boite sous trottoir)

Fond de plan vecteur	
Batiment	Bordure trottoir
Mur	Limite chaussée
Entrée sortante avec seuil	Entrée sortante
Poteau EDF	Avaloir simple
Poteau PTT	Avaloir visitable
Poteau EDF candélabre	Grille d'avaloir
Poteau candélabre	Plaque d'égoût
Pylône EDF	Plaque PTT simple
Arbre	Plaque PTT double

Les cotations des plans de détails

Les **cotations** sont utilisées pour repérer au sol la position des câbles en indiquant la distance entre les canalisations et des repères (mobiliers urbains ou façades d'immeubles) visibles, fixes, et durables sur le terrain.



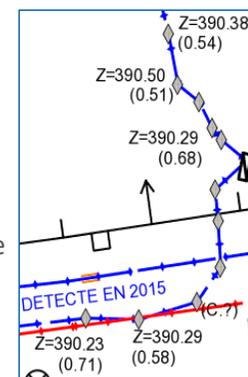
Certaines cotations sont dites « forcées », la distance notée est différente de celle mesurée sur le plan, c'est la **distance notée qui est à prendre en compte**.

Sur les fonds de plan image, les mesures sont à prendre sur les éléments représentant les objets les plus proches du sol (trottoir, avaloir...) Lorsque l'image n'est pas exploitable, un fond de plan vecteur peut être superposé à l'image.

La profondeur / L'altimétrie

L'**altimétrie** est indiquée sur les plans par « z = ... » et représente l'altitude par rapport au niveau de la mer (IGN 1969).

La **profondeur** est renseignée entre parenthèses.



Attention !

Le niveau du sol a pu évoluer dans le temps, il est possible que les ouvrages Enedis soient situés à une profondeur différente que celle indiquée sur les plans.

Éléments composant les plans de détail



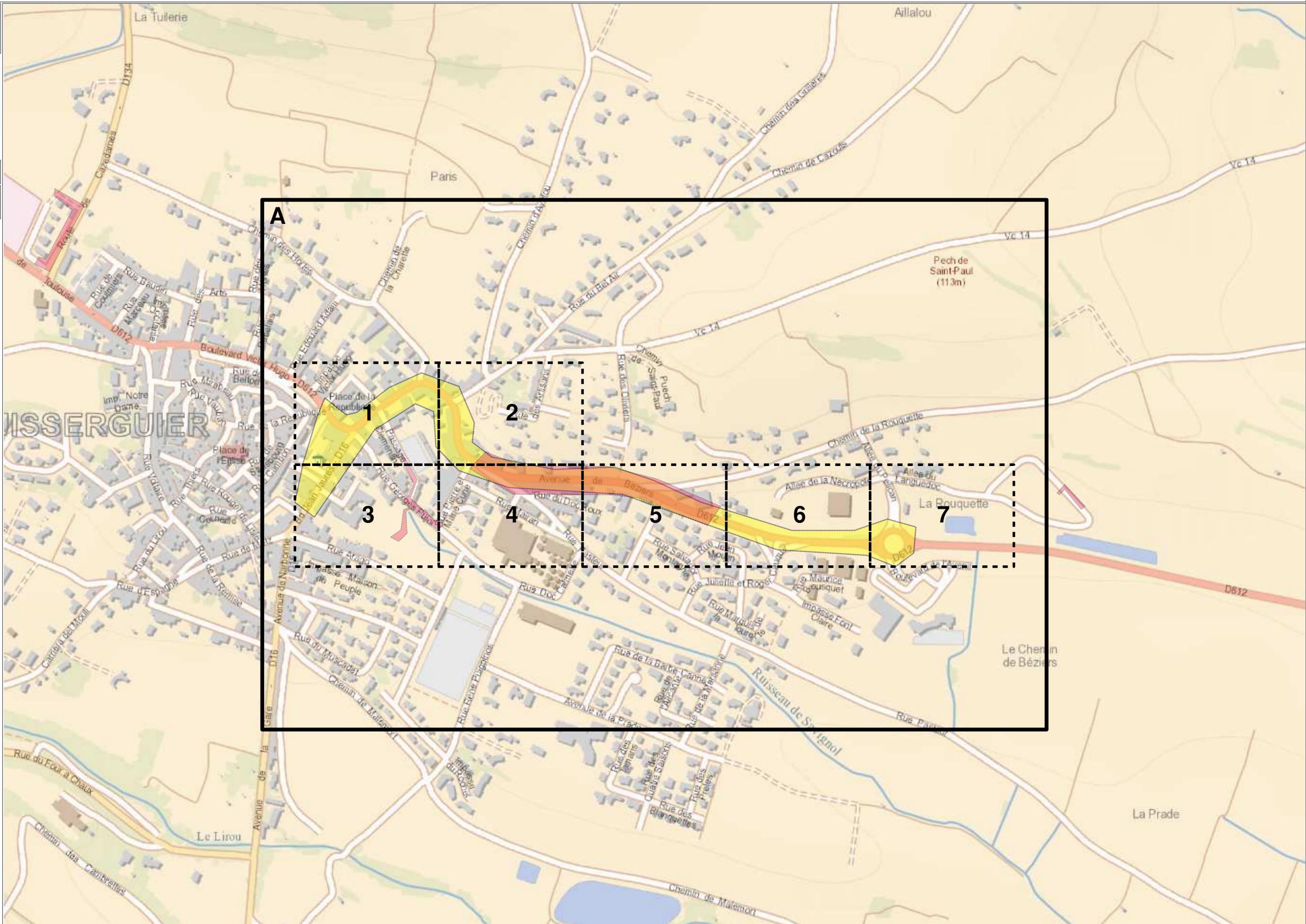
Poste électrique	
Coffret électrique	
Câble de cuivre nu (retour à la terre : risque électrique)	

Les réponses ci-jointes n'engagent la responsabilité d'Enedis qu'à l'intérieur de l'emprise des travaux que vous avez déclarés. En particulier, les projets Enedis ne sont complétés qu'à l'intérieur de cette zone.

Les trois points affichés sur le présent plan de situation sont également repérés sur les plans de réseaux souterrains associés. Attention leurs coordonnées sont fournies à titre indicatif. Le réseau doit être localisé à partir des côtes présentes et plus généralement en mesurant la distance entre le réseau et les éléments du fond de plan.

Coordonnées des 3 points
Exprimées en WGS84 (longitude)
PR1 : 3.048292; 43.367022
PR2 : 3.048292; 43.367198
PR3 : 3.044696; 43.367509

- Emprise de vos travaux
- Projet de travaux Enedis
- Cartonni du plan (ensemble des réseaux aériens et souterrains)
- Cartonni du plan de détail (des réseaux souterrains (marquage piétopage))



Plan édité le : 28/01/2020
Valable jusqu'au : 28/04/2020

Les réseaux susceptibles d'être présents sur le plan d'ensemble sont :
Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
Les réseaux souterrains : leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document. La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans.

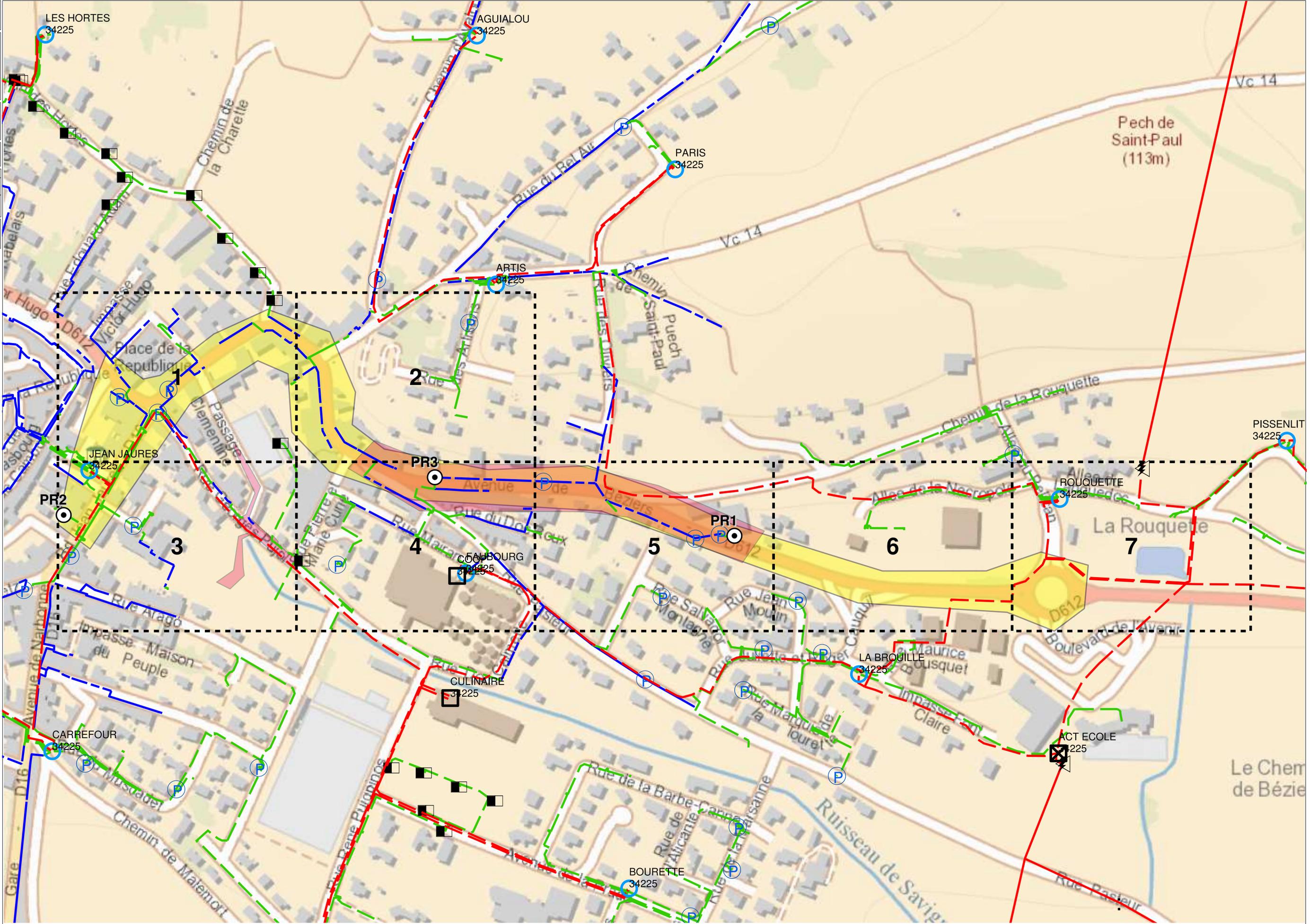
Emprise de vos travaux
Projet de travaux Enedis

Réseau électrique

BT
Aérien
Torsadé
Souterrain

HTA
Aérien
Torsadé
Souterrain
Galerie

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».



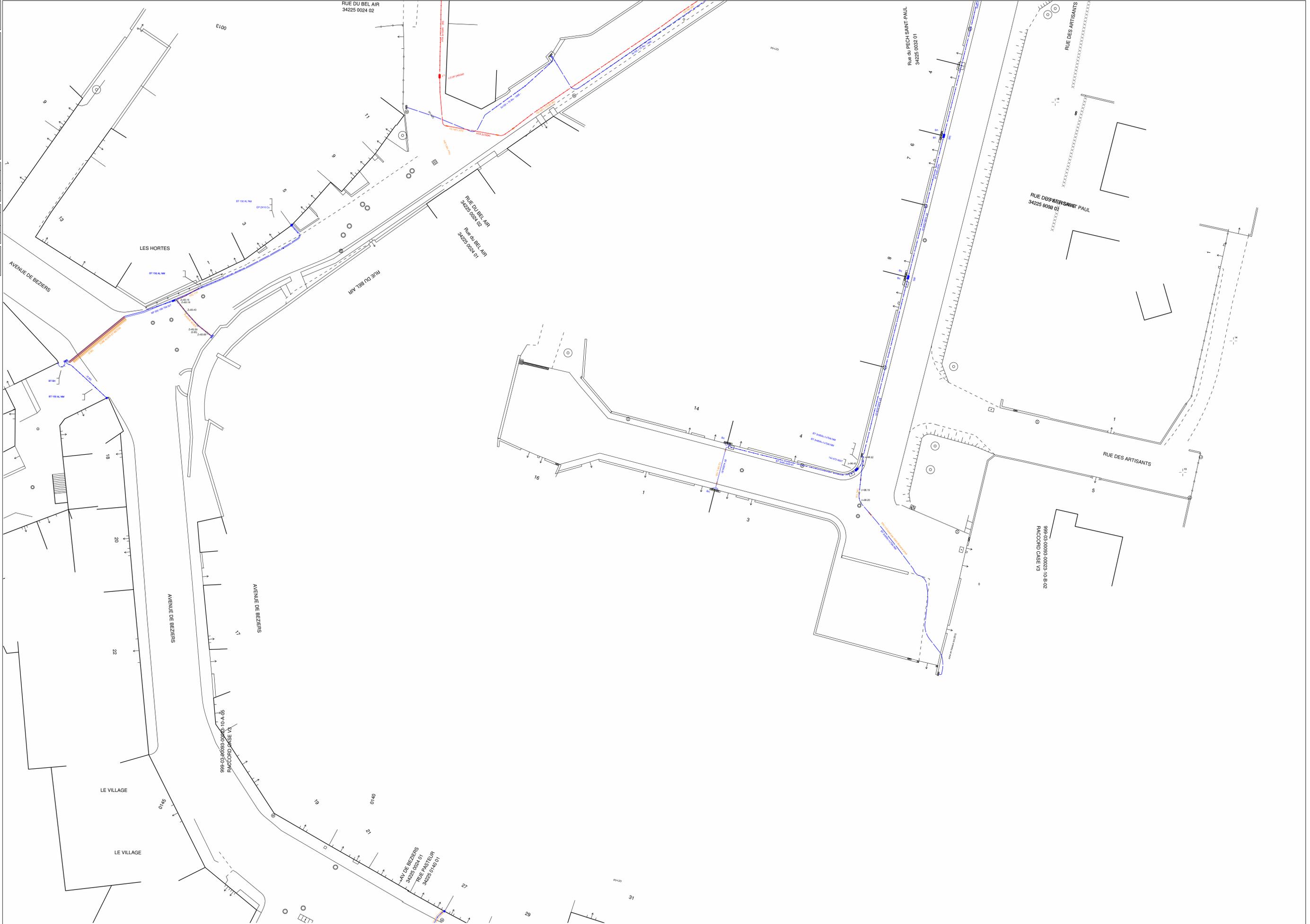
Plan édité le : 28/01/2020
Valable jusqu'au : 28/04/2020

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés
2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux...)
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C

Classe	Réseau BT et branchement
A	BT 10kV NM
B	BT 20kV NM
C	BT 20kV NM

Classe	Réseau HTA
A	HTA 10kV
B	HTA 10kV
C	HTA 10kV

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».



Plan édité le : 28/01/2020
Valable jusqu'au : 28/04/2020

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés
2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,...)
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C

Classe	Réseau BT et branchement
A	BT 1000V
B	BT 250V
C	BT 150V

Classe	Réseau HTA
A	HTA 20kV
B	HTA 10kV
C	HTA 10kV

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».



Plan édité le :
28/01/2020
Valable jusqu'au :
28/04/2020

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux...)
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C

Classes Réseau BT et branchement

A	BT
B	BT
C	BT

Classes Réseau HTA

A	HTA
B	HTA
C	HTA

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis »



Plan édité le :
28/01/2020
Valable jusqu'au :
28/04/2020

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,...)
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C

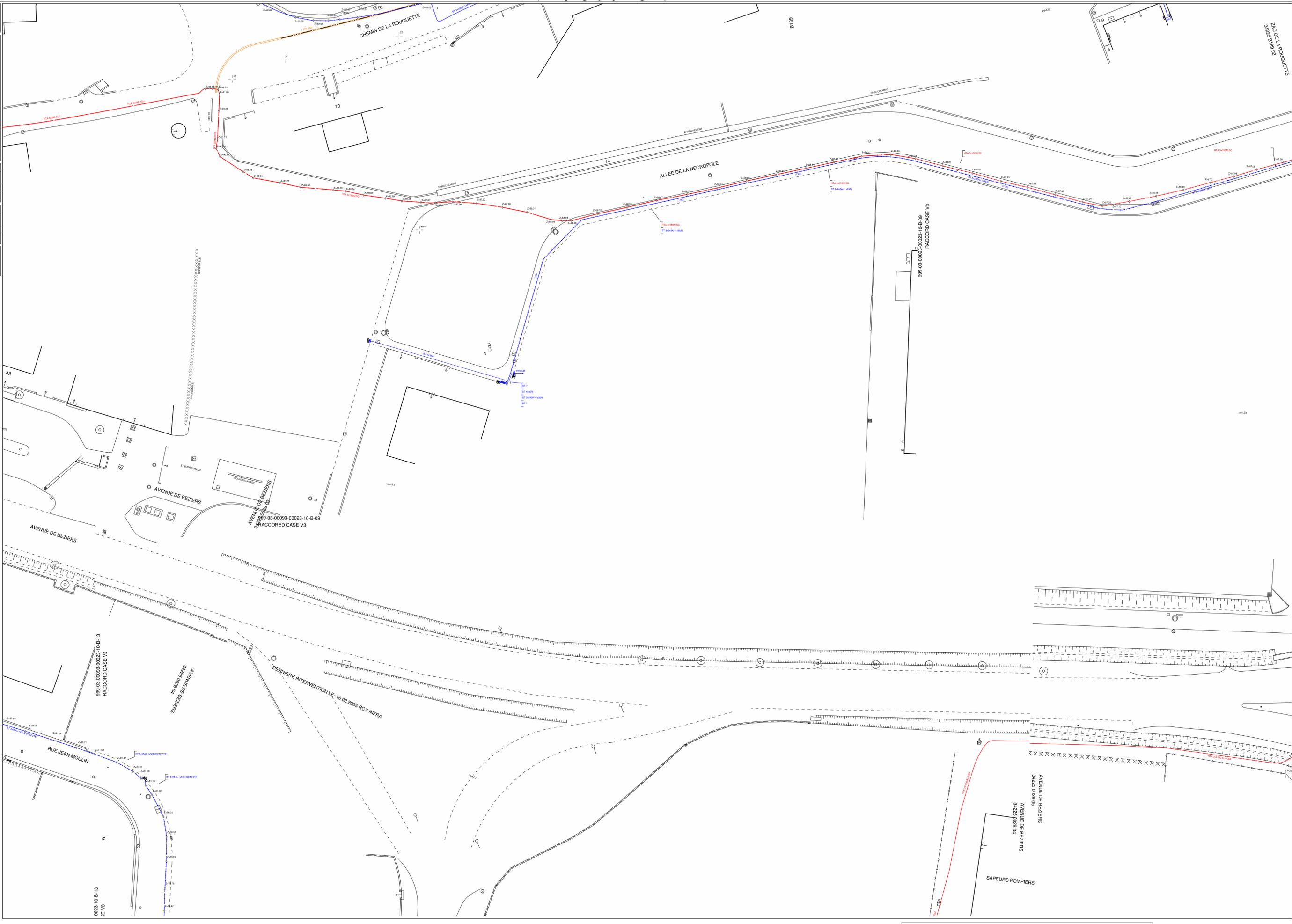
Classes Réseau BT et branchement

A	BT 0.4/0.23
B	BT 0.4/0.23
C	BT 0.4/0.23

Classes Réseau HTA

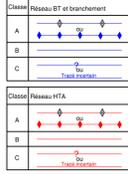
A	HTA 20/10
B	HTA 20/10
C	HTA 20/10

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

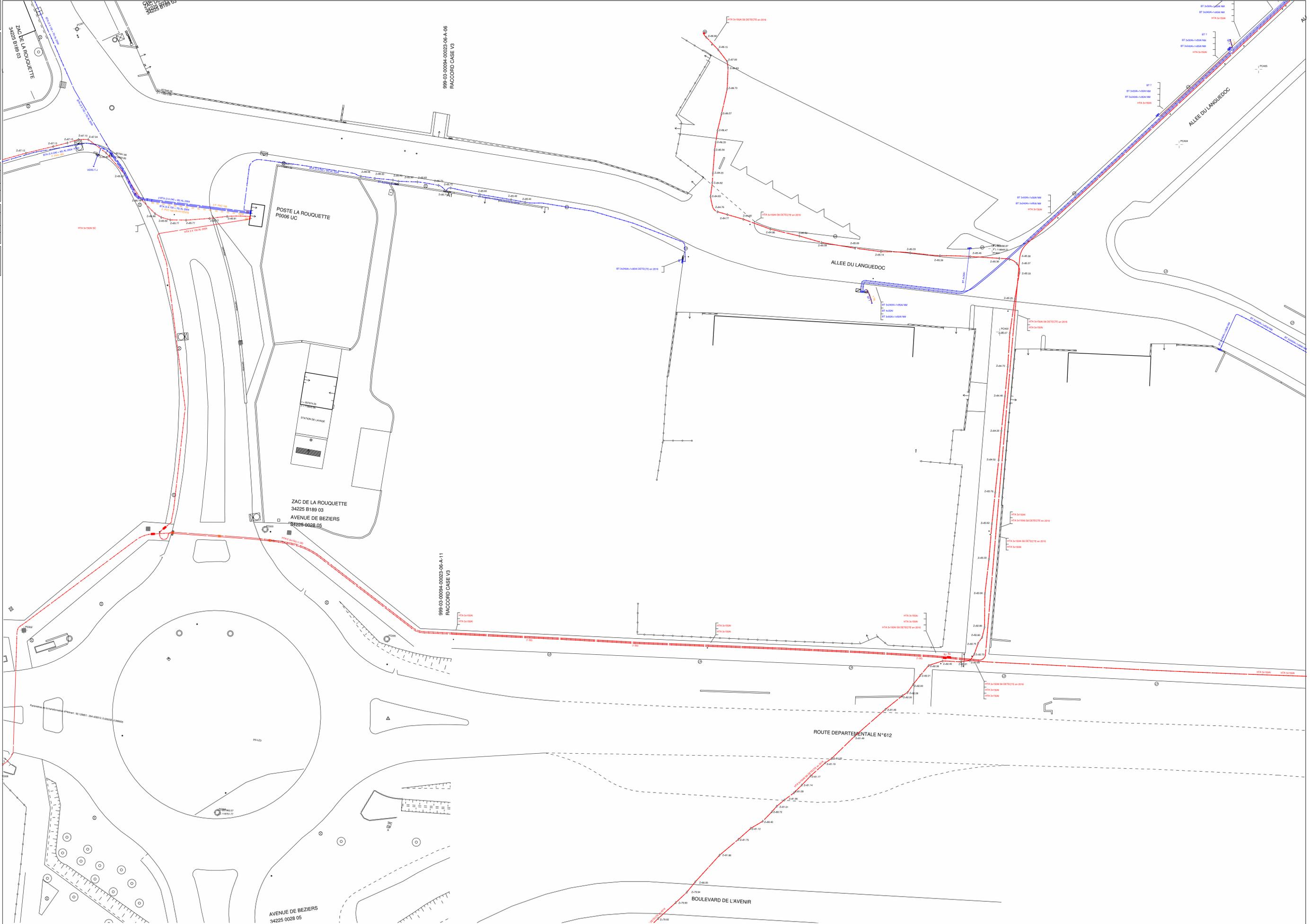


Plan édité le :
28/01/2020
Valable jusqu'au :
28/04/2020

- 1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés
- 2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée
- Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps
- 3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux...)
- 4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C



Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».



Service qui délivre le document

ENEDIS- DRLARO- AREX POLE DI CT Exploi tar
Pôle DT- DI CT. AREX LARO



1 Rue de Verdun

30900 NIMES

France

Tél: +33466599418

Fax: +33181624701

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°
2005015578. 200501RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT:

les plans PDF qui vous sont adressés sont multi formats. Ils sont indiqués sur chaque page. Pour conserver les échelles et avoir une bonne lecture des plans 1/200ème, il vous faut imprimer chaque page au bon format. Assurez vous qu' aucune mise à l' échelle automatique n' est activée dans votre gestionnaire d' impr ession.

Votre chantier ne peut pas se dérouler dans les conditions que vous aviez envisagées, les distances d' approche des lignes électriques aériennes indiquées dans l' emprise de votre déclaration ne sont pas compatibles avec la sécurité des intervenants .Veillez contacter nos services pour effectuer une protection de chantier; Dans l' attente de celle-ci ou d' une modification des données de votre déclaration, vous n' êtes pas autorisé à engager les travaux.

Responsable : ESCARTI David

Tél: +33467077156

Date: 29/01/2020

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

Destinataire

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : _____
Pays : _____

N° consultation du téléservice : _____
Référence de l'exploitant : _____
N° d'affaire du déclarant : _____
Personne à contacter (déclarant) : _____
Date de réception de la déclaration : ____ / ____ / ____
Commune principale des travaux : _____
Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : _____
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : _____
Tél. : _____ Fax : _____

Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle ⁽¹⁾ :	Date d'édition ⁽¹⁾ :	Sensible :	Prof. règl. mini ⁽¹⁾ :	Matériau réseau ⁽¹⁾ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.	_____	_____	____ / ____ / ____	_____	_____ cm	_____
	_____	_____	____ / ____ / ____	_____	_____ cm	_____

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾

⁽¹⁾: facultatif si l'information est fournie sur le plan joint ⁽²⁾: pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____
Désignation du service : _____
Tél. : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : _____
Signature : _____
Date : ____ / ____ / ____ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

RAPPEL

HERAULT TELECOM Est la société qui gère le réseau Fibre Optique du Conseil Général de l'Hérault : num'her@ult.
NUMHER@ULT Le réseau est présent sur plus de 1000 km de routes et voiries sur l'ensemble du département.
 Il est composé de câbles à fibres optiques pouvant aller jusqu'à 288 fibres

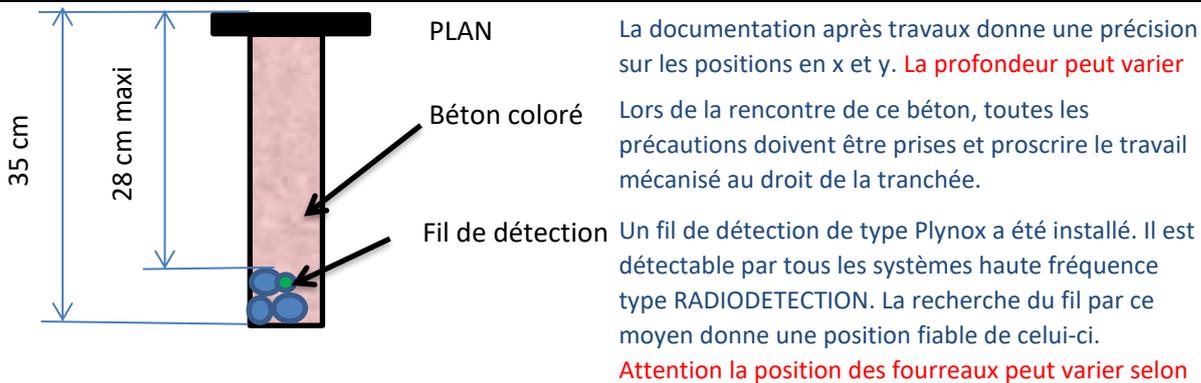
POUR TOUTES CES RAISONS IL EST INDISPENSABLE DE PRENDRE TOUTES LES PRECAUTIONS POUR TOUT TRAVAUX A L'APPROCHE DE CE RESEAU

Pour pouvoir répondre aux attentes des populations rapidement , Hérault Télécom a réalisé ce réseau selon le procédé dit Clean Fast (Brevet Marais)

Tranchée	La tranchée a été réalisée à la trancheuse avec une profondeur de fond de fouille de 35 Cette profondeur peut varier ponctuellement de 5 à 10 cm lors de passage d'obstacle
Fourreaux	Il y a 3 fourreaux PEHD Ø26/32
Remblai	La tranchée a été remblayée avec un béton liquide de couleur rouge pouvant se gratter Il n'y a pas de grillage avertisseur

La coupe de tranchée est conforme à la permission de voirie attribuée par les concessionnaires de voirie pour la construction de ce réseau

REPERAGE



PROCEDURE

CROISEMENT DU RESE. A l'approche du réseau il faut stopper tout décaissement .

- Dégager la poutre béton soigneusement . Celle-ci peut tenir sur une largeur de tranchée
- Sinon dégager les fourreaux en cassant la poutre béton manuellement.
- Passer les nouveaux réseaux en sous œuvre.
- Ne pas casser le câble de détection

TRAVAUX EN LONGITUDINAL **NE PAS DECAISSER A MOINS DE 15 CM AU DESSUS DE LA SAIGNEE**
 PASSER LE DETECTEUR SYSTEMATIQUEMENT POUR PREVOIR
 LES ENDROITS OU LA TRANCHEE A DU ETRE RELEVÉE
 SI POSSIBLE DECAISSER DE PART ET D'AUTRE DE LA TRANCHEE
 POUR DEGAGER LE RESEAU

DOCUMENTATION

Des plans géopositionnés peuvent vous être fournis

Le réseau NUMHERAULT peut utiliser des réseaux Tiers (SFR, NUMERICABLE, VNF, ORANGE, COLLECTIVITES)
 HERAULT TELECOM ne peut pas s'engager sur la précision des plans qui lui ont été fournis par ce tiers
 Dans ce cas , la position est donnée à titre indicatif. L'entreprise devra alors faire une DICT auprès du gestionnaire.

POUR TOUS LES TRAVAUX A PROXIMITE DU RESEAU A MOINS DE 40 CM PREVENIR IMPERATIVEMENT HERAULT TELECOM

Standard	04 67 03 25 37	
Services Techniques	Olivier Canolle	06 15 19 00 17 Exploit.Languedoc@covage.com

Nous restons à votre disposition afin que vos chantiers se passent sans encombre. N'hésitez pas à nous contacter
 La coupure d'un réseau Télécom peut avoir de graves conséquences financières
 Il est de la responsabilité de l'entreprise de prendre toutes les précautions à l'approche de ce réseau.

Le 28/01/2020

Objet: Fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

NUM_3_D007_S03_CH_02.pdf : <https://dl.sogelink.fr/?Hsq4nKwW>

NUM_3_D007_S02_CH_11.pdf : <https://dl.sogelink.fr/?8RnQWC1H>

NUM_3_A006_S01_CH_01.pdf : <https://dl.sogelink.fr/?a9zmd5Rv>

NUM_3_D007_S03_CH_01.pdf : <https://dl.sogelink.fr/?GCTZ0FcY>

COVAGE_20200127.pdf : <https://dl.sogelink.fr/?8L3dk6oB>

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

Destinataire

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : _____
Pays : _____

N° consultation du téléservice : _____
Référence de l'exploitant : _____
N° d'affaire du déclarant : _____
Personne à contacter (déclarant) : _____
Date de réception de la déclaration : ____ / ____ / ____
Commune principale des travaux : _____
Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : _____
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : _____
Tél. : _____ **Fax :** _____

Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle ⁽¹⁾ :	Date d'édition ⁽¹⁾ :	Sensible :	Prof. règl. mini ⁽¹⁾ :	Matériau réseau ⁽¹⁾ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.	_____	_____	___ / ___ / ____	_____	_____ cm	_____
	_____	_____	___ / ___ / ____	_____	_____ cm	_____

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾

⁽¹⁾: facultatif si l'information est fournie sur le plan joint ⁽²⁾: pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

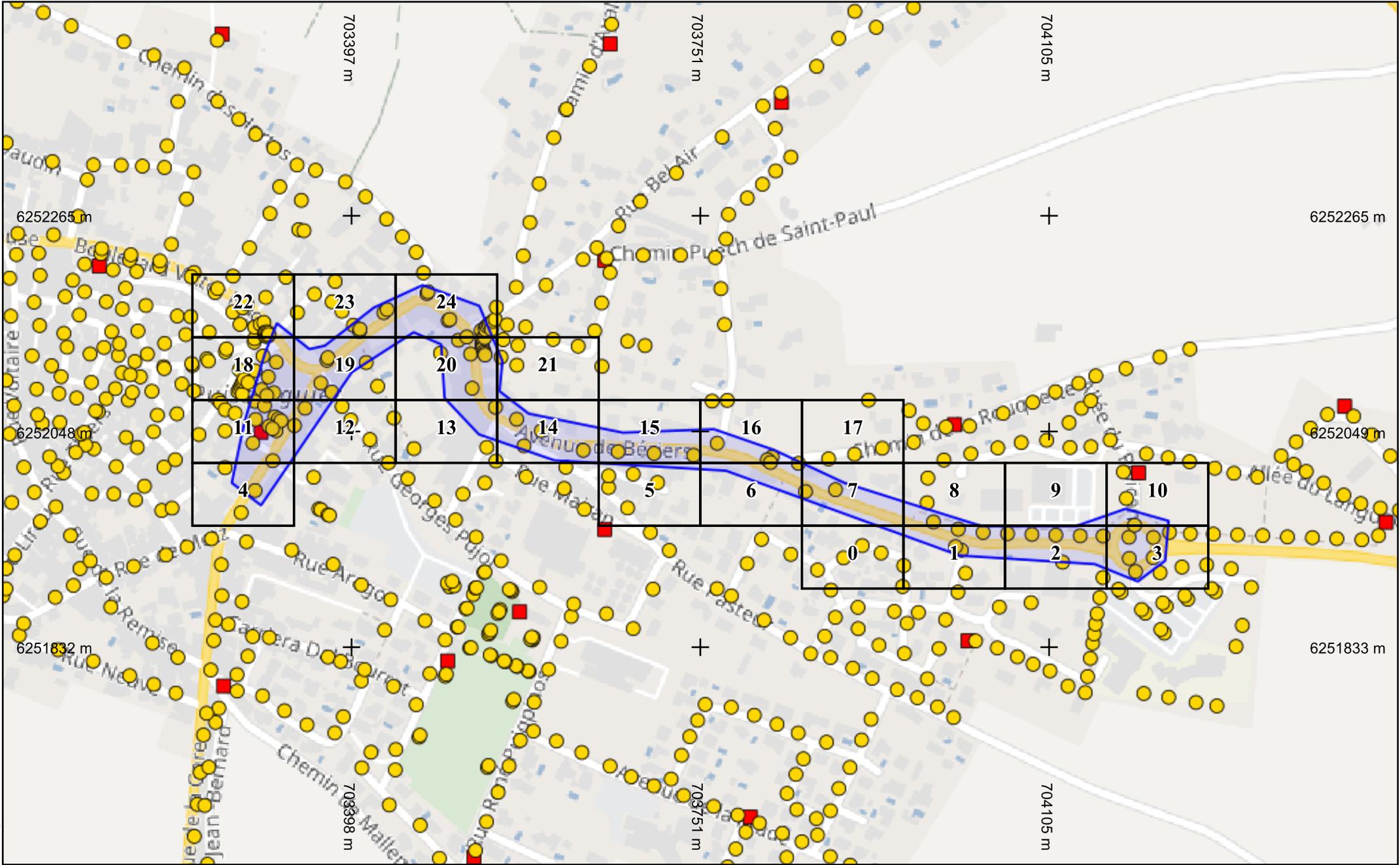
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____
Désignation du service : _____
Tél. : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : _____
Signature : _____
Date : ____ / ____ / ____ **Nombre de pièces jointes, y compris les plans :** _____



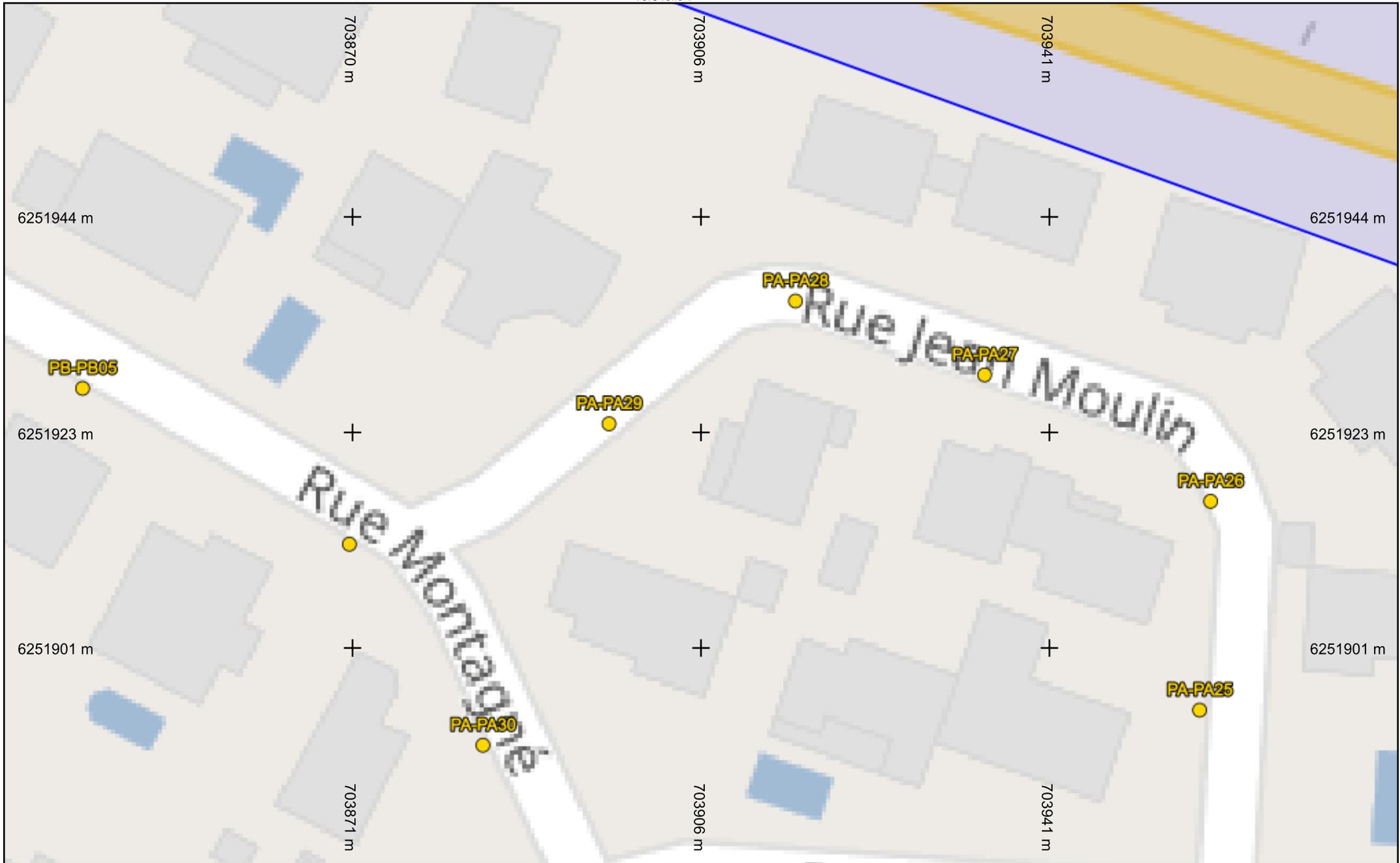
- Légende**
- Câbles
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Armoires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

Échelle : 1:5000 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Plan d'ensemble - Format d'impression : A4 Paysage

0 20 40 60 100m

© 2017 maps.omniscala.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 7

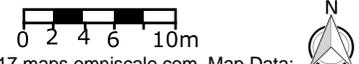
vers folio 1



- Légende**
- Câbles
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Armoires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

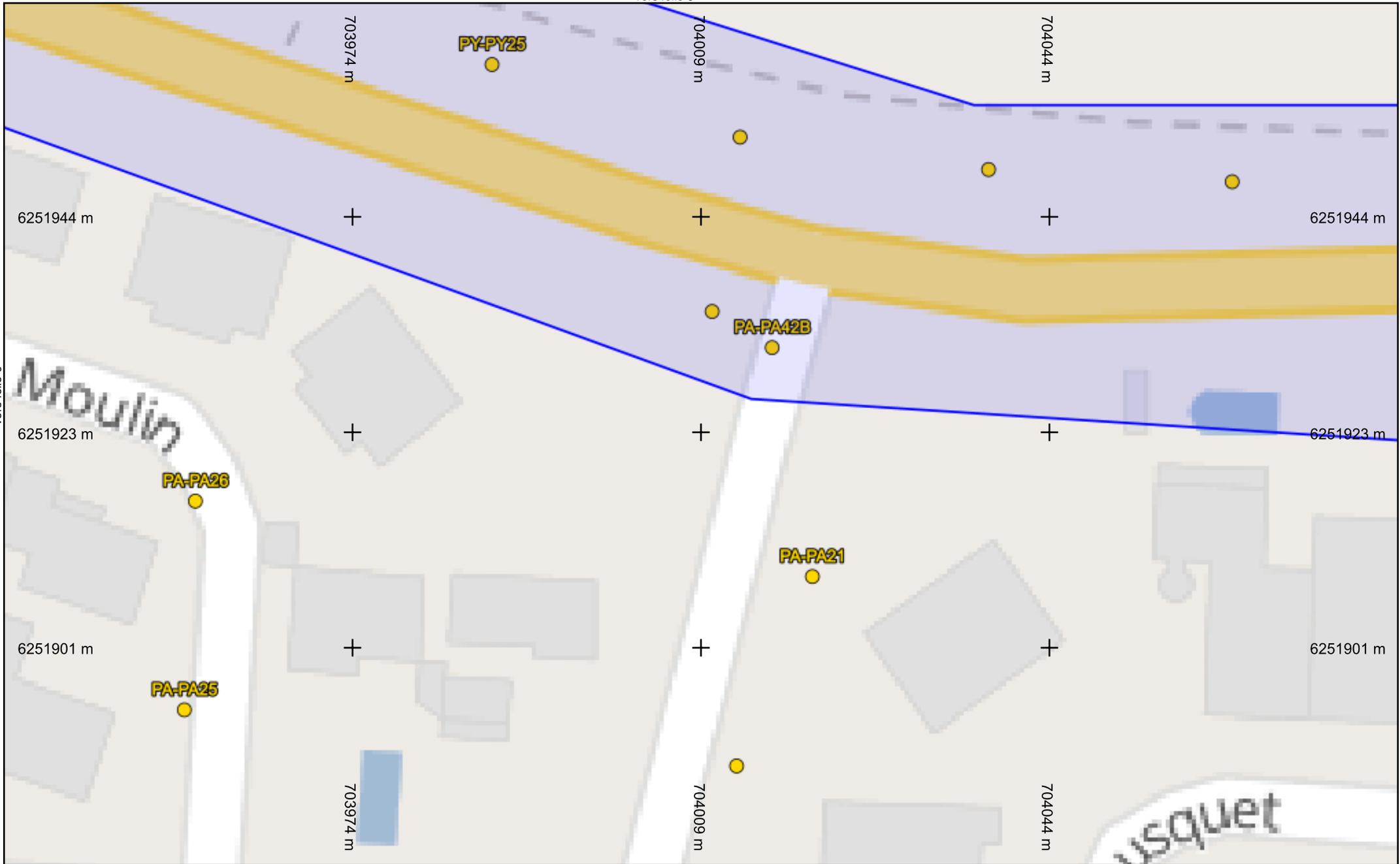
Folio n° : 0

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



© 2017 maps.omniscala.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 0

vers folio 2

vers folio 8



- Légende**
- Câbles
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Armoires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

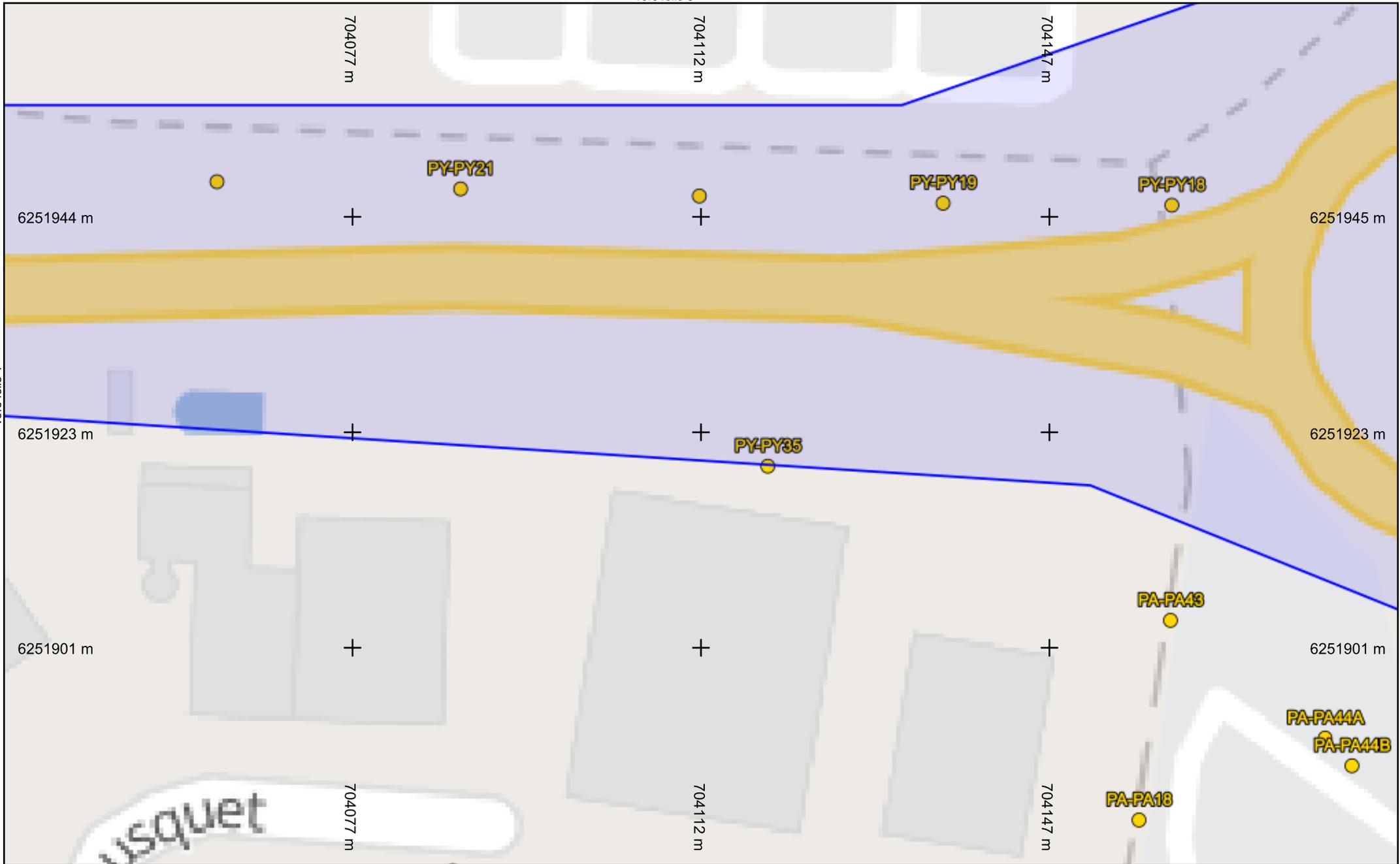
Folio n° : 1

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

© 2017 maps.omniscale.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 1

vers folio 3

vers folio 9

704077 m

704112 m

704147 m

6251944 m

6251945 m

6251923 m

6251923 m

6251901 m

6251901 m

704077 m

704112 m

704147 m



Légende

	Câbles		Armoires
	Coffrets		Luminaires
	Jal. Dynamique / Borne alim.		

Folio n° : 2

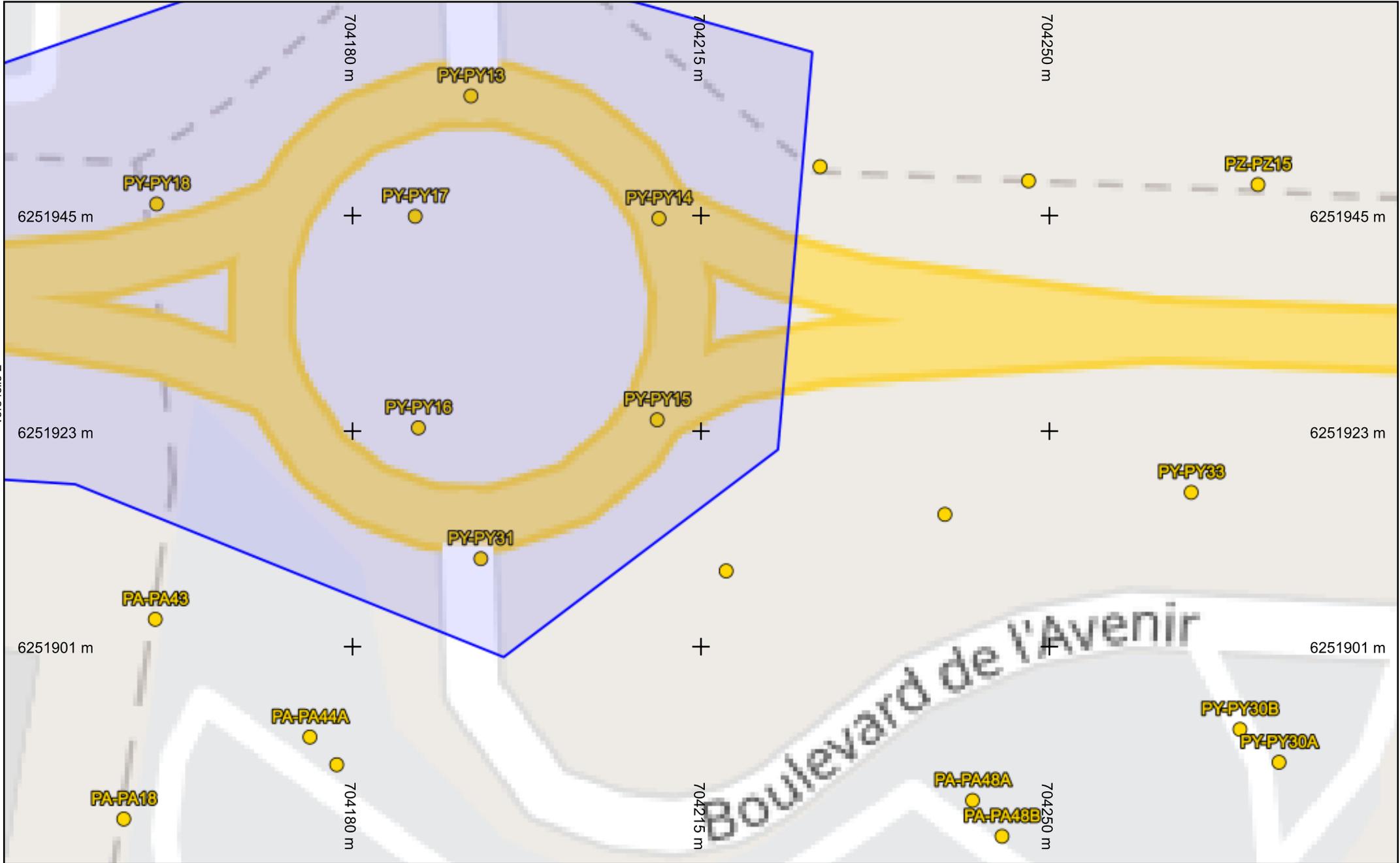
Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



© 2017 maps.omniscale.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 2

vers folio 10

6251945 m

6251923 m

6251901 m

704180 m

704215 m

704250 m

704180 m

704215 m

704250 m

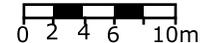
6251945 m

6251923 m

6251901 m

Folio n° : 3

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



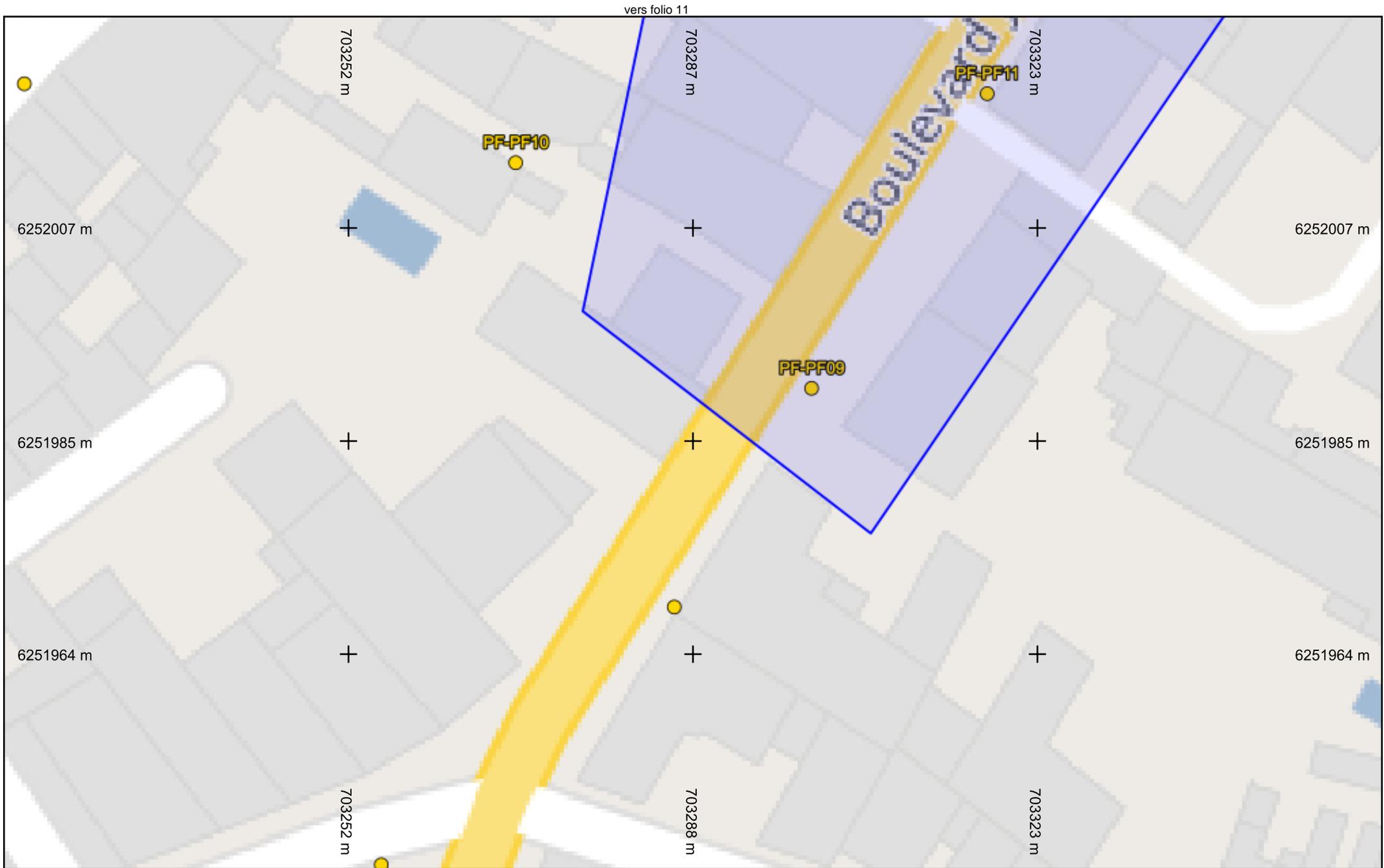
© 2017 maps.omniscala.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Légende

- Câbles
- Armoires
- Coffrets
- Luminaires
- Jal. Dynamique / Borne alim.



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



Légende

	Câbles		Armoires
	Coffrets		Luminaire
	Jal. Dynamique / Borne alim.		

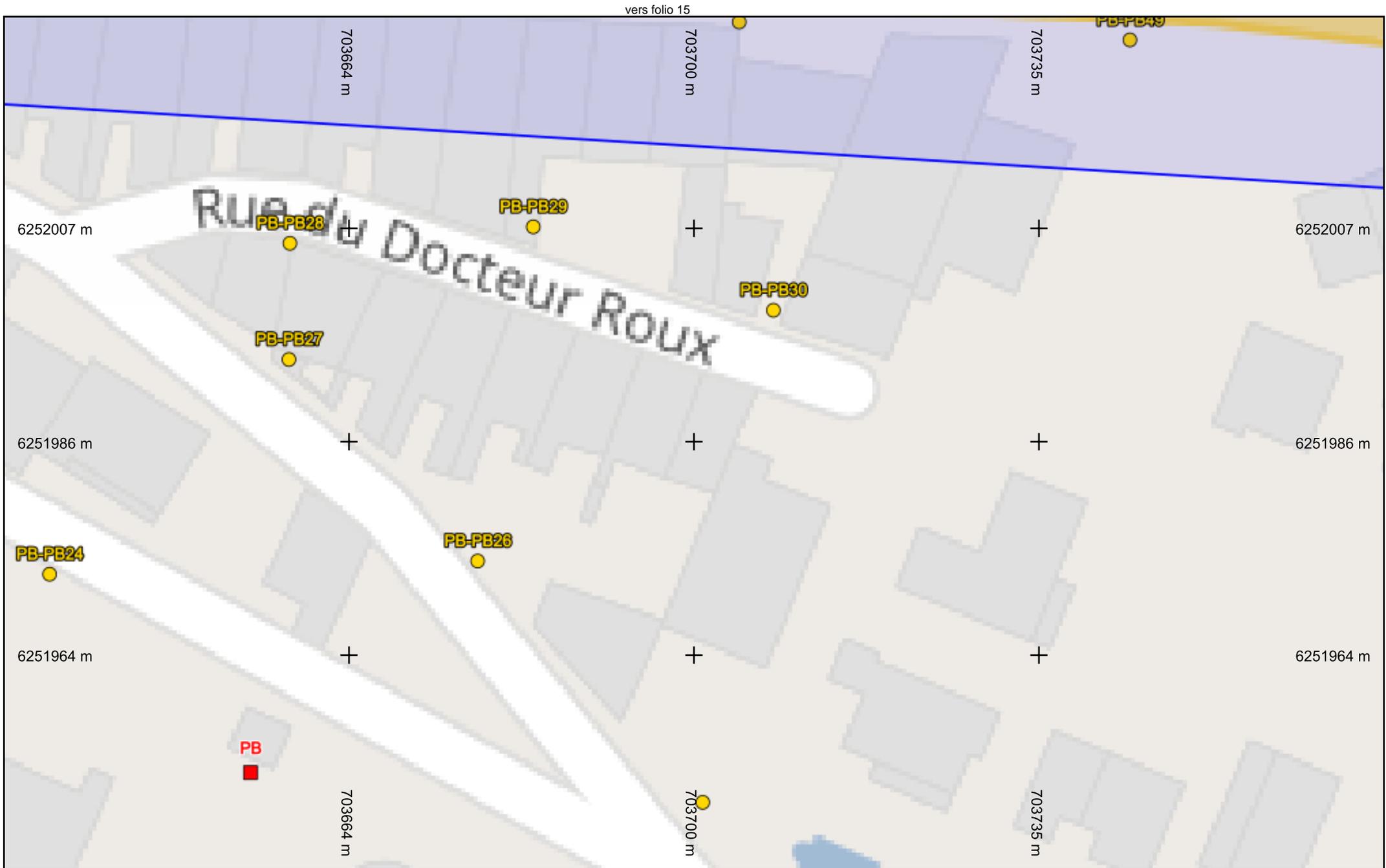
Folio n° : 4

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSEGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

© 2017 maps.omniscala.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 15

vers folio 6



Légende

	Câbles		Armoires
	Coffrets		Luminaires
	Jal. Dynamique / Borne alim.		

Folio n° : 5

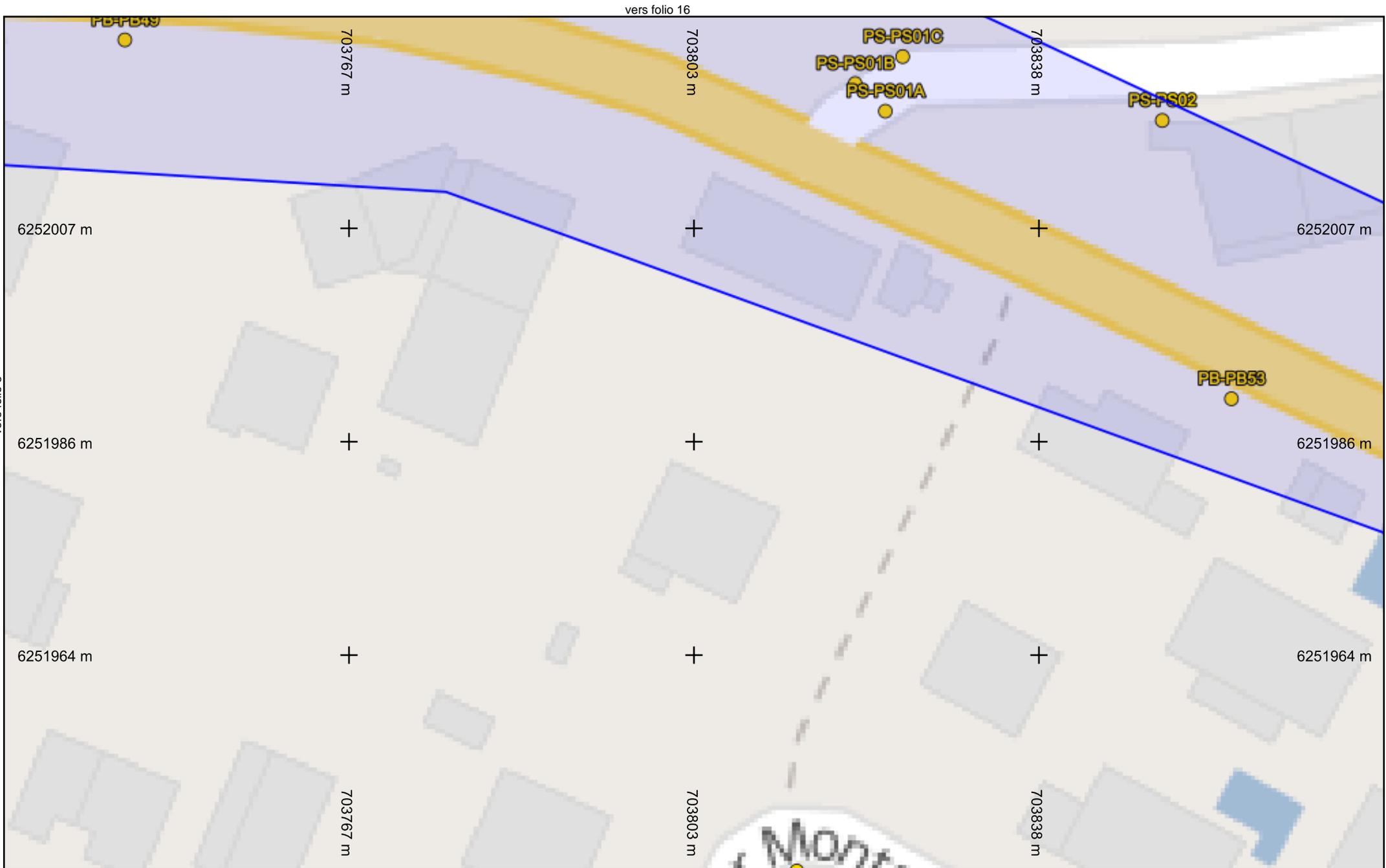
Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



© 2017 maps.omniscala.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 5

vers folio 7

vers folio 16

- Légende**
- Câbles
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Armoires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

Folio n° : 6

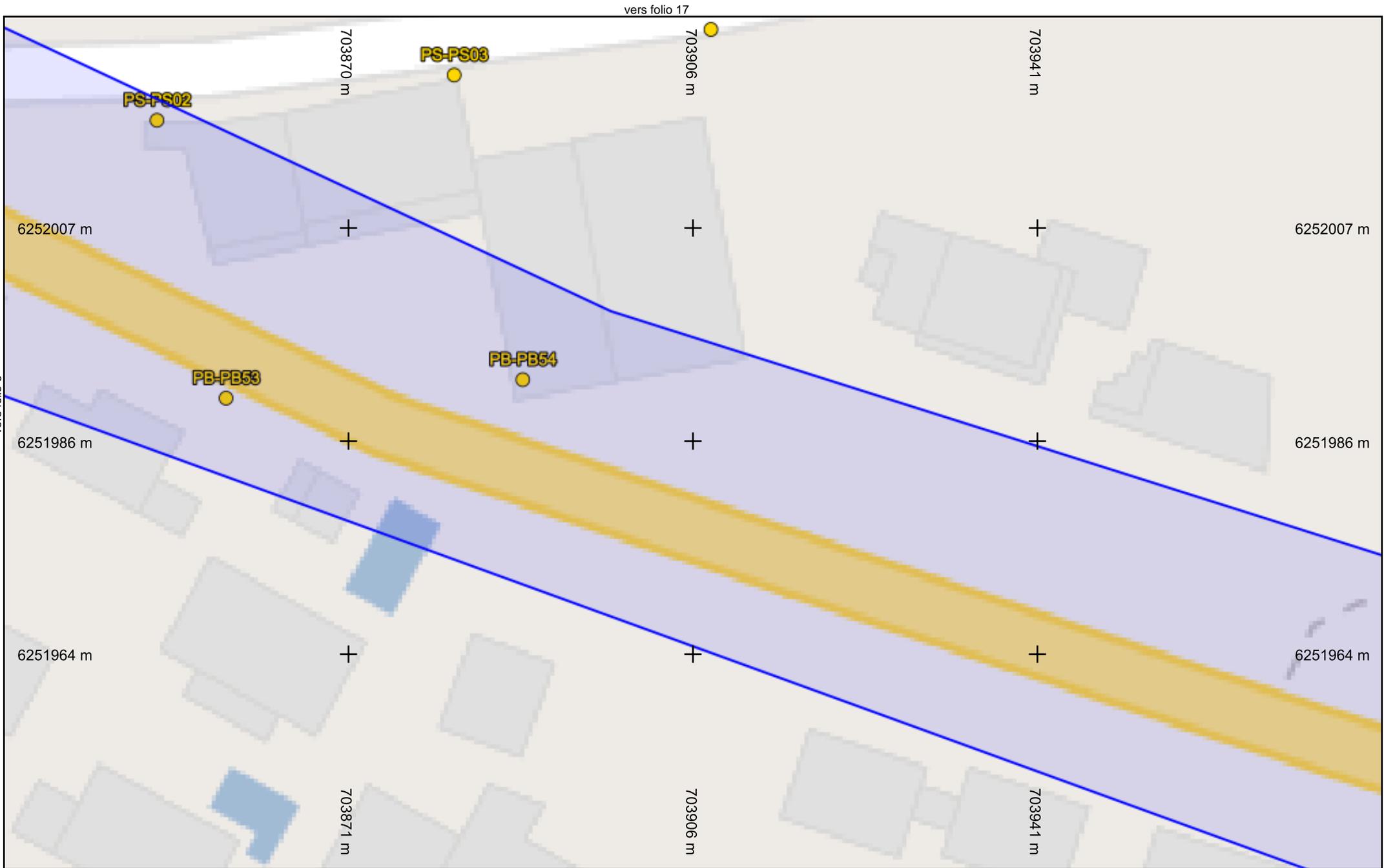
Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



© 2017 maps.omniscala.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93





Folio n° : 7

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

- Légende**
- Câbles
 - Armoires
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

0 2 4 6 10m

© 2017 maps.omniscale.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 7

vers folio 9

vers folio 1
Folio n° : 8

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSEGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

Légende

 Câbles	 Armoires
 Coffrets	 Luminaires
 Jal. Dynamique / Borne alim.	

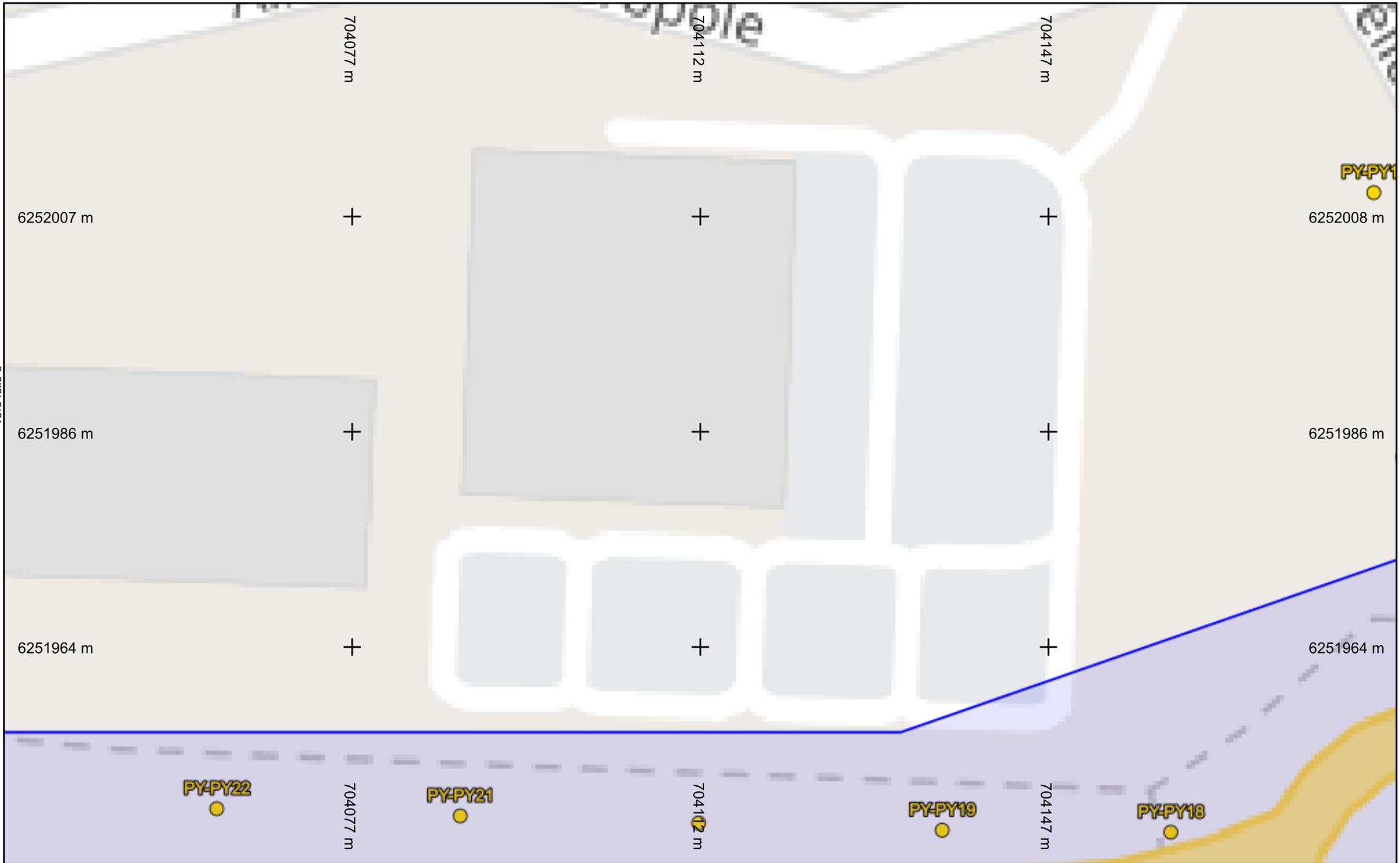
0 2 4 6 10m



© 2017 maps.omniscala.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 8

vers folio 10

vers folio 2

Folio n° : 9

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

Légende

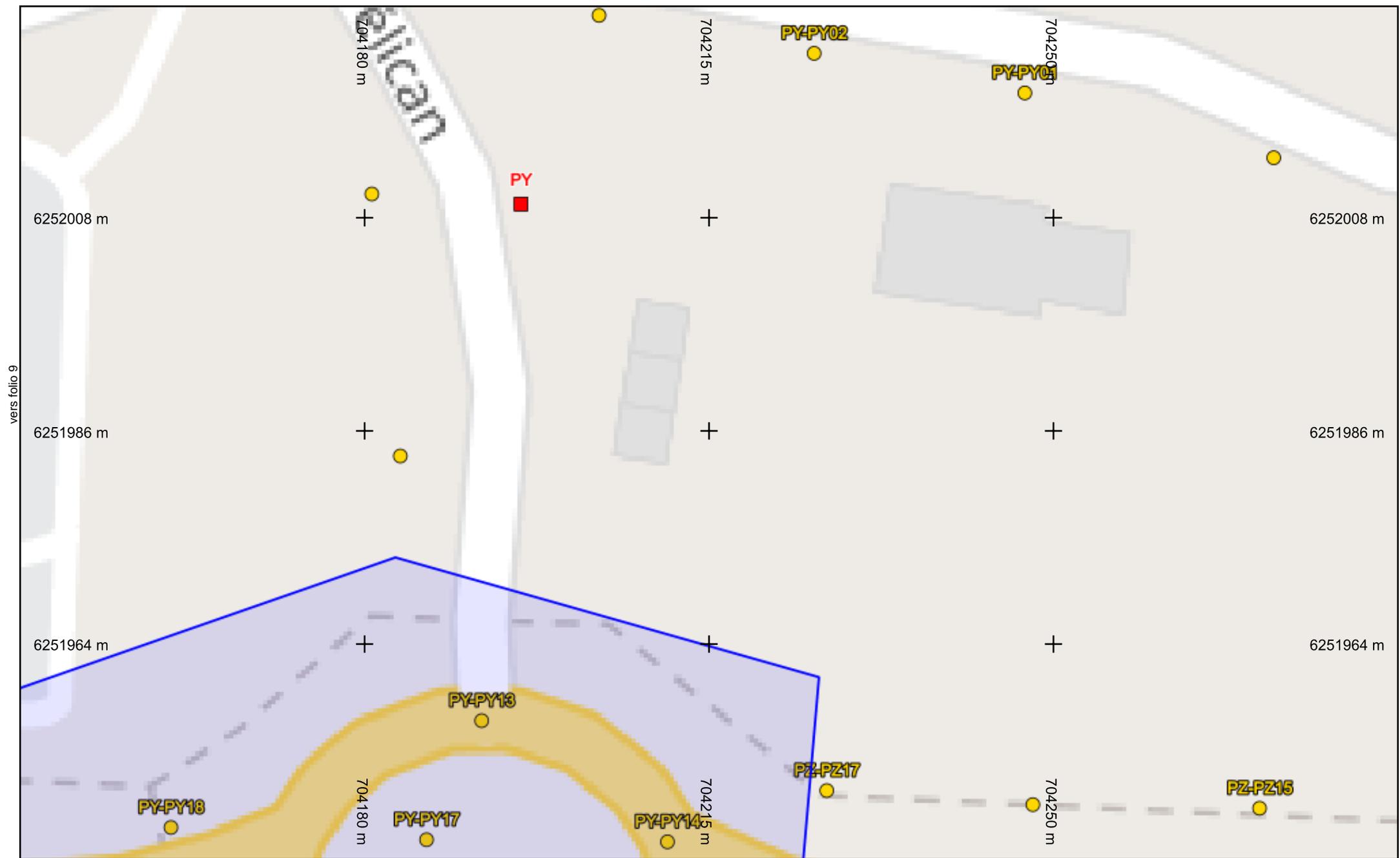
- Câbles
- Armoires
- Coffrets
- Luminaires
- Jal. Dynamique / Borne alim.



© 2017 maps.omniscale.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 9

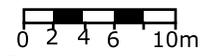
vers folio 3

Légende

- Câbles
- Coffrets
- Luminaires
- Armoires
- Jal. Dynamique / Borne alim.

Folio n° : 10

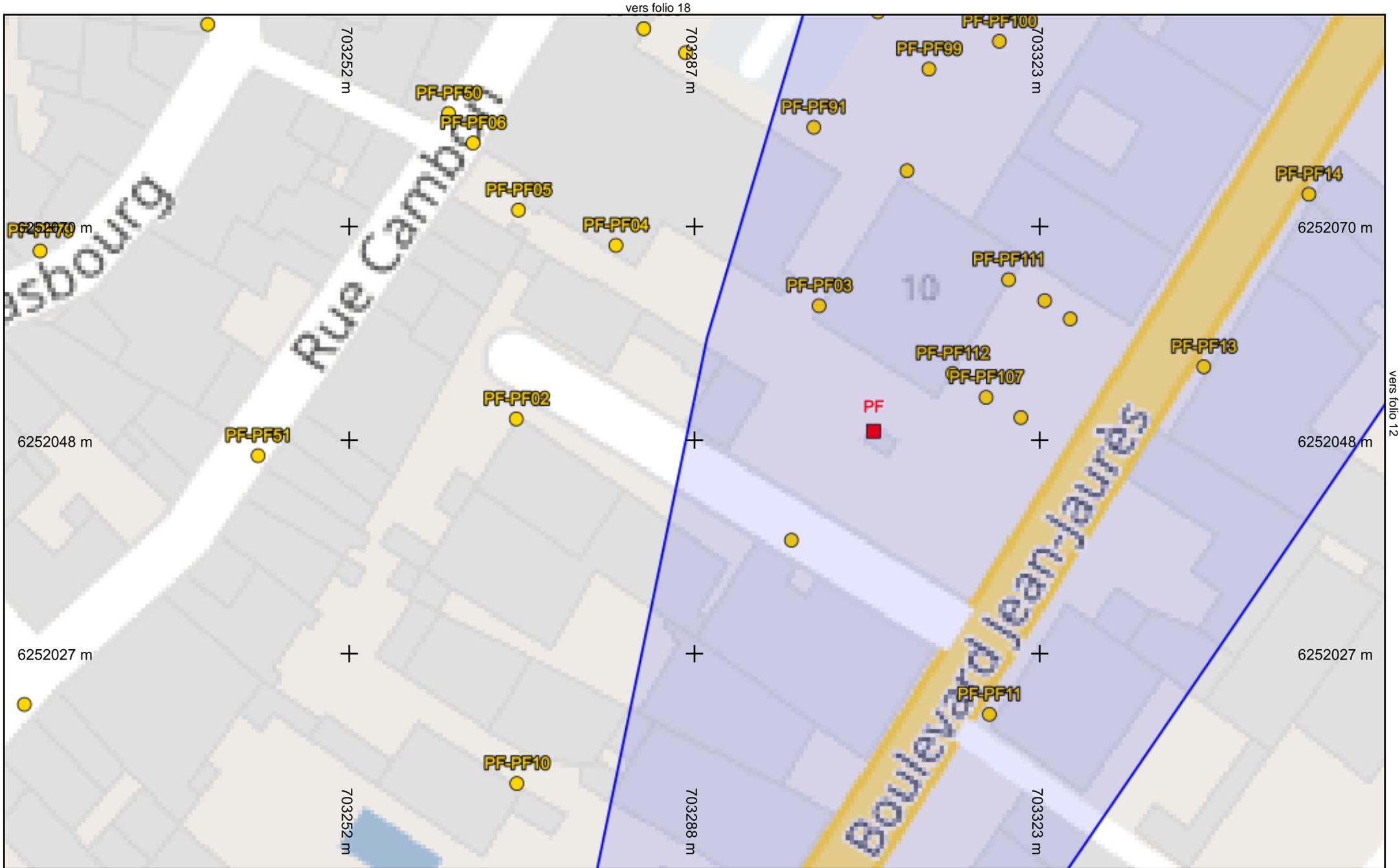
Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSESGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



© 2017 maps.omniscala.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



Légende

	Câbles		Armoires
	Coffrets		Luminaire
	Jal. Dynamique / Borne alim.		

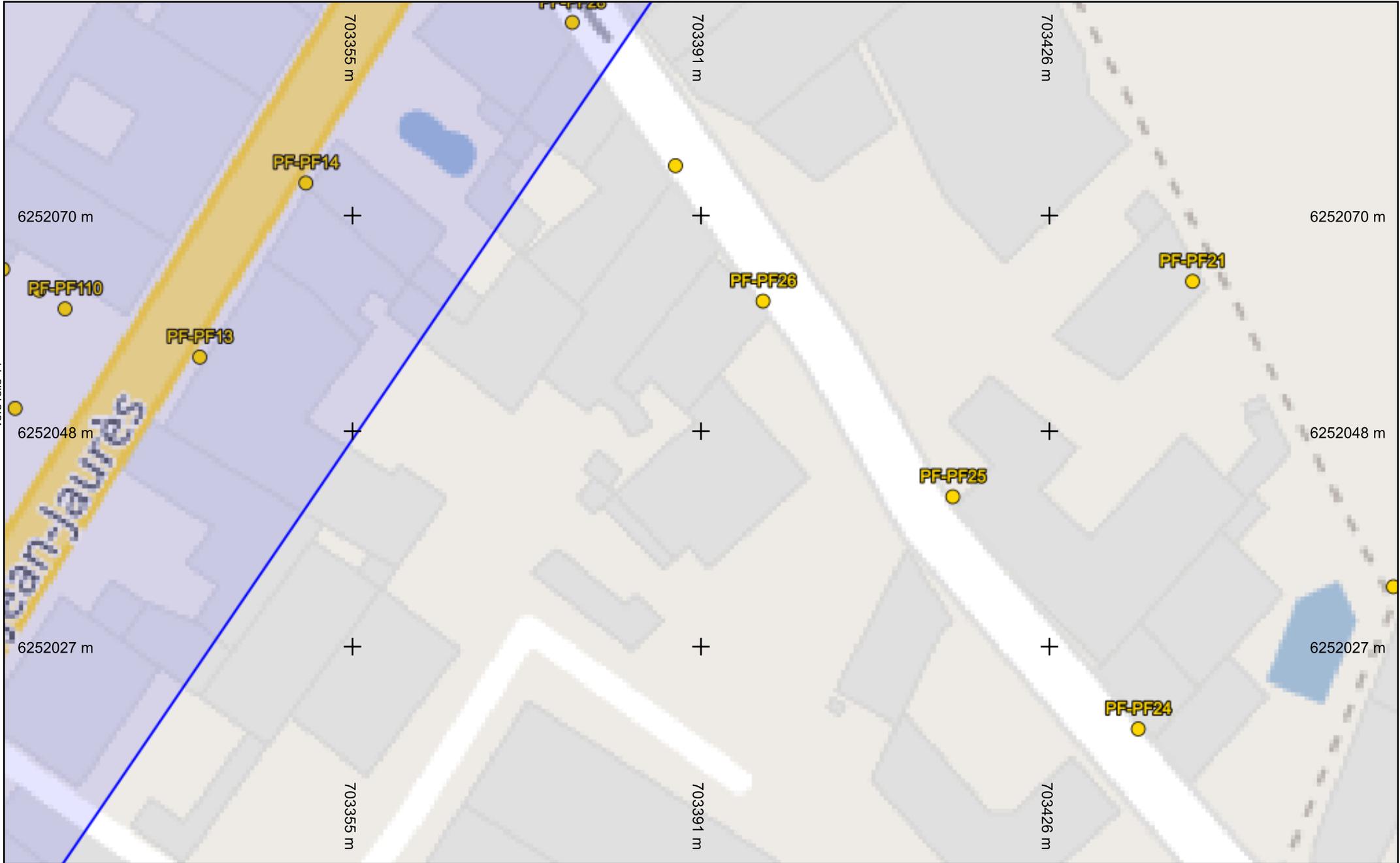
Folio n° : 11

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSEGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

© 2017 maps.omniscala.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 11

vers folio 13

vers folio 19

can-laurés

- Légende**
- Câbles
 - Armoires
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

Folio n° : 12

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSEGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



© 2017 maps.omniscala.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

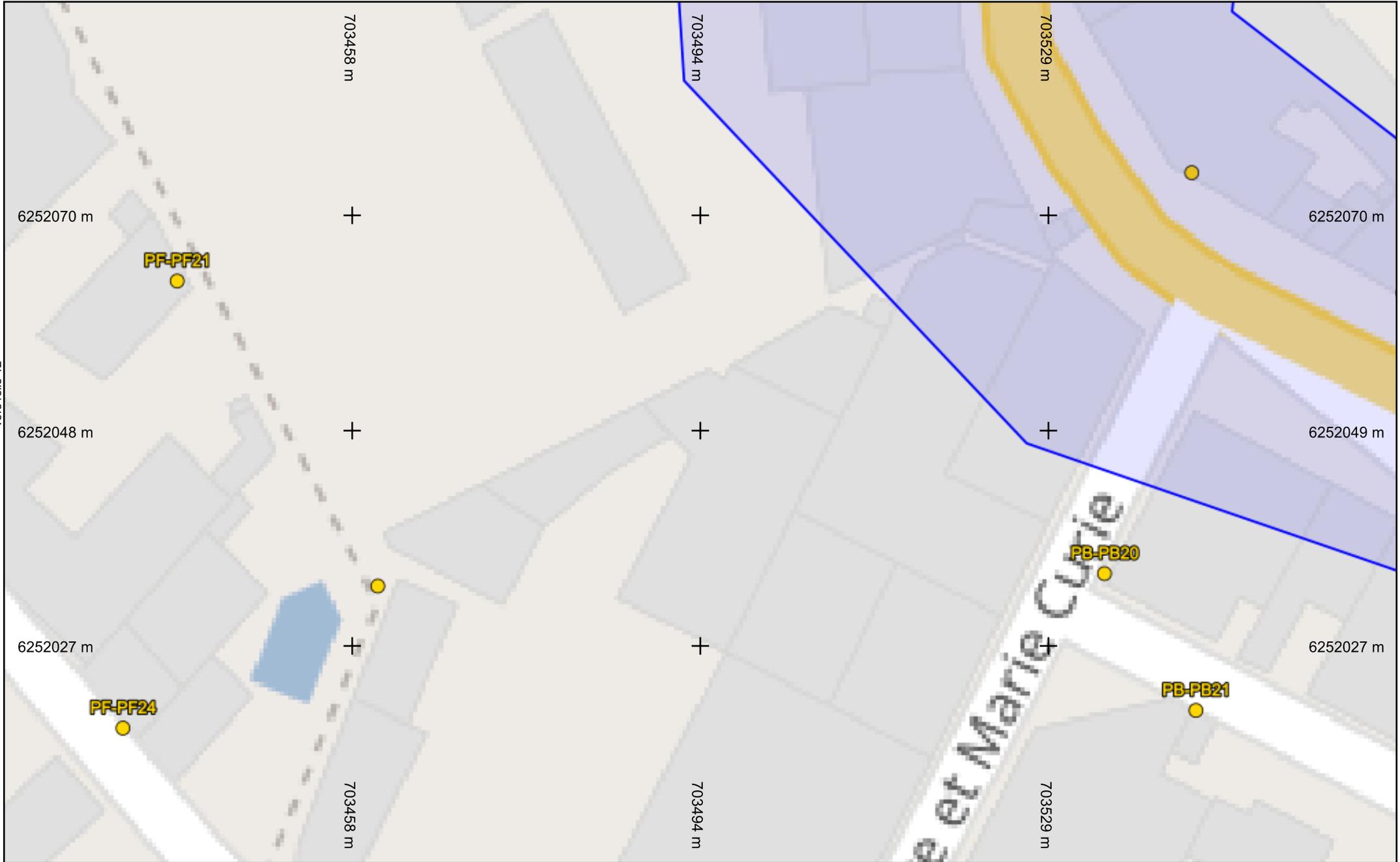
Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 12

vers folio 20

vers folio 14



Légende

	Câbles		Armoires
	Coffrets		Luminaires
	Jal. Dynamique / Borne alim.		

Folio n° : 13

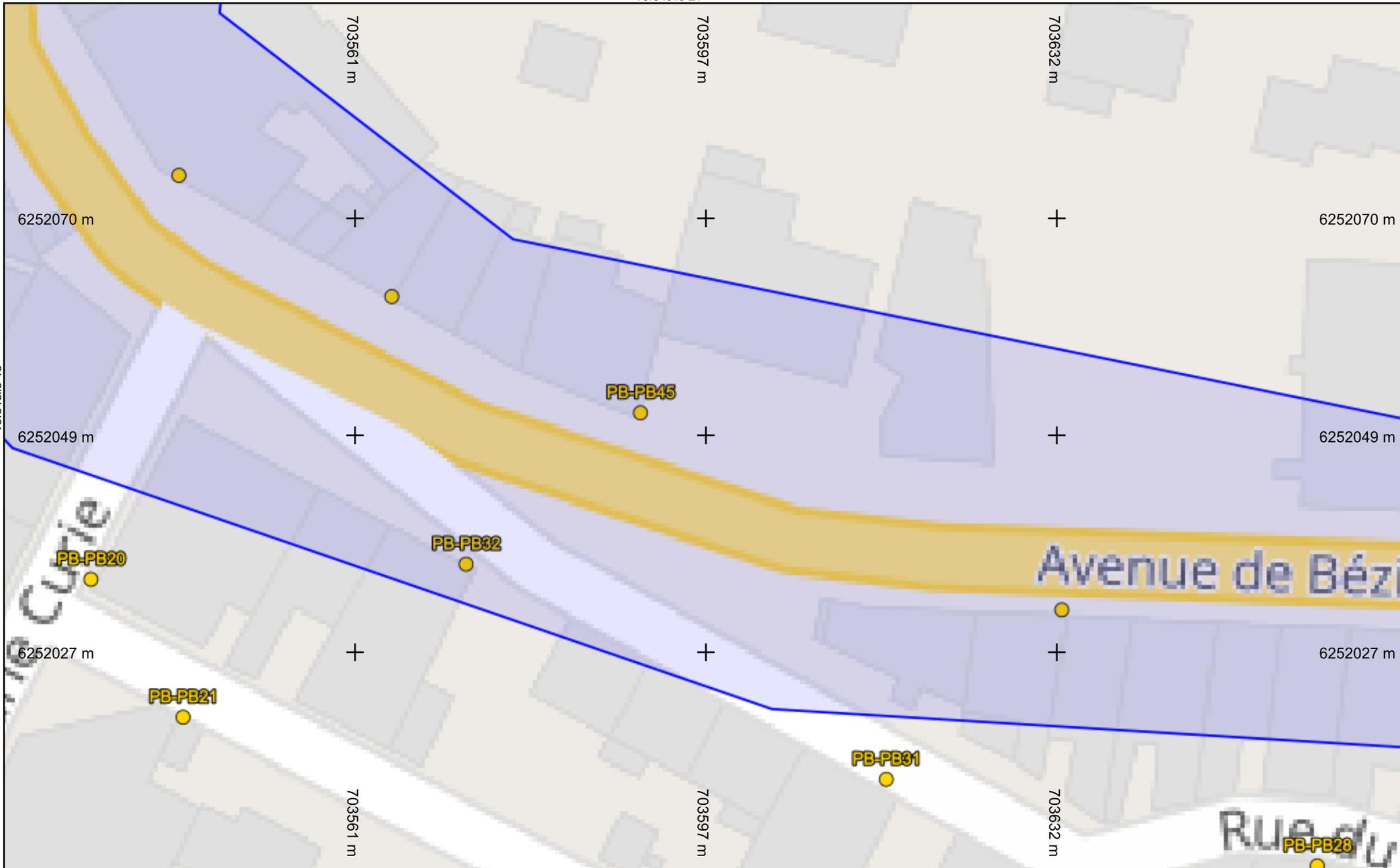
Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

© 2017 maps.omniscala.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



- Légende**
- Câbles
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Armoires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

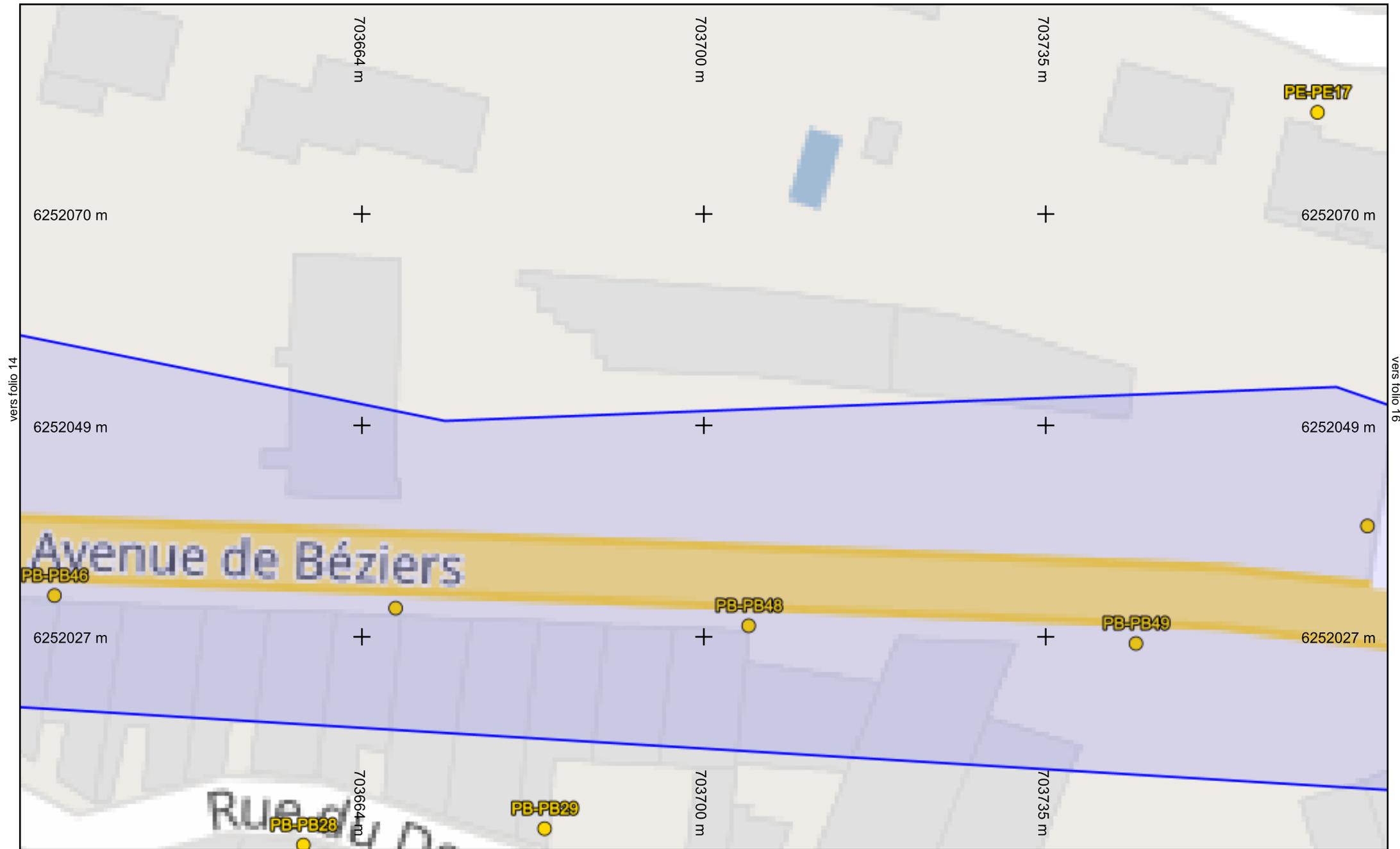
Folio n° : 14

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

© 2017 maps.omniscience.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



- Légende**
- Câbles
 - Armoires
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

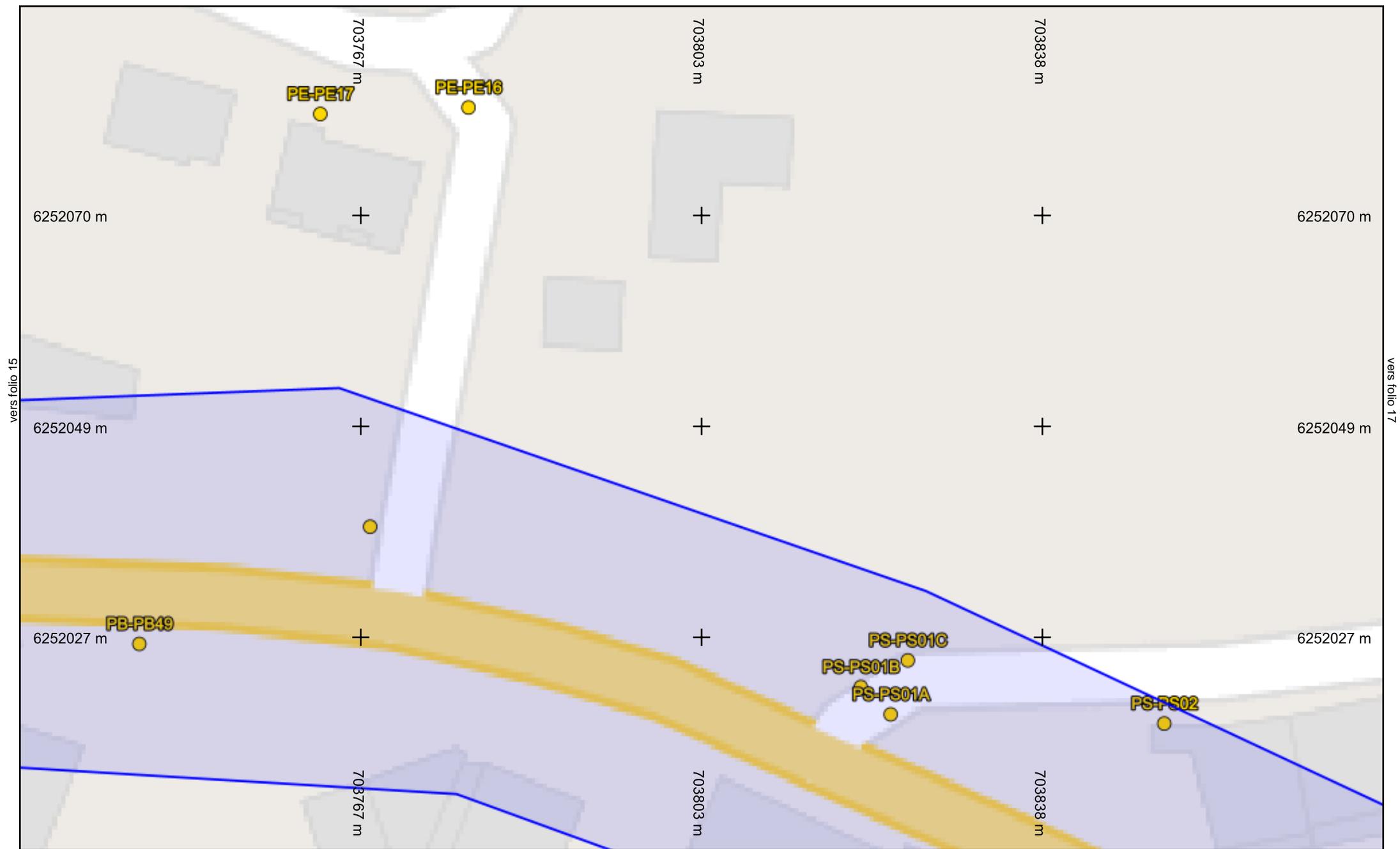
Folio n° : 15

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSEGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

© 2017 maps.omniscale.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



- Légende**
- Câbles
 - Armoires
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

Folio n° : 16

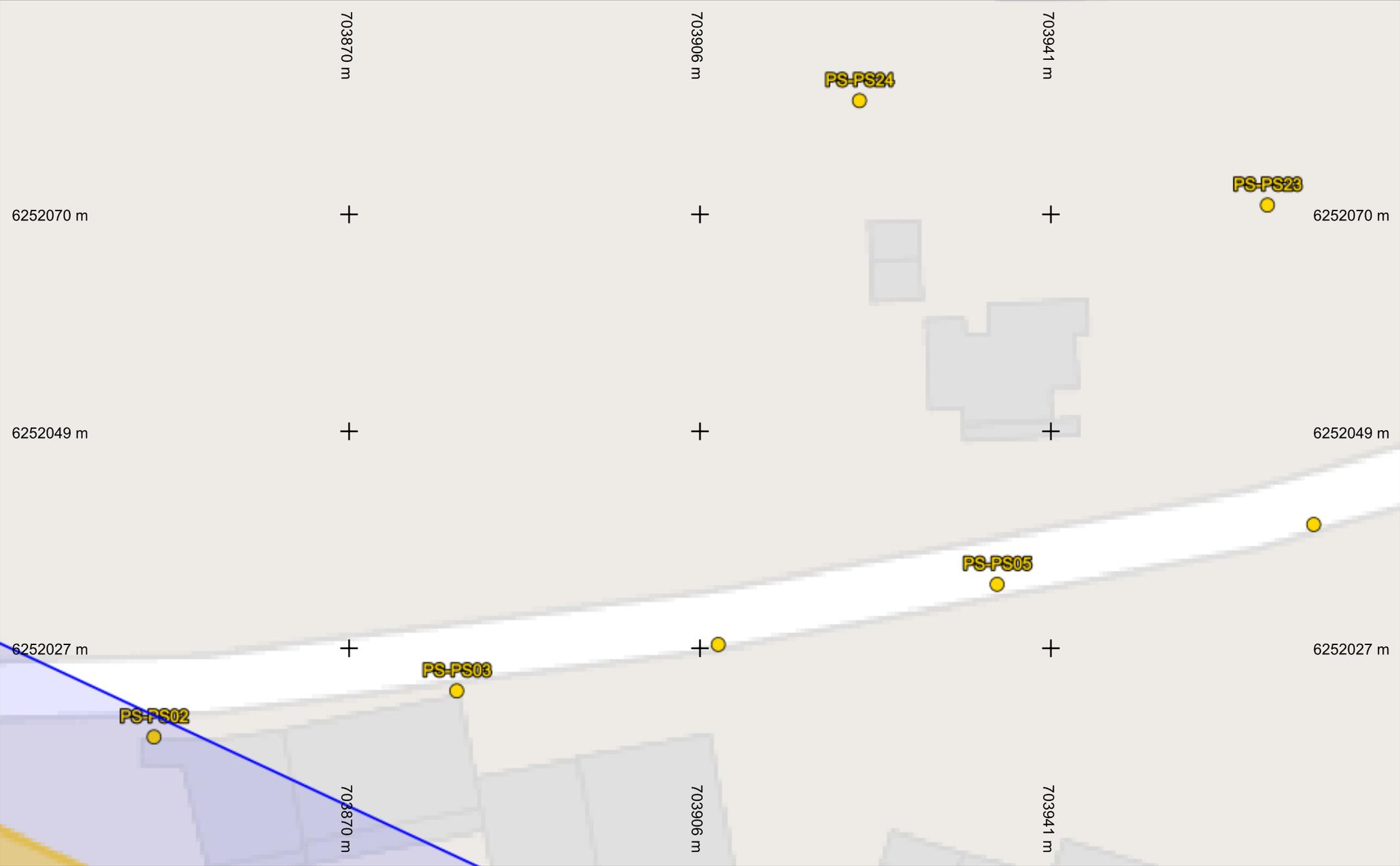
Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

© 2017 maps.omniscale.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93

vers folio 16



- Légende**
- Câbles
 - Armoires
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

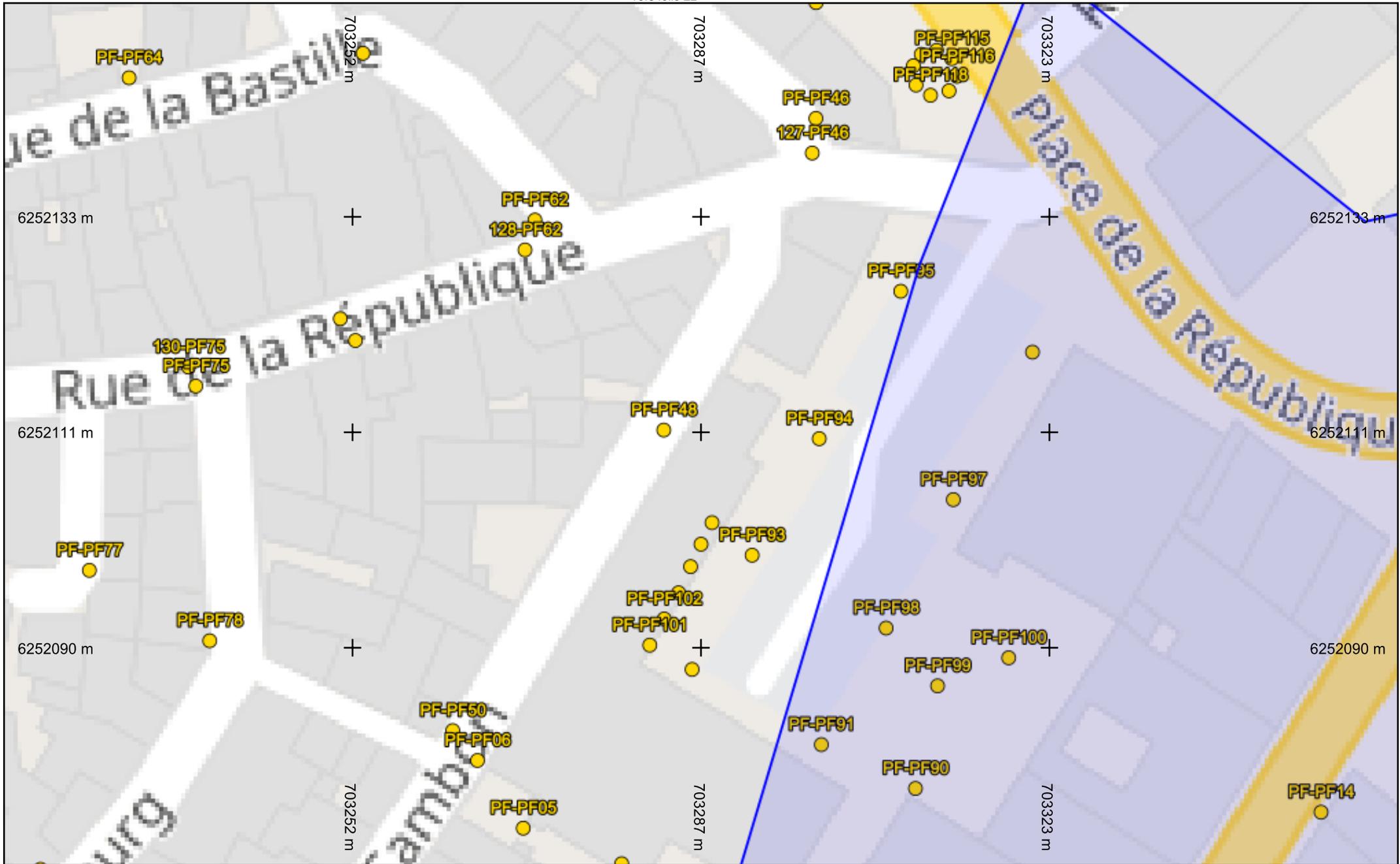
vers folio 7
Folio n° : 17

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSEGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

© 2017 maps.omniscale.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



- Légende**
- Câbles
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Armoires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

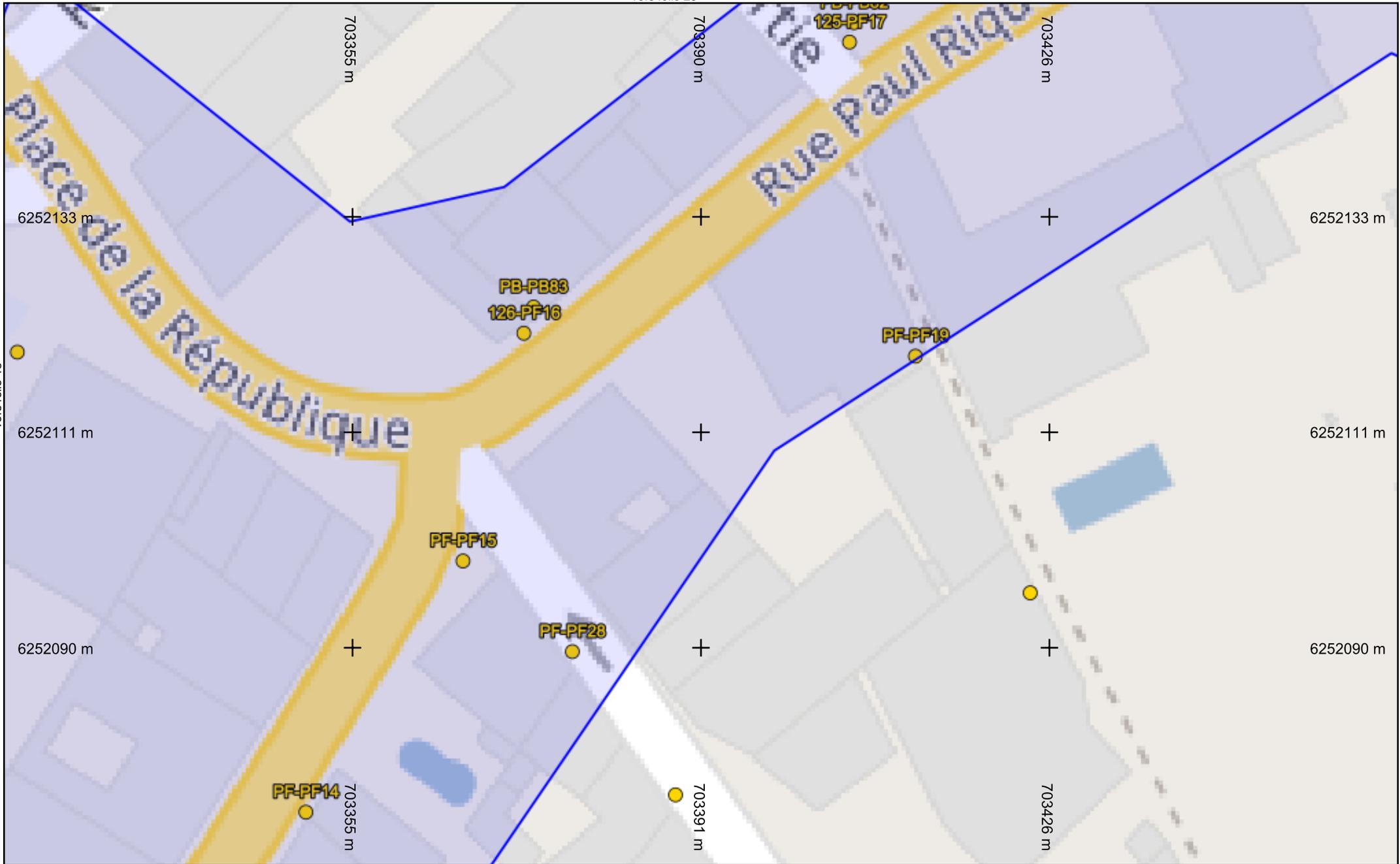
Folio n° : 18

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

© 2017 maps.omniscale.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 18

vers folio 20

vers folio 23

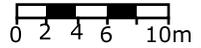
vers folio 12



- Légende**
- Câbles
 - Armoires
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

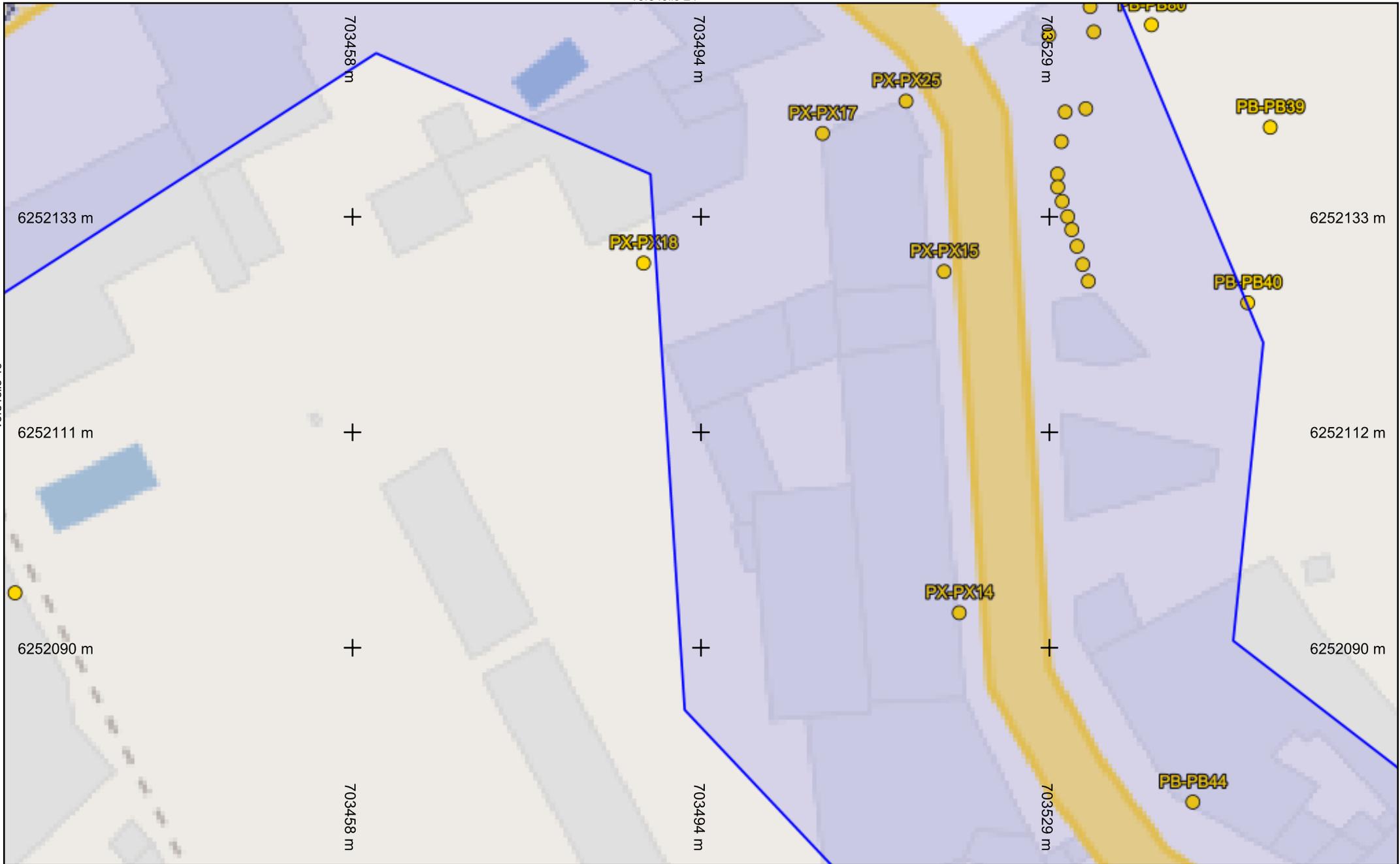
Folio n° : 19

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



© 2017 maps.omniscala.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 19

vers folio 24

vers folio 21

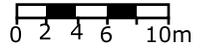
vers folio 13



- Légende**
- Câbles
 - Armoires
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

Folio n° : 20

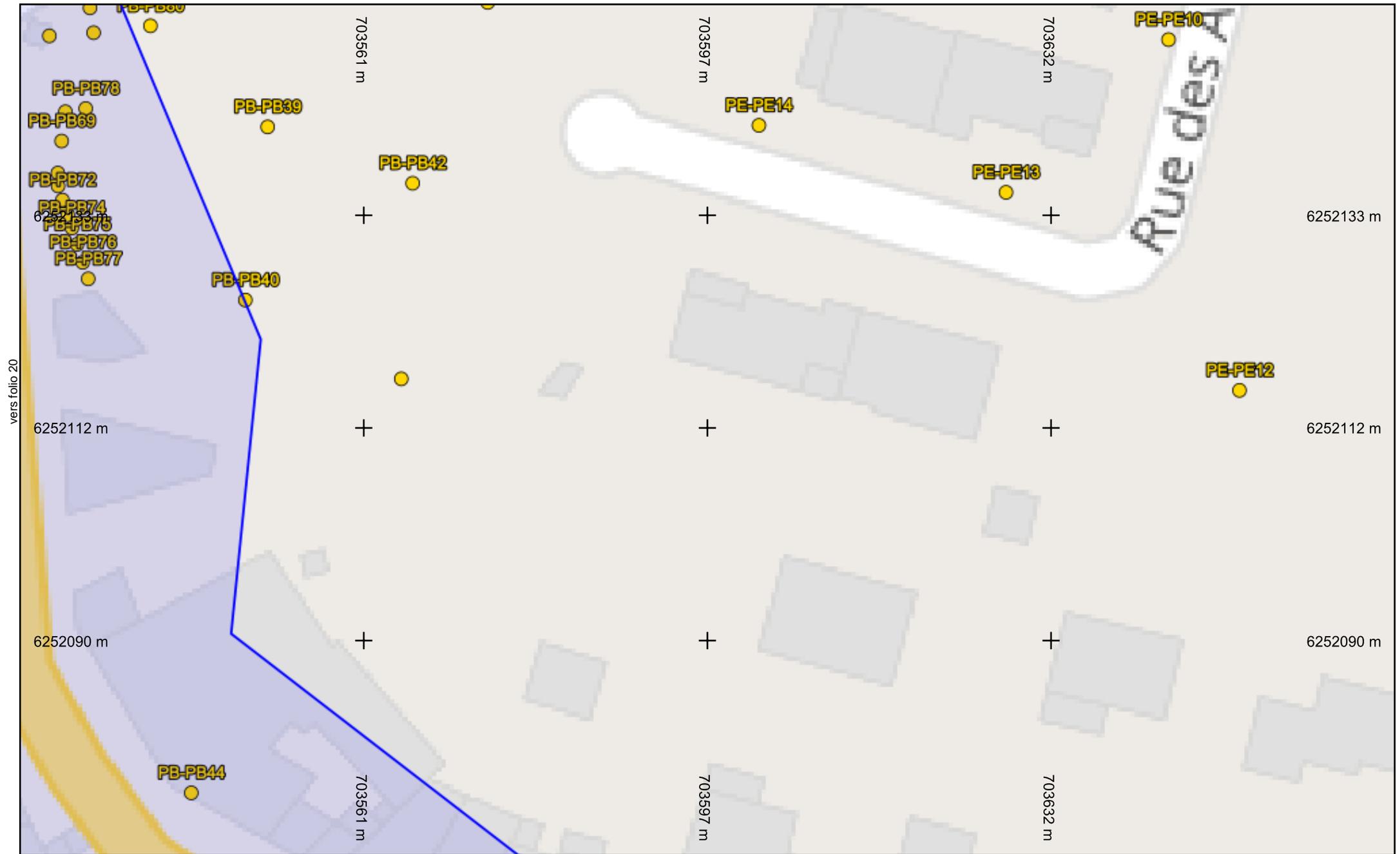
Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



© 2017 maps.omniscala.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 20

6252133 m

6252112 m

6252090 m

703561 m

+

+

+

703561 m

703597 m

+

+

+

703597 m

703632 m

+

+

+

703632 m

6252133 m

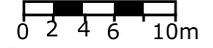
6252112 m

6252090 m

vers folio 14

Folio n° : 21

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

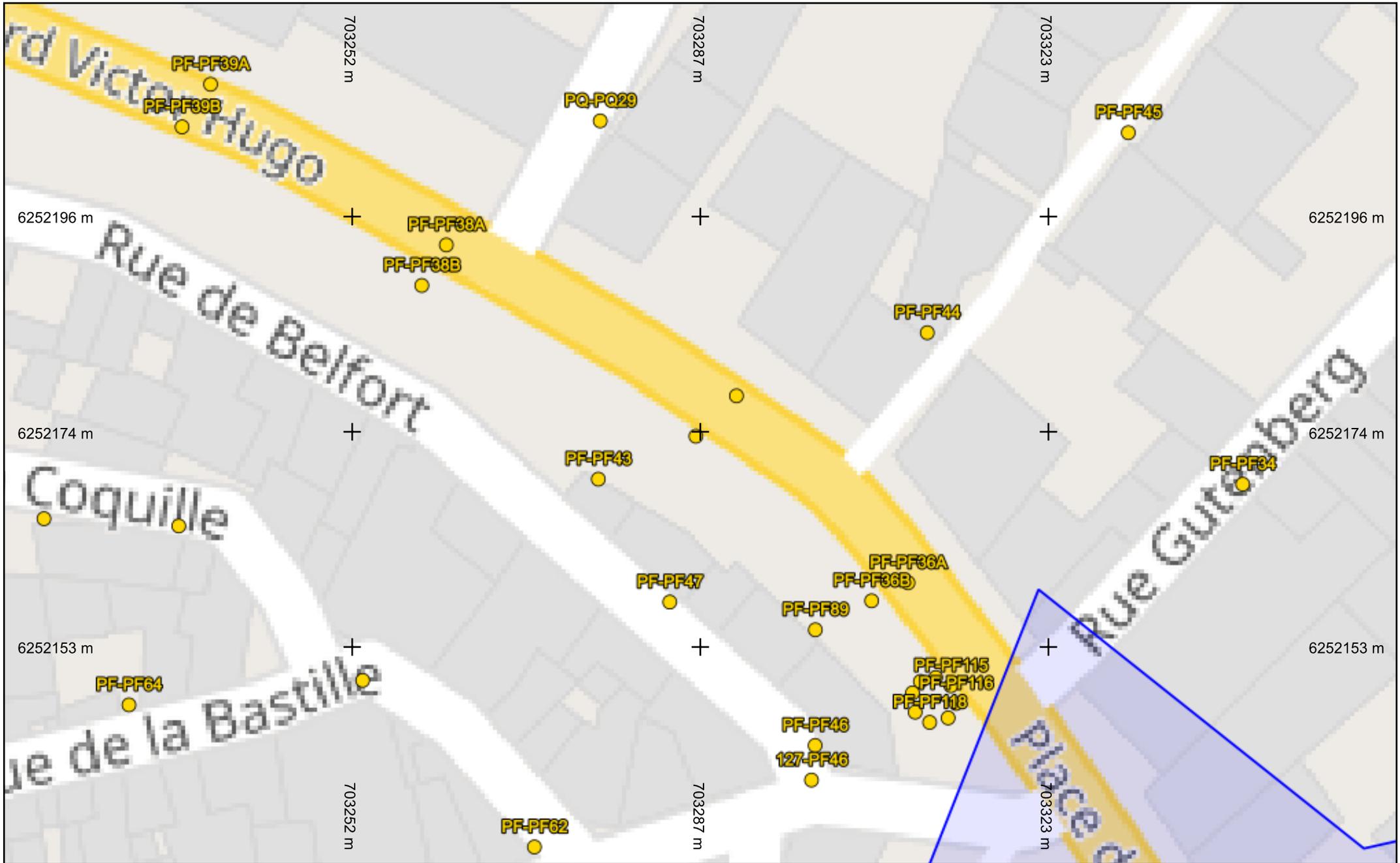


© 2017 maps.omniscala.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)



- Légende**
- Câbles
 - Coffrets
 - Jal. Dynamique / Borne alim.
 - Armoires
 - Luminaires

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



- Légende**
- Câbles
 - Armoires
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

vers folio 18
Folio n° : 22

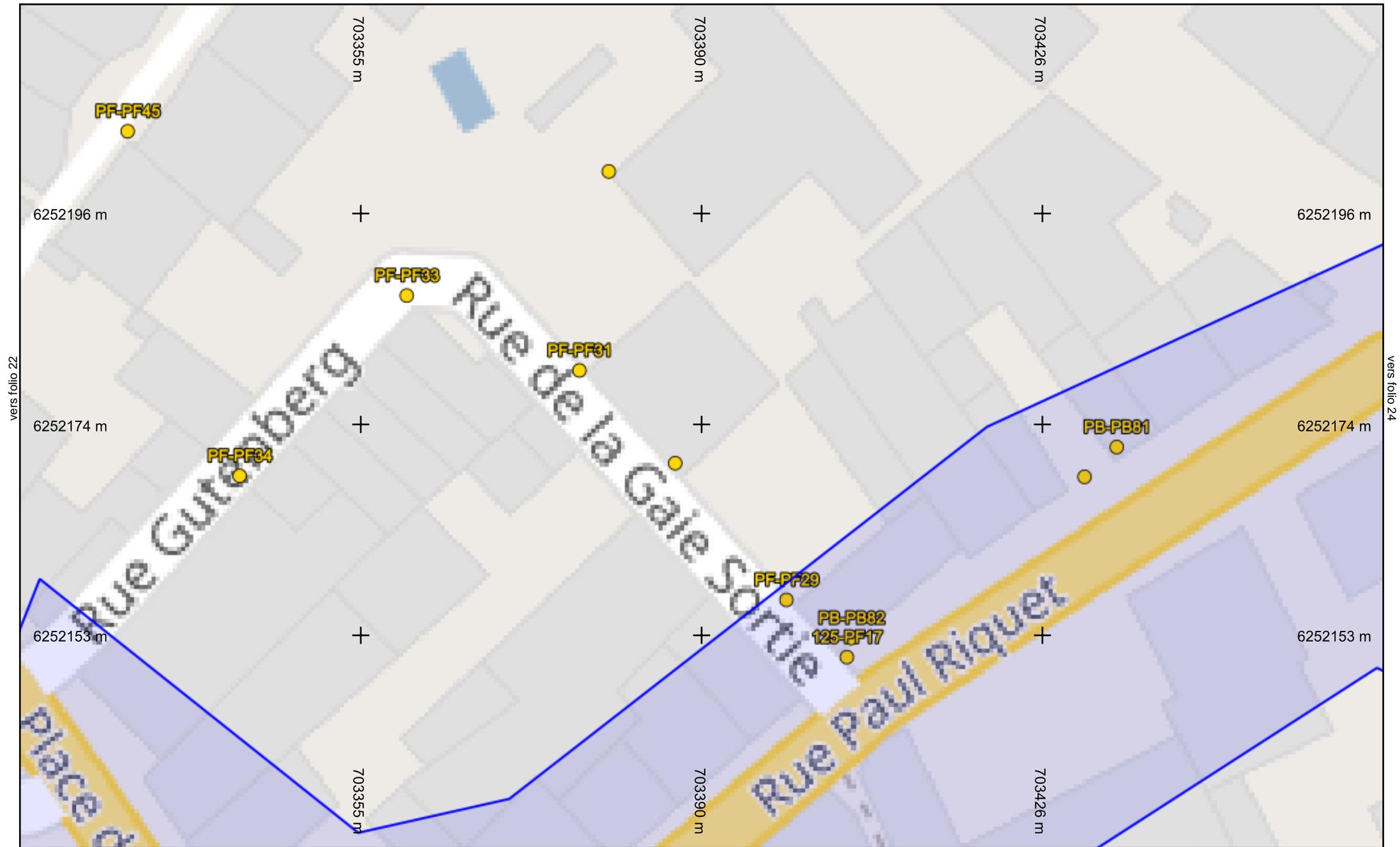
Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

© 2017 maps.omniscience.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93

vers folio 23



- Légende**
- Câbles
 - Armoires
 - Coffrets
 - Luminaires
 - Jal. Dynamique / Borne alim.

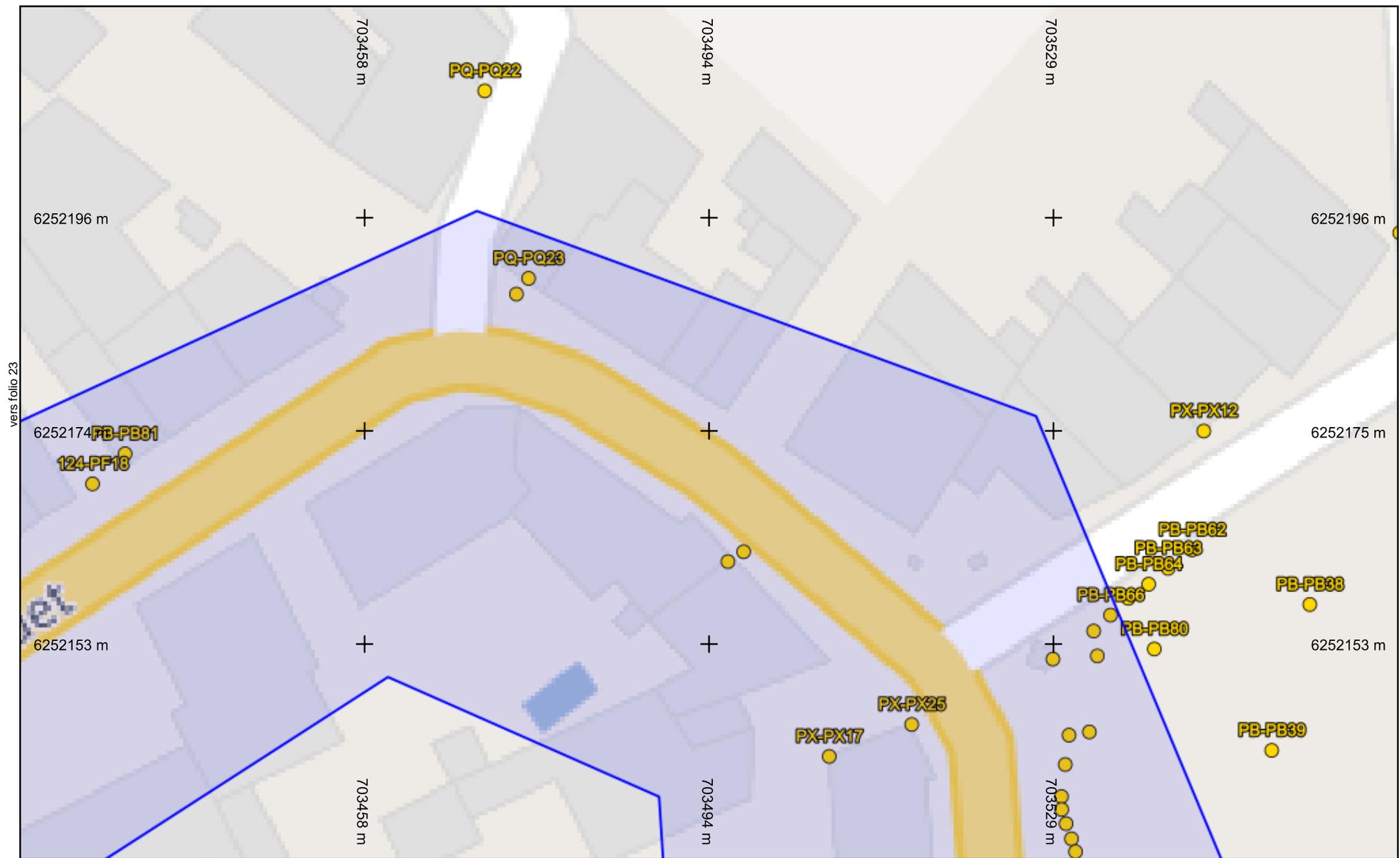
vers folio 19
Folio n° : 23

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

© 2017 maps.omniscale.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 23

vers folio 20

Légende

- Câbles
- Armoires
- Coffrets
- Luminaires
- Jal. Dynamique / Borne alim.

Folio n° : 24

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:57:45
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSEGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



© 2017 maps.omniscale.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

Destinataire

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : _____
Pays : _____

N° consultation du téléservice : _____
Référence de l'exploitant : _____
N° d'affaire du déclarant : _____
Personne à contacter (déclarant) : _____
Date de réception de la déclaration : ____ / ____ / ____
Commune principale des travaux : _____
Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : _____
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : _____
Tél. : _____ Fax : _____

Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle ⁽¹⁾ :	Date d'édition ⁽¹⁾ :	Sensible :	Prof. règl. mini ⁽¹⁾ :	Matériau réseau ⁽¹⁾ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.	_____	_____	____ / ____ / ____	_____	_____ cm	_____
	_____	_____	____ / ____ / ____	_____	_____ cm	_____

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____
Désignation du service : _____
Tél. : _____

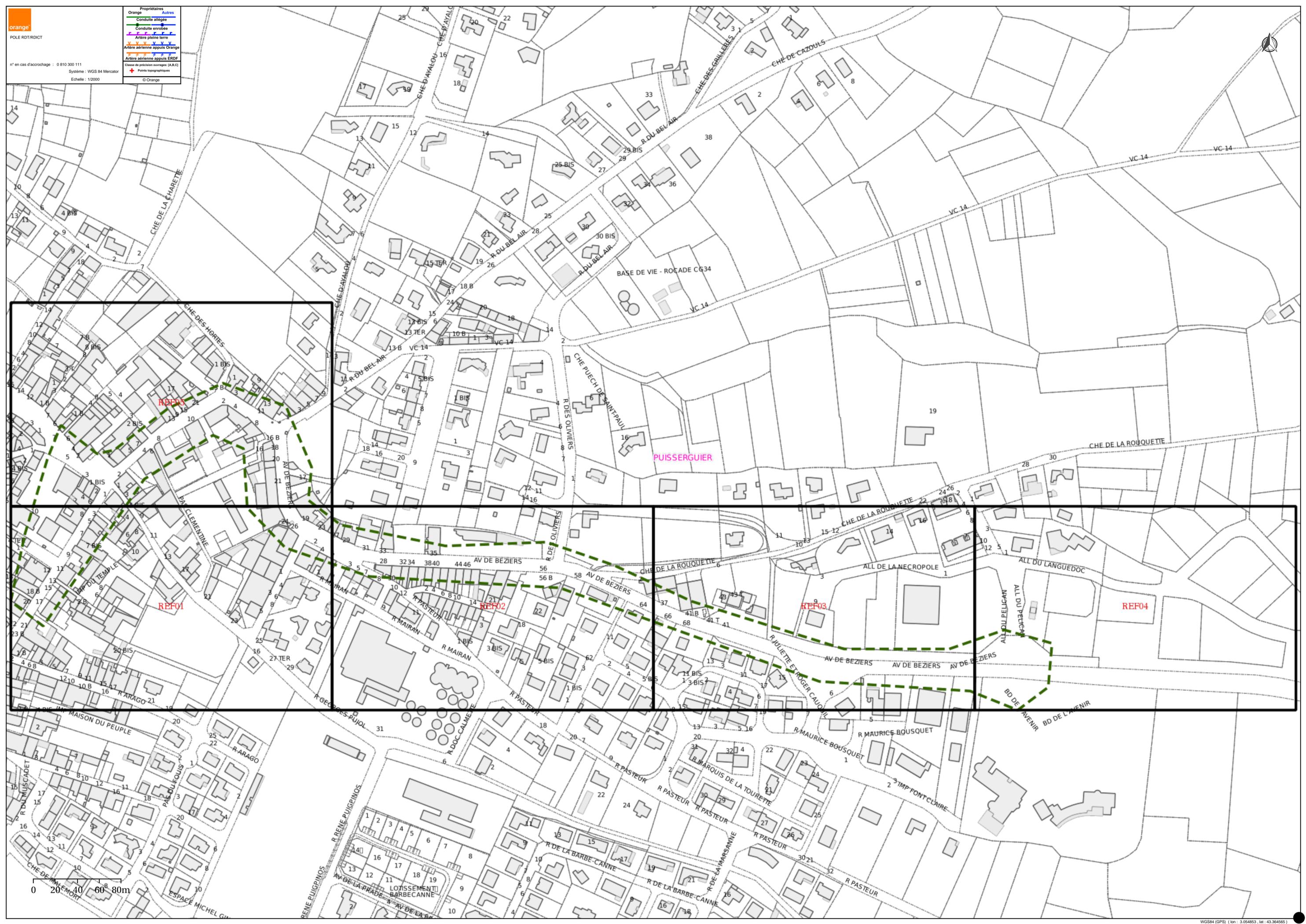
Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : _____
Signature : _____
Date : ____ / ____ / ____ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

orange
 POLE RDTRDICT

Propriétaires
 Orange
 Autres
 Conduite allégée
 Conduite enrobée
 Artère pleine terre
 Artère aérienne appuis Orange
 Artère aérienne appuis ERDF
 Classe de précision ouvrages: (A,B,C)
 Plans topographiques
 © Orange

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111
 Système : WGS 84 Mercator
 Echelle : 1/2000



REF01

REF01

REF02

REF03

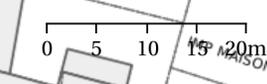
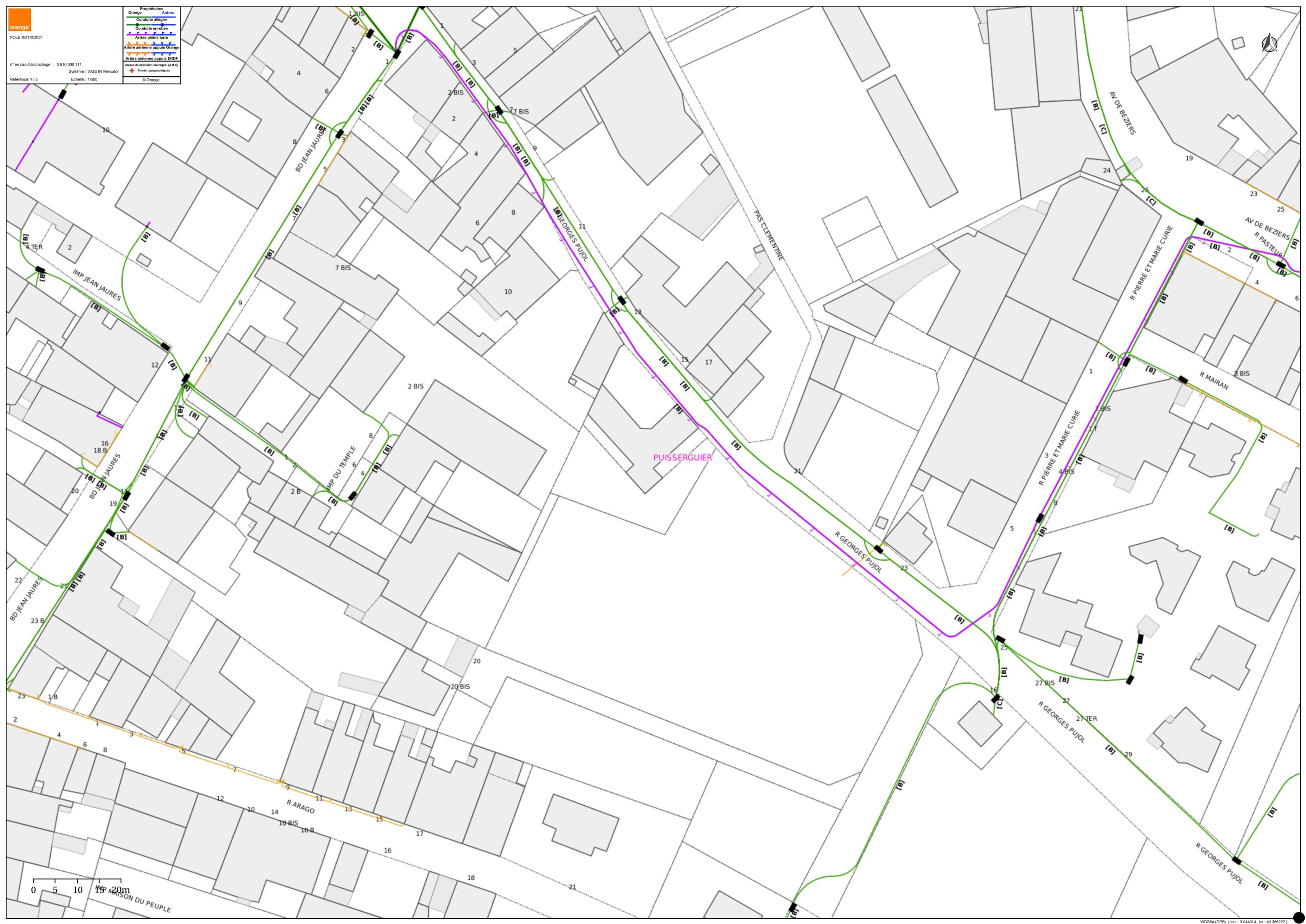
REF04

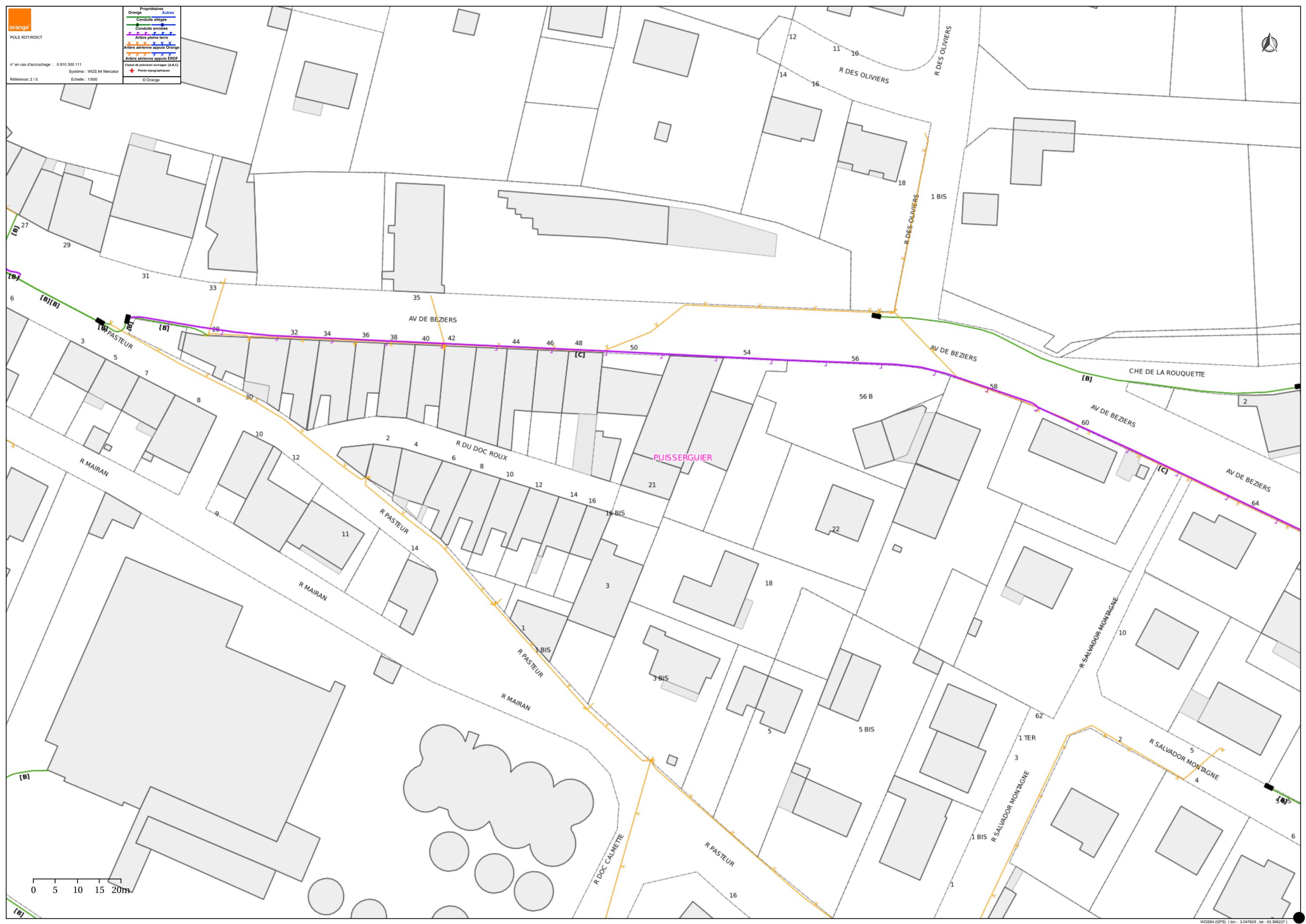


orange
POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111
Système : WGS 84 Mercator
Référence : 1 / 5
Echelle : 1/500
© Orange

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Poinçonnements	

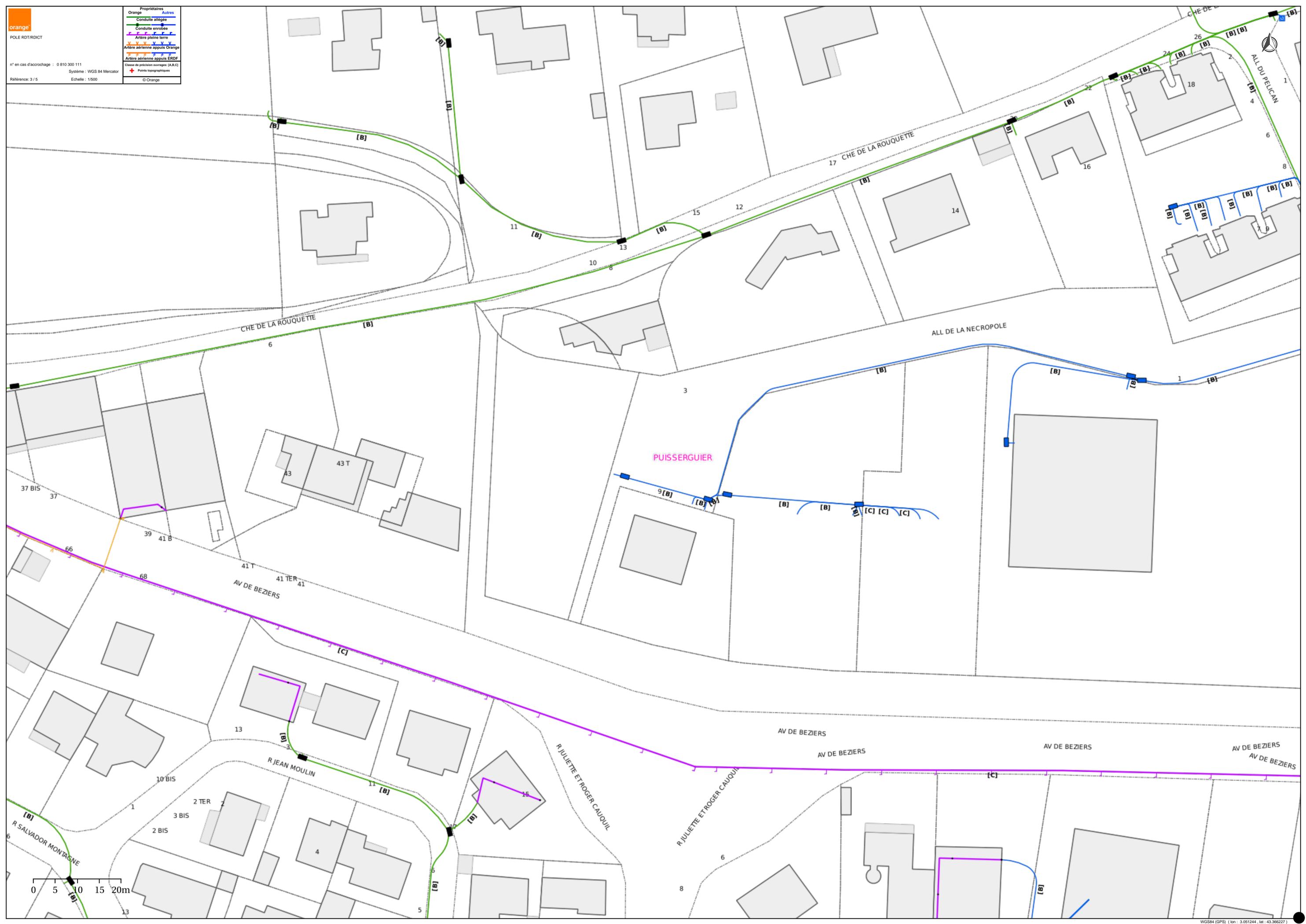




orange
 POLE RDTRDICT
 n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111
 Système : WGS 84 Mercator
 Référence : 3 / 5
 Echelle : 1/500
 © Orange

Propriétaires	
Orange	Autres

Classe de précision ouvrages : (A,B,C)	
Conduite allégée	Conduite enrobée
Artère pleine terre	Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF	Points topographiques



orange
 POLE RDT/RDICT
 n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111
 Système : WGS 84 Mercator
 Référence : 4 / 5
 Echelle : 1/500
 © Orange

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages : (A,B,C)	
+ Points topographiques	





Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

Destinataire

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination :

Complément / Service :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Pays :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale :

Personne à contacter :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Tél. :

Fax :

N° consultation du téléservice :

Référence de l'exploitant :

N° d'affaire du déclarant :

Personne à contacter (déclarant) :

Date de réception de la déclaration :

Commune principale des travaux :

Adresse des travaux prévus :

Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant :

Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :

Références :

Echelle⁽¹⁾ :

Date d'édition⁽¹⁾ :

Sensible :

Prof. règl. mini⁽¹⁾ :

Matériau réseau⁽¹⁾ :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :

Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____

ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant :

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :

Désignation du service :

Tél. :

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire :

Signature :

Date : ____ / ____ / ____ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____



DEMANDE D'UN ARRETE DE CIRCULATION

Les demandes incomplètes ne seront pas traitées, elles seront retournées au demandeur pour complément
Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante adstolonzac@herault.fr 10 jours au moins avant la date d'intervention projetée.

Route départementale N° :

Commune :

En agglomération hors agglomération

Lieu : (PR origine/PR extrémité, lieu-dit...) :

Je soussigné :

M. Mme NOM

Prénom :

Adresse électronique (facultatif) :

Sollicite : Nom de l'entreprise :

Adresse postale:

Téléphone :

Un arrêté de circulation aux fins de réaliser les travaux décrits sommairement ci-après dans les emprises du domaine public routier :

Les prescriptions de circulation envisagées sont :

Limitation de la vitesse : oui non

Interdiction du dépassement : oui non

Alternat de circulation : oui non - manuel feux tricolores

Déviation de circulation : oui non

Stationnement interdit : oui non

Dates d'intervention (le cas échéant préciser si le chantier est actif la nuit, les jours fériés et week-end) :

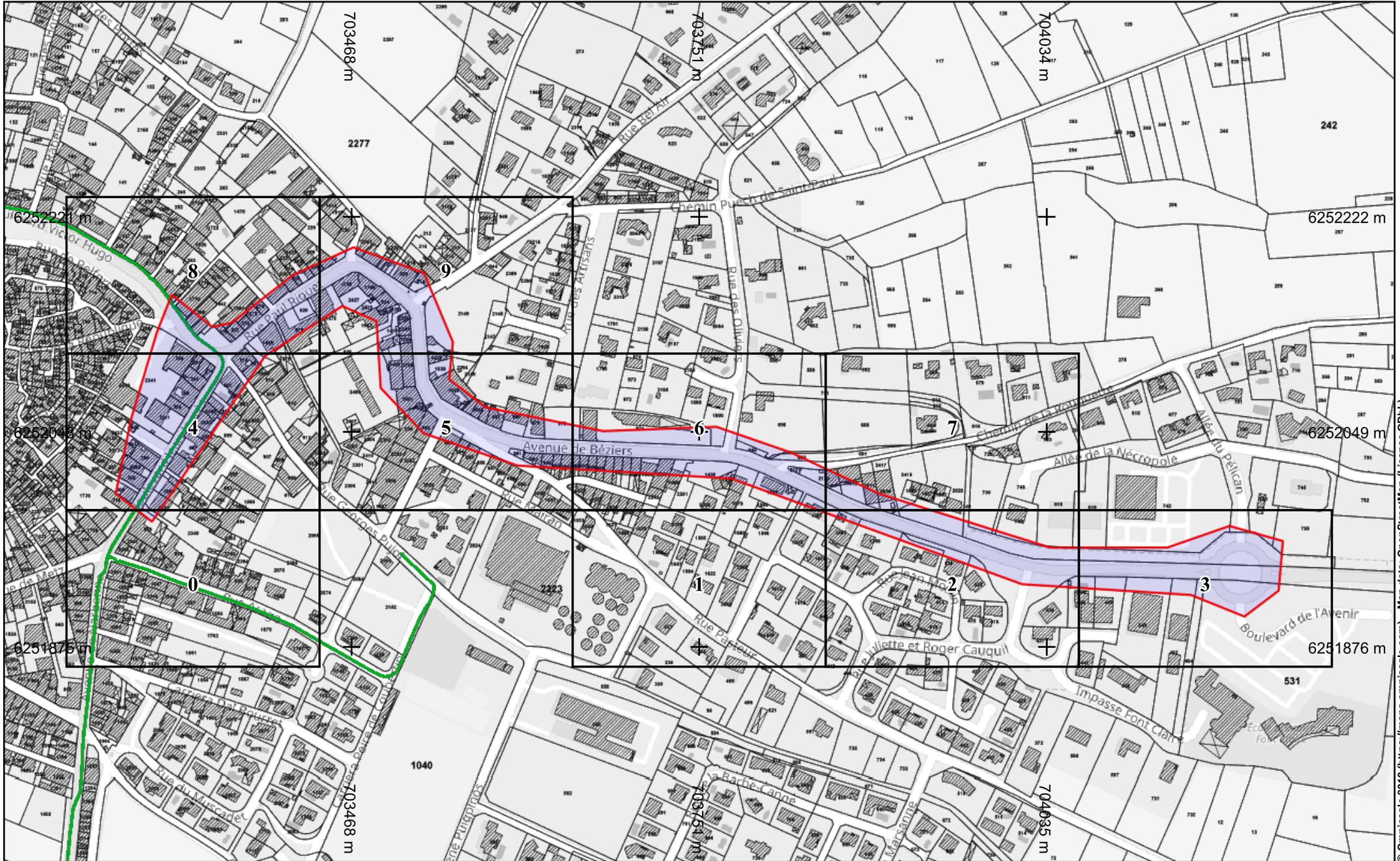
Début :

Fin :

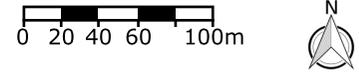
Personne responsable du chantier (nom, prénom, N° de téléphone portable) :

Pièces à joindre :

Fait à _____ le,
Le demandeur



Échelle : 1:4000 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:52:37
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Plan d'ensemble - Format d'impression : A4 Paysage



 : Réseau Fibre optique

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84 WebMercator - EPSG:3857
-------------------------	-----------------------	--

© Omniscale 2019 (https://maps.omniscale.com) - Map data: OpenStreetMap (License ODbL)



vers folio 4



— Réseau Fibre optique

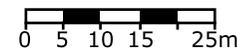
Folio n° : 0

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:52:37

Numéro de consultation : 2020012706170D61

Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER

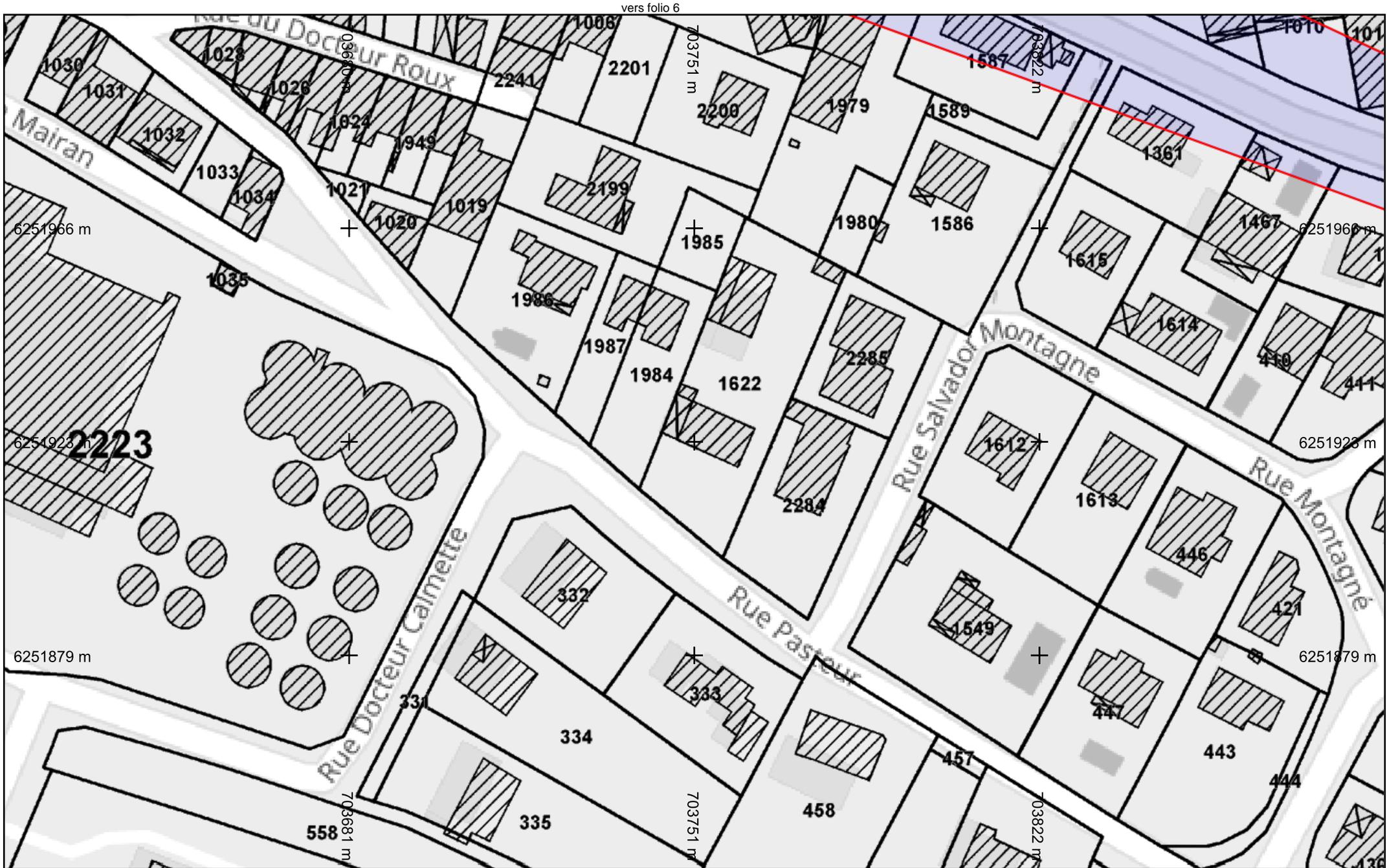
Format d'impression : A4 Paysage



Classe de précision : C

Catégorie réseau : TL

Carroyage : WGS 84 WebMercator - EPSG:3857



vers folio 6

vers folio 2



— : Réseau Fibre optique

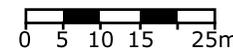
Folio n° : 1

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:52:37

Numéro de consultation : 2020012706170D61

Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER

Format d'impression : A4 Paysage



Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84 WebMercator - EPSG:3857
-------------------------	-----------------------	--



vers folio 1

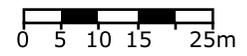
vers folio 3



 : Réseau Fibre optique

Folio n° : 2

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:52:37
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84 WebMercator - EPSG:3857
-------------------------	-----------------------	--



vers folio 2



 : Réseau Fibre optique

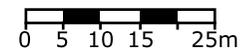
Folio n° : 3

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:52:37

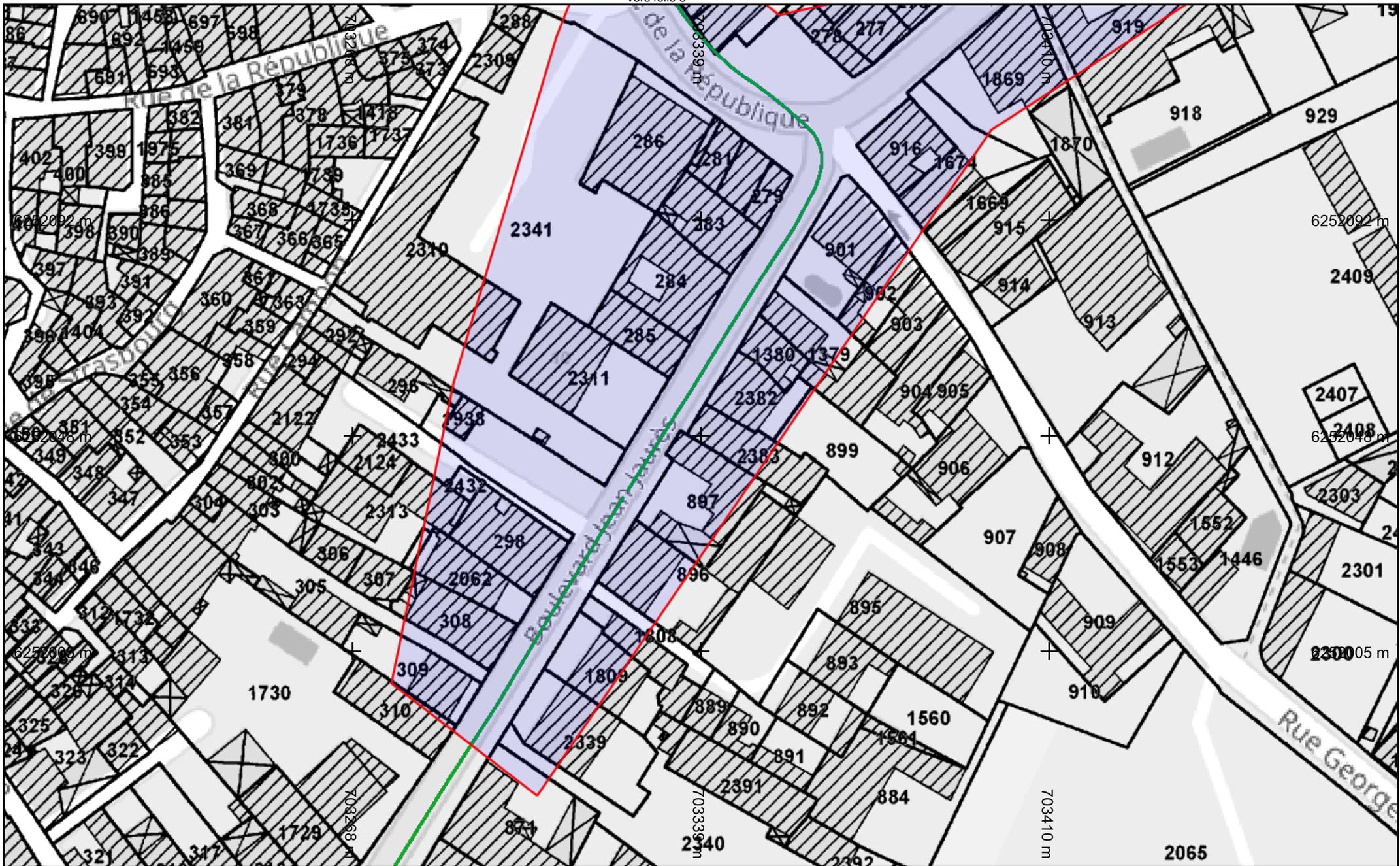
Numéro de consultation : 2020012706170D61

Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER

Format d'impression : A4 Paysage



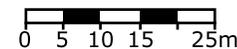
Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84 WebMercator - EPSG:3857
-------------------------	-----------------------	--



 : Réseau Fibre optique

Folio n° : 4

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:52:37
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage





 : Réseau Fibre optique

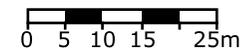
Folio n° : 5

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:52:37

Numéro de consultation : 2020012706170D61

Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER

Format d'impression : A4 Paysage



Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84 WebMercator - EPSG:3857
-------------------------	-----------------------	--



vers folio 5

vers folio 7

vers folio 1



: Réseau Fibre optique

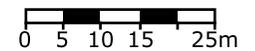
Folio n° : 6

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:52:37

Numéro de consultation : 2020012706170D61

Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER

Format d'impression : A4 Paysage



Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84 WebMercator - EPSG:3857
-------------------------	-----------------------	--



vers folio 6

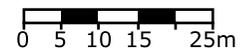
vers folio 2



: Réseau Fibre optique

Folio n° : 7

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:52:37
 Numéro de consultation : 2020012706170D61
 Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84 WebMercator - EPSG:3857
-------------------------	-----------------------	--



— : Réseau Fibre optique

Folio n° : 8

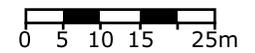
vers folio 4

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 27/01/2020 - 15:52:37

Numéro de consultation : 2020012706170D61

Adresse : RD612, 34620 PUISSERGUIER

Format d'impression : A4 Paysage

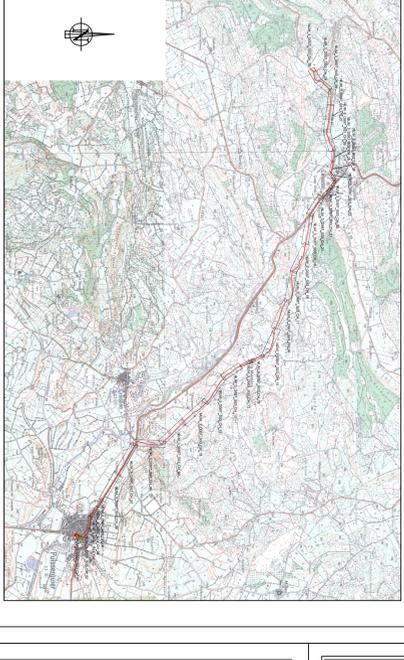


Classe de précision : C

Catégorie réseau : TL

Carroyage : WGS 84 WebMercator - EPSG:3857

vers folio 9



SGA 20

D007 - COLOMBIERS - OLONZAC

S03 - Puisseguier - Villaspasans

Puisseguier

D			
C			
B			
A	Creation du plan	REC	20/11/2008
Modifier	Modification	EMT	Date
Réf. Entreprises :	NUM. 3_D007_S03.CH_01	ECHELLE	STATUT
Réf. Maître d'ouvrage :	SGA_20/NUM. 3_D007_S03.CH_01	1/200	REC
			07/30

LEGENDE

ELEMENTS DU RESEAU

- Chambre KCC
- Chambre LIT
- Chambre LIT
- Chambre LIT
- Projet
- Position des poteaux
- Symbole Site Pylone
- Site de ramassage FEID ou Pylone
- Debut / Fin Forage Dirige

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE

- Batiment
- Berme trottoir, délimitations de voiries
- Cloture
- Mur
- Ouvrage, bousage
- Lignes cadastrales / Numero de parcelles
- Talus, fossés, végétation
- Projet de VMD ou future implantation
- Bouche à dé AFP
- Regard assainissement
- Avaloir assainissement
- Grille assainissement
- Atrier
- Panneau signalisation
- Feu tricolore
- Poteau EDF
- Coffret EDF
- Poteau FT
- Regard FT
- Coffret GDF
- Bouche à Gaz

COUPES

(CP-A) Pose microtranchée

(Note : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)

(CP-B) Pose microtranchée en Rive

(Note : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)

(CP-C) Pose traditionnelle en terrain naturel

(Note : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)

(CP-D) Pose traditionnelle sous chaussée

(Note : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)

(CP-E) Pose traditionnelle sous trottoir

(Note : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)

COUPES

(CP-F) Pose mécanisée sous chaussée

(Note : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)

(CP-G) Pose mécanisée Rive de Chaussée

(Note : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)

(CP-H) Pose traditionnelle sous accotement

(Note : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)

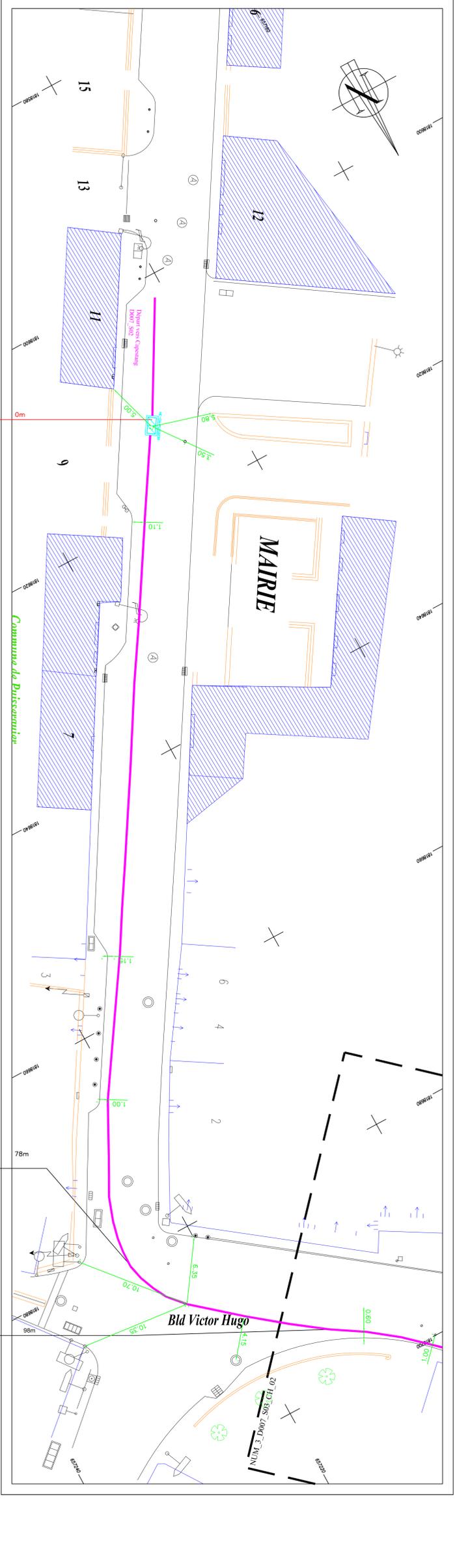
(CP-I) Pose mécanisée Terrain Naturel

(Note : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)

(CP-J) Pose mécanisée Terrain Naturel sous TUBAGE ACIER GALVANISE

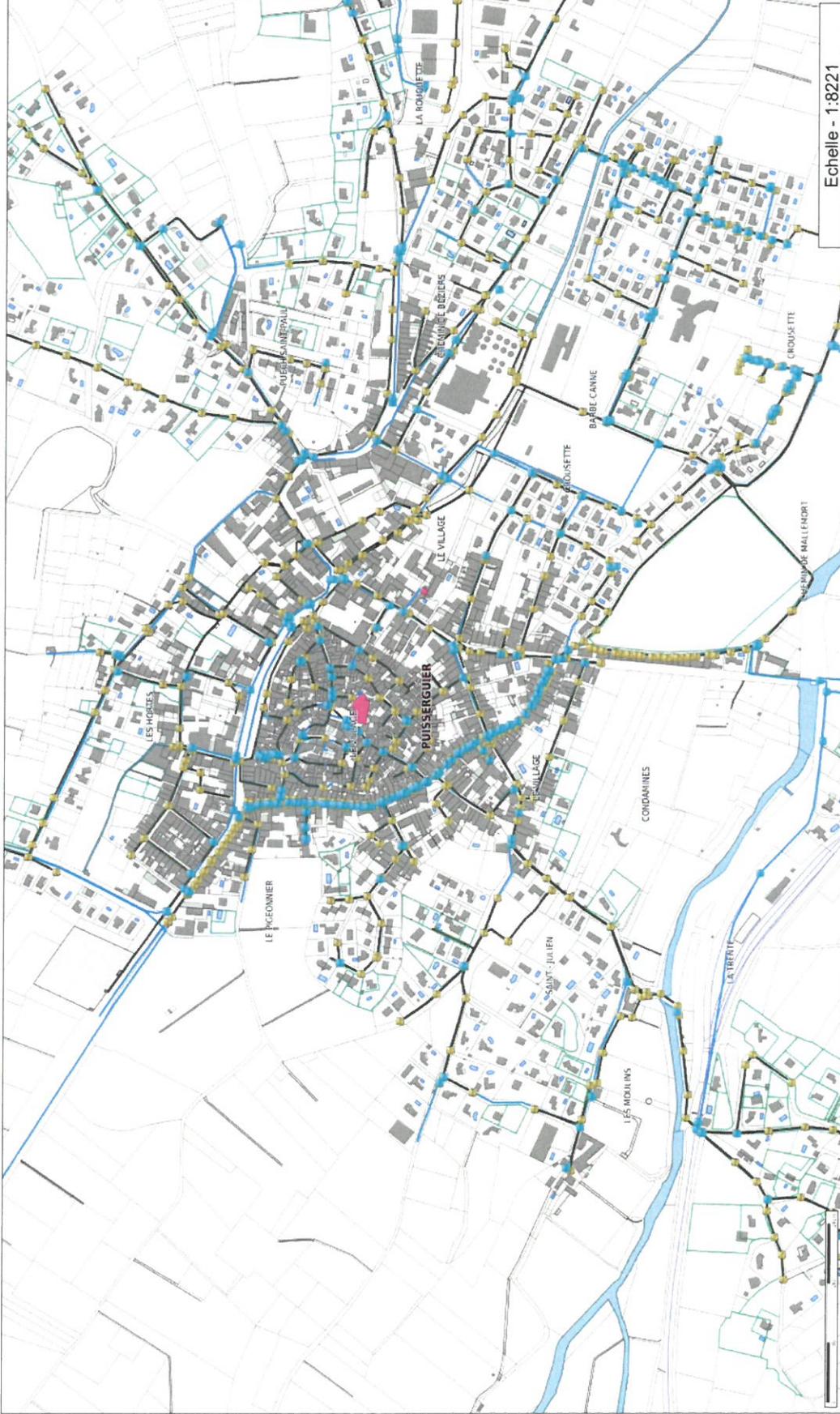
(CP-K) Forage Dirige

(Note : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)



Commune	PUISSEGUIER
Adresse	RUE JEAN JAURES (RD N 10)
Code postal / Type Couvre / Charge	33130 VILLASPASANS A 0,35
Maître d'ouvrage / Gestionnaire	HERAULT TELECOM CG 34 OLONZAC
Projet	HERAULT TELECOM CG 34 OLONZAC
<p>De site HE-CH-PUSG030 vers site HE-CH-PUSG040 191km</p> <p>TOUTET 446</p>	

PUISSERGUIER



Echelle - 1:8221

Légende

- AZ Text lieu dit
- Commune
- Fosse
- brute
- potable
- pluviales
- usées
- pluviales
- usées
- brute
- potable
- Ferroviaire
- Ligne de transport de force
- Surface formant détail topo
- Cimetière
- Cours d'eau
- Pièce d'eau (piscine, étang,...)
- Axe de voie
- Détail linéaire du réseau routier, pont
- Limite de voie privée
- Détail du réseau routier, pont, viaduc
- Bâti Religieux
- Bâti léger
- Bâti privé
- Subdivision Fiscale
- Parcelle

Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Localisation du réseau AEP et des habitations non desservies



— Réseau adduction
— Réseau distribution La Manière
— Réseau distribution le Bourg
▲ Forage
● Réservoir
Habitations non raccordées
● Uni familiale
● Multi familiale
● Non habitées
● Sites d'accueil touristique
● Branchement sur adduction Bourg

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
 et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
 conjointe

Dénomination : OTEIS
 Complément / Service : _____
 Numéro / Voie : _____
 Lieu-dit / BP : _____
 Code Postal / Commune : 34000 MONTPELLIER
 Pays : _____

N° consultation du téléservice : 2020012706170D06
 Référence de l'exploitant : _____
 N° d'affaire du déclarant : _____
 Personne à contacter (déclarant) : ELOI FAUSSURIER
 Date de réception de la déclaration : 27 / 01 / 2020
 Commune principale des travaux : PUISSERGUIER
 Adresse des travaux prévus : RD 612

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : COMMUNE DE PUISSERGUIER
 Personne à contacter : M. RIBAS Alain
 Numéro / Voie : 10 Bd Jean Jaurès
 Lieu-dit / BP : _____
 Code Postal / Commune : 34620 PUISSERGUIER
 Tél. : 0467937402 Fax : 0467938083

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EA EU (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
 Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
 NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- Plans joints : Références : _____ Echelle(1) : _____ Date d'édition(1) : ____/____/____ Sensible : Prof. règl. mini(1) : _____ Matériau réseau(1) : _____
 NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____ cm
 _____ cm
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____/____/____ à ____ h
 ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____/____/____)
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche à prévoir.
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.
 (1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr
 Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
 Avant tout commencement de travaux, merci de prendre rdv avec M. RIBAS, direct. des services techniques au 06.30.49.03.97
 Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____
 Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible
 Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0630490397
 Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : RIBAS Alain
 Désignation du service : DIRECTEUR SCES TECHNIQUES
 Tél. : 0630490397

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : RIBAS Alain
 Signature : _____
 Date : 29 / 01 / 2020 Nombre de pièces : 1